

# L'IMPARTIAL

**FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806**

70 centimes

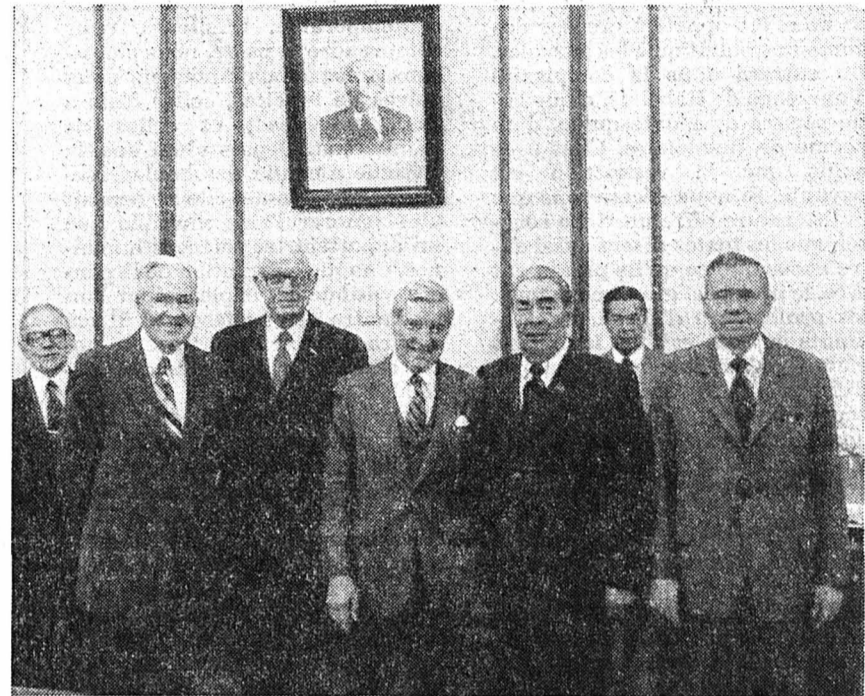
QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration  
Rédaction ☎ (039) 21 11 35

## Un important sénateur US discute avec M. Brejnev

Le sénateur Charles Percy, qui présidera probablement la puissante Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, s'est entretenu pendant près de trois heures hier avec le président Leonid Brejnev des accords SALT-II, de la Pologne et de l'Afghanistan.

Il s'agit des entretiens les plus élevés entre les deux pays depuis 16 mois.



On reconnaît le sénateur Charles Percy (au centre) à côté de M. Leonid Brejnev. Tout à droite, M. Gromyko. (Bélino AP)

Le sénateur, qui a déclaré avoir préparé sa visite avec le président élu M. Ronald Reagan, a déclaré que M. Brejnev lui avait donné «des assurances qui donnent de l'espoir pour l'avenir, de l'espoir pour les relations soviéto-américaines et de l'espoir pour le monde».

### SALT-II, POLOGNE, AFGHANISTAN

Les «Izvestia» ont annoncé la rencontre en première page et ont souligné

que M. Percy est «une importante figure politique américaine».

M. Brejnev a souligné qu'il ne devait pas y avoir de stagnation dans les efforts des deux parties pour limiter les armements stratégiques sur une base mutuelle et pour «régler de nombreux problèmes internationaux importants et pressants».

Le sénateur américain a précisé que les discussions ont porté essentiellement sur les négociations SALT-II. La situation en Pologne et en Afghanistan a été brièvement évoquée. (ap)

### VOTATIONS FÉDÉRALES

#### Une pilule amère...

Lire en page 9

#### Chez les «faucheurs de marguerites»

Lire en page 18

### VAL-DE-TRAVERS

#### La Robella est sauvée

NEUCHÂTEL

#### Sohorec: vers un sauvetage

Lire en page 20

### FOOTBALL

#### Nouvel exploit de Grasshoppers

Lire en page 25

### APRÈS LES GRANDES MANŒUVRES

#### Des soldats ou des pions?

Lire en pages 33 à 36 (3e cahier)

### Programmes radio-TV

Page 40 (3e cahier)



Interprète particulière du président Mao et ancienne directrice adjointe des services américains du Ministère des Affaires étrangères, Mme Tang Wensheng a déposé hier contre la veuve de Mao. (Bélino AP)

## Devant la Cour spéciale de justice de Pékin La veuve de Mao nie tout

La veuve de Mao Tsé-toung, Jiang Qing, a comparu hier matin devant la Cour spéciale de justice chargée de juger les principaux dirigeants de la révolution culturelle, la «bande des quatre».

Elle n'a pas répondu aux accusations dont elle fait l'objet, notamment d'avoir calomnié l'homme qui dirige aujourd'hui la Chine, Deng Xiaoping. Selon certaines sources, elle a fait preuve d'une «très mauvaise attitude»: chaque fois qu'on lui posait une question sur ses accusations contre Deng Xiaoping, elle répondait à voix basse «Je ne sais pas», ou «Je ne sais pas tout», ou même simplement «non».

Au procès parallèle de «la clique contre-révolutionnaire de Lin Piao», un général d'aviation à la retraite, Jiang Tengjiao, a de son côté avoué avoir cherché à assassiner le président Mao en 1971 à Changhaï. Avec ses complices de la «clique», il aurait prévu de faire sauter au bazooka, au

lance-flammes et à la bombe un train qu'empruntait le président.

### EXAMEN

Le compte rendu officiel de l'audience de la veuve de Mao n'a pas fourni de détails sur sa déposition, qui a duré un peu plus d'une heure. Il s'est contenté de dire que le tribunal était chargé d'examiner «les accusations selon lesquelles Jiang Qing... avait comploté pour porter devant le président Mao Tsé-toung de fausses accusations contre Chou En-laï et Deng Xiaoping», l'actuel vice-premier ministre et homme fort de Pékin.

### TRÈS CALME

Quelque 600 personnes étaient présentes dans la salle lorsque Jiang Qing, vêtue de son habituel costume noir, s'est assise dans le box des accusés. Selon des spectateurs, elle avait l'air très calme, elle s'est légèrement inclinée, puis elle s'est assise bien droite, mains jointes. Les yeux mi-clos derrière ses lunettes, elle a ensuite écouté, un écouteur à l'oreille, les charges retenues contre elle.

► Suite en page 32

## Hongrie: innovations syndicales

Trois innovations marqueront l'ouverture du 24e congrès quinquennal du «SZOT», l'organisation faitière des syndicats hongrois, à la mi-décembre, à Budapest.

Tout d'abord, M. Sandor Gaspar, le grand «patron» des syndicats hongrois, recevra personnellement et individuellement chacun des chefs des missions diplomatiques occidentales accréditées dans la capitale hongroise, pour leur expliquer le but du congrès. D'autre part, M. Gaspar devrait donner une conférence de presse avant l'ouverture du congrès. Enfin, ce congrès sera ouvert à la presse internationale.

Ces trois innovations, déclare-t-on de source proche du ministère hongrois des Affaires étrangères, ont été décidées en raison de l'intérêt que suscitent actuellement les syndicats polonais auprès de l'opinion internationale. (ats)

## OPINION

### La peau d'un juge...

Maintenant, ça suffit!

Il y a un moment déjà, quelques années même que ça dure, mais ça commence à faire bonne mesure.

Alors:

● ou bien le juge d'instruction Jean-Pierre Kureth ne donne pas satisfaction et l'autorité de surveillance, le Tribunal cantonal, prend les mesures qui s'imposent;

● ou bien le juge Kureth remplit correctement son mandat (qu'il tient du Grand Conseil) et on le dit et on le soutient dans sa qualité de magistrat de l'Ordre judiciaire neuchâtelois, ce à quoi s'emploie sans retard le Tribunal cantonal.

Ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, hier, au Tribunal correctionnel de Neuchâtel est inadmissible. Certes, ce n'est pas la première fois que l'on entend des remarques à propos des méthodes de travail du juge Kureth, il n'est pas mon propos d'en débattre ici.

Par contre je m'inquiète pour le respect, voire la crédibilité de la magistrature, car non seulement un président de tribunal a fait preuve d'une large complaisance lorsqu'un prévenu a vitupéré contre le juge d'instruction qui a instruit le dossier, mais il a encouragé lui-même l'humour du prévenu dans ce sens.

Hier comparaisait M. V. dans une affaire financière qui, depuis l'ouverture de l'enquête fait grand bruit dans la République en raison de la personnalité du prévenu.

L'avocat Rumo, mandataire de M. V. estime que l'enquête a été

menée avec un préjugé dès le début de l'affaire.

Le substitut du procureur, M. Blaser le coupe: «On s'égare».

Le président Ruedin intervient: «Le prévenu a le droit de s'exprimer sur l'instruction qui a été assez particulière, à la lecture du dossier».

M. V. n'attendait pas un tel encouragement pour clamer ce qu'il a sur le cœur depuis des années. La plate-bande étant bécotée par le président du tribunal lui-même, le prévenu n'avait qu'à repiquer: «Le cas de M. Kureth relève de la pathologie mentale. Il y a une conspiration du silence autour de cet homme-là. Ah! si je disais ce que m'ont dit Messieurs Meylan (René), Brandt (André), Aubert (Pierre) et d'autres...»

Impavide le président Ruedin écoutait. «C'en est trop, M. le président» trancha sec le substitut Blaser.

Et le président fit cesser la di-thyrambe. Mais on n'en restera pas là.

M. J. co-prévenu dans le procès, témoigne lui aussi contre la manière dont l'enquête a été menée: «Je n'ai pas été entendu comme témoin, mais tout le long comme un criminel. Il ne manquait que le projecteur et on se serait cru dans un autre pays totalitaire (...) Nous sommes indignés qu'on nous traite de la sorte. Où pouvons-nous clamer notre indignation? Tout le monde a quelque chose à dire sur M. Kureth, il n'y a pas un seul magistrat qui...»

Gil BAILLOD

► Suite en page 32

## Les sauveteurs continuent les recherches après le séisme de Naples La lenteur des secours de plus en plus critiquée

Luttant contre le temps et les conditions météorologiques, aidés par des chiens, les sauveteurs ont continué hier les recherches pour tenter de retrouver encore des survivants au tremblement de terre le plus meurtrier que l'Europe ait connu depuis 65 ans.

Selon des responsables italiens, 3000 corps auraient été retrouvés et 1300 personnes au moins seraient portées disparues. On dénombrerait également 5000 blessés et 200.000 sans-abri.

Pour permettre aux autorités italiennes de se consacrer entièrement aux opérations de secours, la visite du président Giscard d'Estaing à Rome, prévue pour les 27 et 28 novembre, a été reportée. Par ailleurs, le pape Jean Paul II, au cours de son audience hebdomadaire, a lancé un appel à tous les Italiens et aux étrangers pour qu'ils aident les populations sinistrées.

### LE SEUL MOYEN

«Nous avons besoin de nourriture et de vêtements, mais nous avons surtout besoin de bras pour creuser. Ce serait un miracle de retrouver quelqu'un vivant, mais c'est le seul moyen de sauver encore des gens», déclarait un vieil homme de Conza, un petit village à l'est de Naples où des centaines d'habitants sont portés manquants.

### RETRUVÉES VIVANTES

Alors que la pluie est apparue en certains endroits hier et que la météo annonçait la possibilité de chutes de neige prochaines sur les hauteurs, les équipes de sauvetage ont retrouvé une femme vivante sous les décombres à Santomenna, près de Salerne, et deux autres à Sant'Angelo dei Lombardi, près de Conza, trois jours après le séisme. Dans la nuit de mardi à mercredi, douze personnes avaient été dégagées des décombres, dont deux repérées par des chiens.

### REPROCHES

Le gouvernement a débloqué une aide d'urgence de 600 milliards de lire (1,16 milliard de francs), mais dans toute l'Italie cependant, de sévères reproches sont adressés aux autorités pour la lenteur

des secours. Dans certains villages, les journalistes et les volontaires sont arrivés plus de 24 heures avant les premiers sauveteurs.

«Mon nom est Luciano Conza, M. le président», a crié en direct à la télévision un émigrant de retour à Sant'Angelo dei Lombardi, s'adressant au président Pertini. «Qu'ont-ils fait? Que font-ils? Ils nous ont laissés seuls. J'ai fait mille kilomètres pour quoi? Où sont les équipes de

secours qui ont sauvé les bébés vietnamiens ou les victimes du tremblement de terre algérien? Quand vont-ils venir?»

### L'INDIFFÉRENCE DE M. FORLANI

L'armée rejette le blâme sur le ministère de l'Intérieur en publiant des bilans de victimes plus élevés que ceux des instances gouvernementales. Les partis politiques accusent le gouvernement. On reproche au premier ministre M. Forlani de n'avoir même pas interrompu son dîner avec son homologue britannique, Mme Thatcher, dimanche soir, au moment des premières secousses. La démocratie-chrétienne est accusée de vouloir tirer profit de cette catastrophe pour étouffer le scandale pétrolier...

► Suite en page 32



Les habitants du village de Castelgrande attendent qu'on leur apporte au moins une tente pour se loger. (Bélino AP)

## NOTRE UNIVERSITÉ ET NOUS



## Les Lettres françaises à l'Université de Neuchâtel

— par André Gendré, professeur de littérature française, vice-doyen de la Faculté des Lettres —

Les Lettres françaises occupent une place centrale dans notre Faculté. Cette situation n'étonne guère; c'est le privilège de la langue maternelle. «Lettres françaises» et non pas «littérature française»: c'est qu'on ne peut pas étudier celle-ci sans connaître du même coup la langue qui la constitue. «Lettres» convient mieux, dès lors, à cet ensemble représenté par le français et ses possibilités d'utilisation culturelle. Au commencement, il y a donc la langue, sinon le verbe!

Nous lui vouons des soins attentifs. Si notre société attend du français qu'il l'aide à construire l'avenir — tous ses projets sont soumis au truchement de l'expression, n'est-il pas vrai! — il importe qu'on relie notre langue à son passé, qu'on sache mieux ce qu'elle est et les possibilités qu'elle offre en étudiant ce qu'elle fut, ce qu'elle devient à travers les siècles. Toute profonde compréhension est génétique et historique. C'est pourquoi nos étudiants suivent des cours d'histoire de la langue: du français de Charlemagne à celui que nous lisons ou parlons, que d'étapes intéressantes et révélatrices. On ne s'arrête pas également à chaque aspect, mais on approfondit l'étude de certains états de la langue du Moyen Age. On lit ainsi dans le texte les chansons de geste, le Perceval, les fabliaux ou les poésies de Villon, d'autres grandes œuvres médiévales et l'on se sent en accord avec l'immense intérêt que le vingtième siècle finissant porte au Moyen Age: de la langue et par la langue même, les étudiants sont passés à une littérature qui enrichit leur pensée et leurs actions d'hommes et de femmes contemporains.

Mais, s'agissant de langue, il n'y a pas que l'histoire. Notre français doit s'étudier comme langue d'aujourd'hui. Des cours de grammaire sont offerts, qui ont pour but d'initier les étudiants à leur futur métier de professeur. Qu'est-ce qu'une grammaire? Comment faire comprendre la structure de leur langue aux élèves qui n'ont pas conscience de ce qui se passe quand ils parlent, un peu comme Monsieur Jourdain ignorait qu'il faisait de la prose? On ne perd pas de vue — faut-il le

dire! — les besoins du français correct, mais on se doit aussi d'ouvrir les esprits à des problèmes plus généraux que ceux de la norme. Nos études trouveront un avantage à s'informer des découvertes nombreuses et fondamentales de la linguistique générale et de la linguistique française. A tous ceux qui sont responsables de la langue qu'on parlera et qu'on écrira demain dans le canton de Neuchâtel, nous essayons d'inculquer cet esprit critique sans lequel on ne saurait maîtriser les situations périlleuses engendrées par l'évolution trop rapide des connaissances et des méthodes.

Et la culture littéraire moderne, du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle? Quand on emploie ce mot de culture, il faut le faire avec prudence. En l'entendant, certains dictateurs de sinistre mémoire sortaient leur pistolet. De nos jours, les oppositions à la culture sont différentes: on crie à l'aliénation, au privilège, à l'alibi. Sans ignorer ces critiques, nous essayons pourtant de faire un bon usage du terme et de la chose. Pas de grandes prétentions ni de grandes théories, puisque nous n'appartenons à aucun ministère de la culture, à aucune assemblée, nationale ou internationale, chargée d'un vaste programme réformateur! Il me semble que parler de culture implique pour nous la reconnaissance de trois lignes de force: une volonté de combattre les tendances trop restrictives, un parti pris d'actualité et la détermination d'être et de rester exigeants.

On a reproché à l'Université et à l'enseignement des lettres françaises en particulier d'être restrictifs. De fait, nous envions un peu comme un paradis perdu, la liberté de nos collègues des gymnases qui savent pratiquer des ouvertures multiples. Ou bien, parlant de littérature théâtrale, par exemple, nous nous sentons en porte-à-faux face à un tel metteur en scène, à tel comédien qui utilise le texte selon sa destination première. Nous nous savons contraints à certaines limites par l'esprit de méthode qui anime l'enseignement universitaire. Mais ce n'est pas forcément un mal et je me prends à penser, trop orgueilleusement sans doute, que

mon metteur en scène ou mon comédien pourrait ne pas partir les mains vides de certains de nos cours! On s'attribue chez nous les termes souvent contradictoires d'interprètes, d'exégètes, d'analystes scientifiques, de philologues: luttes de clocher (je le reconnais volontiers) ou désir d'affirmer sa personne et son être (cette explication me sourit assez), peu importe au fond: chacun de nous est appelé à creuser des domaines plutôt qu'à les survoler. On entrera dans la complexité d'une page de Rabelais, d'une lettre persane de Montesquieu, d'un poème de Baudelaire. C'est à ce point que la restriction est payante. Si nous découvrons que la littérature offre un riche sous-sol, que les textes disent aussi autre chose que ce qu'ils paraissent dire, le profit est grand pour tous: les professeurs d'abord, les étudiants surtout et tous les futurs élèves qu'ils auront. Le plaisir d'entrevoir des sens multiples, la compréhension de très riches rapports, la démythification du langage, comme la découverte de ses pouvoirs, tout cela fait le plaisir du texte. Souhaitons qu'après des études de lettres, on sache mieux imaginer, mieux rêver, écrire et parler plus juste et surtout comprendre avec plus d'ouverture le message des autres. Nous combattons aussi des limites trop étroites par le choix de nos sujets et de nos domaines d'intérêt: la tragédie classique ou la comédie moliéresque, oui, mais aussi Perrault, le conte de fées et le conte populaire; Flaubert, oui, mais aussi Eugène Sue; Malraux, bien sûr, mais aussi le récit poétique de Gracq; le drame claudélien, sans doute, mais aussi le théâtre nouveau et tous ses problèmes («Séminaire de recherches théâtrales»). Signalons à ce propos qu'un autre groupe de recherches existe dans notre Faculté; il s'appelle: «Centre d'étude Arthur Rimbaud» et il peut compter déjà à son actif plusieurs publications consacrées à ce poète.

Comme on le voit par l'énoncé de ces quelques sujets, la part de l'actualité — notre deuxième critère d'une culture défendable — existe bel et bien. Un reproche facile, qu'on se plût et qu'on se plait peut-être à nous adresser encore,

est celui du passisme. Cette critique n'est absolument pas valable. D'abord, parce que nombre de sujets contemporains figurent à nos programmes; outre les précédents, citons: le surréalisme, Eluard, les romans de Tournier, Céline, Artaud, Genet, Bonnefoy et j'en passe. Mais nous cultivons également le souci de l'actualité par une ouverture sans limite à tous les courants de la critique contemporaine. D'ailleurs, pour comprendre le passé, nous chausions presque conjointement deux paires de lunettes, celles d'ailleurs (indispensables!) et celles de maintenant. Depuis vingt ans, la critique a connu des bouleversements importants; elle ne saurait plus ignorer l'aide multiple que lui apportent les sciences humaines. Chaque orientation de la pensée critique est explorée par l'un ou l'autre des professeurs. Il me suffira de citer l'existence de notre cours très populaire des méthodes de la critique littéraire. Des professeurs ou gens de lettres aussi différents que Barbéris et Duchet (sociologie littéraire), Bellemain-Noël (psychanalyse), Bonnefoy (poésie), Henry (philologie et stylistique), Le Guern (linguistique), Marin (philosophie), Peytard (sémiologie), Starobinski, Ubersfeld (théâtre) ont travaillé avec nos étudiants.

Quant à notre dernier critère, celui de la qualité, nous essayons de le maintenir contre vents et marées. Il nous dicte des exigences assez élevées; elles peuvent n'être pas toujours populaires, mais l'importance de l'enjeu vaut bien que nous luttons. Beaucoup d'étudiants répondent à notre souci et travaillent d'arrache-pied; il est absolument faux de prétendre qu'ils appartiennent à la classe oisive de la société. Leur horaire est irrégulier, on les voit quelquefois de loisir quand les autres travaillent, mais ils sont à l'œuvre, et souvent tard le soir, quand d'autres se reposent de la journée. «Licence ès lettres», c'est l'ancien terme latin: licentia docendi, en d'autres termes: permis d'enseigner. Pour conduire les voitures, il faut un permis, et qui n'est pas donné. Pour conduire les esprits, nous imposons des critères exigeants, mais selon des voies qui, nous l'espérons, ne sont pas ennemies du plaisir.

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

## Hit Parade

Résultat de l'enquête No 46 de la Radio-télévision romande:

1. Amoureux solitaires (Lio)\*; 2. Master Blaster (Stevie Wonder); 3. Woman in Love (Barbra Streisand); 4. La marche des Machos (Karen Cheryl)\*; 5. Upside down (Diana Ross); 6. What you're Proposing (Status Quo); 7. La motogodille (Antoine)\*; 8. Gaby oh Gaby (Alain Bashung); 9. Everybody's got to learn sometime (The Korgis); 10. Assez super (Mino); 11. Primitif (Gotainer)\*; 12. Luna (Gianni Togni)\*; 13. Johnny and Mary (Robert Palmer)\*\*; 14. Tunnel of Love (Dire Straits)\*\*; 15. Ma keen dawn (Five Letters); 16. The Winner Takes it all (Abba); 17. Feel's like I'm in Love (Kelly Marie)\*; 18. Food (UB 40); 19. Give me the Night (George Benson); 20. When I'm with you (Sparks)\*\*.

\* En hausse cette semaine

\*\* Nouveaux venus.

## ANNONCÉ

## «Luther» de John Osborne



Portrait de Luther par Lucas Cranach l'Ancien, 1472-1553

Les paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds et environs accueilleront la «Compagnie de la Marelle» de Lausanne, qui jouera «Luther» de John Osborne, au Temple Farel, samedi soir (entrée libre). Ce sera une étape de la grande tournée de trois mois que les comédiens ont entreprise dans toute la Suisse romande et à Bâle.

En 1962, Alain Burnand et Gil Pidoux, un pasteur et un comédien, fondaient à Lausanne le «Théâtre à l'Eglise». Par des spectacles divers, il a cherché à poser au spectateur des questions touchant à son bonheur, au sens de sa vie, à sa vocation d'homme.

Depuis quelques années, le Théâtre de l'Eglise a cherché à jouer dans d'autres cadres que les paroisses. Pour souligner cette nouvelle direction il a récemment changé de nom et s'appelle désormais «La Compagnie de la Marelle».

A propos de la pièce! La vie de Luther est si riche, si tumultueuse, sa personnalité si étonnante, qu'elles fournissent matière à des pièces de théâtre très différentes. John Osborne — dramaturge anglais né en 1929 — s'est attaché à peindre cette complexité. Ainsi présente-t-il aussi bien le fils révolté contre son père, le moine parfait, l'homme public, le politicien, le prédicateur, le père de famille enfin.

De cette fresque se détache l'image d'un homme constamment en question qui, bien qu'ayant accompli de grandes choses qui parfois nous dépassent, reste particulièrement proche de nous. Un drame puissamment humain, disait Jacques Boero. (sp)

## Le saviez-vous ?

● Madagascar possède sa propre espèce de baobab: surnommé «arbrébouteilles», il a un tronc plus élané que les arbres du continent, et les paysans utilisent ses graines pour fabriquer de l'huile.

● Jérusalémy ou Jérusalmy, nom méridional, est une fausse latinisation de «Jérusalem»: il s'agit d'un surnom probable d'un pèlerin revenu de la ville sainte. Quelques hameaux portent le nom de «Jérusalem» dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, le Vaucluse, la Vienne et au-dessus de La Chaux-de-Fonds!

## LETTRES

## «Médicis» et «Fémina»...

Nous l'avons dit succinctement mardi: les prix Médicis (France et étranger) et le Prix Fémina ont été attribués lundi. Voici quelques précisions sur les lauréats.

## UN ADVERSAIRE DE L'APARTHEID

André Brink, 45 ans, lauréat du Prix Médicis étranger 1980 pour «Une saison blanche et sèche» est le chef de file des écrivains blancs de souche hollandaise qui contestent l'apartheid en Afrique du Sud.

Il a été le premier écrivain afrikaner frappé par la censure sud-africaine, en 1973, pour son roman «Au plus noir de la nuit», interdit pour pornographie. Mais lui-même et la critique internationale ont estimé que c'était l'aspect politique de son œuvre qui avait suscité la décision des censeurs.

Dans «Une maison blanche et sèche» Brink fait le procès du système de ségrégation raciale sud-africain.

Son roman s'est inspiré de l'actualité politique la plus brûlante — la révolte des étudiants noirs de Soweto en 1976 et la mort en détention sous la torture en 1977 de Steve Biko, leader du mouvement de la «Conscience noire».

## UN HELVÈTE DÉSOPIANT

Le jury du Médicis et dont la vocation est de couronner un livre d'un ton «nouveau», a choisi cette année deux lauréats. Avec «Cabinet-Portrait» du Suisse Jean-Luc Benoziglio, ils ont primé la drôlerie: l'auteur, sorte de «Woody Allen» des lettres a réussi à son sixième livre, un ouvrage désopilant qui révèle un talent d'humoriste acide. Né en 1942, dans le Valais, en Suisse, Benoziglio s'est orienté vers des études de médecine pour devenir psychiatre, puis il a quitté Lausanne pour Paris en 1966. Sa famille est juive d'ascendance turque. C'est pour fuir les

persécutions que son père vint s'installer en Suisse.

## UN LIVRE PUDIQUÉ

Enfin le Prix Fémina, décerné à Jocelyne François au premier tour par cinq voix contre une à Robert André («Une passion ingénue») et trois votes blancs, récompense un livre très pudique et sensible, aux dires des jurés. «Joue-nous Espana» est le troisième livre de Jocelyne François, 47 ans, licenciée de philosophie — c'est le roman d'une enfance passée dans l'Est, avant la guerre et la débâcle, au sein d'une famille humble qui veut donner une éducation sévère, mais ne peut s'opposer à la découverte de l'homosexualité, l'un des thèmes dominants de l'œuvre de Jocelyne François.

(ap, afp)

## Pensée

L'artiste qui fait attention à son sort est comme le funambule qui ferait attention à ses pieds.

Paul Claudel

## ANNONCÉ AU CLUB 44

## La Suisse en pilotage automatique et les Romands jardiniers du Paradis?

La Suisse se trouve actuellement, de l'avis des économistes comme des politologues, à un tournant de son histoire. Révolution technologique, crise de l'énergie, problème des minorités, position sur l'échiquier européen et mondial, telles sont quelques-unes des questions qu'elle aura à résoudre ces prochaines années. Mais est-elle préparée à y faire face?

## Pensée

Les gens ne sont pas plutôt attroupés qu'ils se croient en société.

Chamfort

## Annoncé à La Chaux-de-Fonds

## Le groupe «New-Point»



Sous l'égide du Centre de rencontre, ce groupe biennois se produira samedi soir à la salle de la Croix-Bleue. Succédant sans le copier à l'ancien Point défunt, le «New-Point» se détache complètement de ce qui fut fait auparavant! Franchement rock autrefois, le style actuel du groupe est devenu une palette musicale riche en rythmes, alliant funk, jazz-rock et salsa.

Le programme a été préparé de façon à ce que «New-Point» soit à même de proposer à son public un spectacle de plus de 90 minutes de vibrations musicales. Le répertoire est chaud, plein d'exotisme et ne laissera certainement pas les auditeurs... froids. Au contraire, le spectacle est une suite de rythmes entraînants, allant du rock «romantique» au rock «sur chapeaux de roues»... (sp)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Rapport en discussion ce soir au Conseil général

# Sport à La Chaux-de-Fonds: un bilan et des intentions

Qu'avons-nous fait, que faisons-nous, qu'avons-nous l'intention de faire pour favoriser, pour encourager la pratique du sport à La Chaux-de-Fonds ? C'est à ces trois questions que répond le Conseil communal dans un rapport d'une vingtaine de pages soumis au Conseil général et inscrit à l'ordre du jour de la séance - publique, comme toujours - de ce soir.

Ce rapport d'information répond en fait à une motion G. Berger et consorts acceptée par le Conseil général en janvier 79 et invitant l'exécutif à mettre sur pied une commission consultative des sports. La question avait déjà été évoquée à plusieurs reprises ces dix dernières années. Elle avait toujours rencontré l'accueil le plus réservé, pour ne pas dire hostile, du Conseil communal. En janvier 79, c'est l'opposition survenue entre escrimeurs et hockeyeurs face au projet d'aménagement d'une salle d'escrime à la patinoire qui l'avait remise sur le tapis.

Fondamentalement, l'avis du Conseil communal n'a pas changé: il est toujours opposé à la mise sur pied d'une telle commission. Il le répète dans ce rapport. Les sociétés sportives elles-mêmes, consultées à ce sujet, ont exprimé un préavis largement négatif. En revanche, le Conseil communal a saisi l'occasion de dresser un bilan des réalisations communales dans le domaine des sports, de présenter des projets, de définir sa conception d'une politique des sports et ses intentions. Ce genre de tour d'horizon est un exercice relativement rare, mais utile. On verra si le Conseil général s'en trouve satisfait, ou s'il se crispe sur cet enrobage d'un refus d'obtempérer à un vœu qu'il avait expressément émis !

Une commission des sports avait d'abord été proposée comme organe de gestion de l'équipement sportif et de coordination des activités. Dans la dernière formulation retenue, il n'était plus question que d'une commission consultative, ayant pour tâche d'associer les sociétés sportives aux décisions et réalisations les concernant et de coordonner leurs activités, voire de concilier leurs intérêts. On connaît la position très claire du Conseil communal sur le principe: il n'est pas favorable à une dilution des responsabilités. Pour lui, Conseil communal d'une part, Conseil général d'autre part, doivent conserver leurs attributions et prérogatives respectives dans la définition de la politique communale en tous domaines, et dans la direction, la gestion des affaires publiques. Comme le Conseil général avait accepté à l'unanimité la mo-

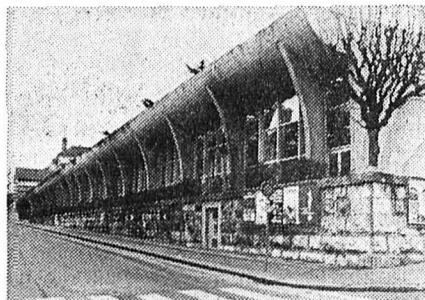
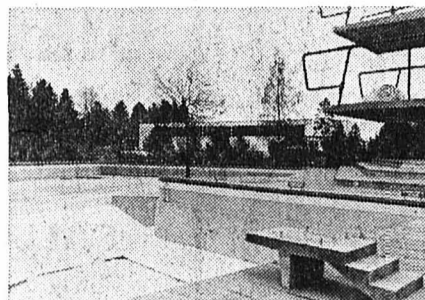
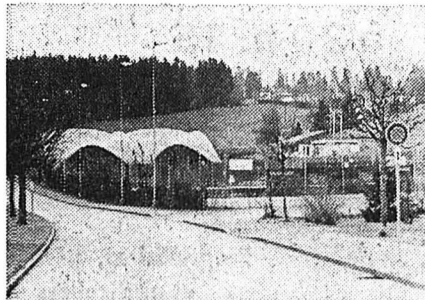
tion Berger, le Conseil communal explique qu'il a organisé une consultation des intéressés, à savoir les sociétés sportives de la ville. Cinquante-quatre ont été convoquées à cette fin. Quarante-cinq ont répondu à la convocation. Et après débat, quarante-trois se sont prononcées contre la création d'une commission des sports, deux seulement pour... En revanche, les sociétés ont demandé à être réunies une fois par an autour du conseiller communal directeur de l'Office des sports. Le Conseil communal a déclaré qu'il organiserait cette rencontre annuelle, et qu'en plus il consulterait les sociétés intéressées sur chaque projet important d'aménagement ou de construction d'un équipement sportif. Ces deux mesures réalisent en partie du moins le souhait de consultation qui fondait la revendication d'une commission.

trois ou quatre terrains de football ou de jeux, des téléskis, deux manèges, une dizaine de courts de tennis dont deux couverts, une salle d'escrime, une salle de judo, une salle de billard, des salles de culturisme ou d'arts martiaux, des stands ou installations de tir, des pistes de quilles, une patinoire naturelle, etc., appartenant à des sociétés ou à des personnes privées, mais accessibles au public par affiliation ou location. On peut évoquer aussi, à part, la maison de vacances de la ville à Arvevres-Villars, disponible aux écoles et au public comme «base» de séjours sportifs.

Le rapport mentionne aussi le personnel communal nécessaire à l'entretien et au fonctionnement des équipements, mais l'énumération n'est pas aisée du fait que plusieurs services (Office des sports, Service des bâtiments, Service des parcs et plantations) comptent du personnel affecté à temps complet ou partiel à ces tâches.

## Des projets

A partir du recensement des installations et équipements disponibles et des besoins manifestés, le Conseil communal consacre un chapitre de son rapport aux réalisations qu'il qualifie de souhaitables encore: construction de halles de gymnastique au Centre professionnel de l'Abeille, d'une piscine couverte, de locaux d'escrime, d'un terrain de football avec vestiaires aux Arêtes, d'un terrain de football en terre battue au Parc des sports, d'une patinoire ouverte (ces projets se voyant attribuer une certaine priorité). On peut ajouter à cette liste l'aménagement d'un terrain de rugby, suivant l'évolution que ce sport connaîtra chez nous. Le Conseil communal envisage aussi d'aménager un second parcours genre Vusi du côté de La Sombaille ou du Haut-des-



Communales ou privées, les installations sportives chaux-de-fonnières ne sont pas sous-développées. Mais des lacunes subsistent, qu'on s'emploiera à combler (photos Bernard)

Combes, ainsi qu'une piste de trial, et d'améliorer la piste finlandaise de Cappel. Au chapitre des améliorations, on note encore que sont prévues celles des terrains de football es Forges et des Foulets, de la piscine, de la patinoire, du Pavillon des Sports, du Centre sportif de La Charrière, du Boccia-Club. Ces réalisations seront planifiées et décidées en fonction des possibilités moyennant accord du Conseil général, de cas en cas.

## mémo

- Théâtre: 20 h. 30, Les Calchakis.
- Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
- Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- La Sombaille, home méd.: Artisans amateurs du 3e âge.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
- Club 44: expos. Aloys Perregaux, 18-20 h.
- Galerie Cimaize: Pierre Christe, 19-21 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- The Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.
- Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 70, 14-18 h.
- Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
- SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-tendue: No 143. 20' d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 12 h. - 13 h.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch.-Naine 2a. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Protection des animaux: tél 23 58 82 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas voir page 29.

## avis urgents

Ce soir, à 20 heures à l'Ancien Stand

## LE GRAND LOTO du FC La Chaux-de-Fonds

Quines formidables A ne pas manquer!!! 29611

THÉÂTRE CE SOIR à 20 h. 30

## Los Calchakis

2e partie Misa Criolla Accompagnés par le chœur mixte LES 4 SAISONS de Corminbœuf 28691

## Au niveau scolaire déjà

Dans son appréciation de la situation du sport en ville, le Conseil communal commence par montrer l'effort accompli au niveau scolaire déjà. Dès le jardin d'enfant, les enfants prennent conscience de leurs possibilités physiques par des exercices d'assouplissement et de rythmique, des jeux, des promenades. Les jardins disposent de salles appropriées aux exercices physiques.

Au niveau primaire, les activités sportives sont en partie imposées par les programmes, en partie laissées à l'initiative des autorités scolaires ou des maîtres. A tous les degrés primaires, trois périodes de 45 minutes doivent en principe être consacrées chaque semaine à l'éducation physique. Cet enseignement est assuré dans une proportion d'un quart par des maîtres spécialisés et pour le reste par les instituteurs et institutrices. Mais tous les collègues n'ont pas de salle de gymnastique. Le partage des six grandes halles disponibles (y compris le Pavillon des Sports) et des six petites entre les 125 classes primaires actuelles (2274 élèves) fait que 34 pour cent seulement des classes peuvent disposer d'une halle pour trois périodes, 61 pour cent pour deux périodes, trois pour cent pour une période, tandis que deux classes des environs doivent se contenter de leur environnement pour leurs activités sportives. Bien entendu, le Centre sportif de La Charrière, la piscine des Mélézes, le bassin de natation de Numa-Droz, la piste Vita, la patinoire, différents autres terrains communaux et la nature sont mis à contribution aussi.

En plus du programme, les élèves bénéficient des camps de ski ou de plein air, des

joutes sportives, des journées sportives, de leçons de natation (plus de 90 pour cent des enfants quittent l'Ecole primaire en ayant acquis au moins les rudiments de la nage), un cours facultatif multi-sports, etc.

Il en va de même au degré secondaire. Là aussi, le sport forme la base de l'enseignement d'éducation physique et fait à ce titre partie intégrante de l'enseignement primaire. Sur les 104 classes actuelles de l'Ecole secondaire (2100 élèves), 58 bénéficient de trois périodes hebdomadaires consacrées à cette branche, et 46 de deux périodes, données par douze maîtres spécialisés et sept instituteurs. Chaque élève a une «fiche de performances» sur laquelle sont portés les efforts fournis et les résultats atteints. S'ajoutent à ces heures du programme toute une gamme d'activités sportives figurant à la «carte» des activités complémentaires à option. Et à l'Ecole secondaire aussi, on compte par centaines les participants aux camps de ski, camps estivaux, excursions, joutes, etc.

Au niveau de l'Ecole de commerce et du Gymnase, la situation est aussi satisfaisante. En revanche, elle est très insuffisante dans les écoles professionnelles. Les apprentis surtout (550 à l'Ecole professionnelle des arts et métiers, 367 à celle de la SSEC) n'ont pas leur compte d'activités sportives au programme. Faute de locaux en partie, mais faute de temps aussi: il faudra, pour atteindre un degré suffisant d'activités physiques au programme, disposer de cent heures d'enseignement supplémentaires... et de l'accord des maîtres d'apprentissage pour accorder ce temps supplémentaire de présence à l'école des apprentis.

boccia, minigolf, pétanque, patin, natation, sauvetage, aviation, boxe, alpinisme, moto, athlétisme, ski, skeet, cavalerie, escrime, spéléologie, tir, etc. Les handicapés ont à disposition des clubs, installations et cours particuliers. Il en va de même des sportifs du 3e âge. Pour ce qui est des installations, on ne peut pas parler non plus de sous-développement! La ville possède en propre son centre sportif comprenant plusieurs terrains de football, un stade d'athlétisme, un pavillon omnisports, un terrain d'équitation, etc. sur une surface totale de 100.000 m<sup>2</sup>; le complexe piscine-patinoire couverte-minigolf (ce dernier loué à un privé); trois terrains de football de quartier (Charrière, Forges, Foulets); six terrains de basketball, deux de handball; 21 halles de gymnastique; un aérodrome; deux piscines d'entraînement; des pistes de ski, des terrains de jeux, etc. A cela, il faut ajouter

## Volonté d'encouragement

Le rapport est aussi l'occasion pour le Conseil communal de définir sa conception de la politique communale des sports, en fonction de laquelle il présente notamment ses intentions. Il explique d'abord ce qu'il entend par sport: une «activité physique libre, spontanée, pratiquée pendant les loisirs» (c'est la définition du Conseil de l'Europe) et englobant non seulement les sports proprement dits, mais aussi les jeux, les exercices de maintien en condition, les activités à caractère esthétique (danse, etc.) qui exigent un certain effort. Développement, harmonie et réalisation de l'individu sont les objectifs globaux du sport, mais le Conseil communal détaille les principaux avantages spécifiques: assurer un bon fonctionnement physiologique du corps, le bien-être physique; rechercher une libération émotive, un dépassement de soi, une confrontation avec soi-même; occuper agréablement ses loisirs, établir des contacts sociaux; favoriser la prévention ou la guérison de certaines maladies; voire libérer les tendances agressives ou prévenir toxicomanies ou délinquance...

Le Conseil communal se dit conscient que l'encouragement et la pratique du sport ne peut pas être le fait des seuls pouvoirs publics (l'environnement socio-économique joue un rôle aussi, par exemple). Mais il affirme sa volonté d'y contribuer en soutenant un haut degré de pratique sportive à l'école; en poursuivant l'équipement sportif de la ville; en encourageant (par des conditions de tarif ad hoc, entre autres) l'accès de chacun aux installations sportives; en veillant à la protection des sites et des espaces naturels favorables à la libre pratique individuelle ou collective du sport (et de ce côté-là, notre région est favorisée!); en entretenant des relations étroites avec les sociétés sportives et en soutenant leurs tâches

d'animation; en prenant des initiatives d'incitation à la pratique des sports.

Le Conseil communal se prononce aussi pour une complémentarité entre sport populaire et sport dit «de spectacle» ou de compétition. Il signale une démarche de l'Office des sports visant à créer en ville une école supérieure des villes, à la suite de laquelle un groupe de travail a fait plusieurs recommandations visant à faciliter l'entraînement des sportifs de pointe. Le Conseil communal estime en effet que les équipes ou les sportifs de haut niveau contribuent non seulement à l'image de la ville à l'extérieur, mais aussi à l'émulation sportive en général.

MHK

## BIAUFOND

### Un chamois enragé attaque sept personnes

Emoi dans la forêt sur le sentier des gorges de la Ronde menant au lac du Cul-des-Prés où, samedi, trois jeunes furent attaqués par un chamois dont l'un fut mordu à une jambe. Un moment plus tard, celui-ci s'attaqua à deux autres personnes non loin du lac du Cul-des-Prés. Les douaniers, alertés par les cris, arrivèrent malheureusement trop tard. Le dimanche, les gardes-chasses patrouillèrent dans tout le secteur et ne remarquèrent aucune trace de l'animal. Enfin, dans l'après-midi, deux nouvelles personnes étaient attaquées mais les douaniers réussirent enfin à abattre ce dangereux animal. (jmb)

## Après le séisme d'Italie méridionale: collecte et information organisées

Le terrible tremblement de terre qui a dévasté le sud de l'Italie a suscité à La Chaux-de-Fonds et dans la région, comme partout ailleurs, une émotion considérable.

Cette émotion est renforcée encore par le fait que passablement de travailleurs et de familles originaires des régions sinistrées habitent chez nous et que beaucoup sont directement frappés par ce drame.

### INFORMATIONS CONSULAIRES

A l'intention des personnes directement intéressées par l'événement, on peut signaler que le consulat d'Italie à Neuchâtel (tél. 038 24 31 00) et l'Agence consulaire d'Italie à La Chaux-de-Fonds (tél. 039 23 29 25) sont à disposition pour fournir informations et renseignements en leur possession.

Ils peuvent notamment se renseigner sur les communes touchées, les listes des victimes (tenues à jour à mesure qu'elles parviennent), ainsi que sur la gratuité du voyage jusqu'au zone si-

nistrées offerte aux personnes que le drame concerne de la manière la plus directe.

### SOLIDARITÉ MATÉRIELLE

Par ailleurs, les paroisses catholiques ainsi que les Missions catholiques italiennes et espagnoles de La Chaux-de-Fonds et du Locle annoncent qu'elles organisent une collecte en faveur des sinistrés de l'Italie méridionale. Les fidèles peuvent apporter leur offrande aux messes de samedi et dimanche prochains, les dons étant ensuite acheminés vers leurs destinataires par le chemin le plus sûr.

Une autre possibilité offerte de participer à cette action de solidarité consiste en versements faits à Caritas Neuchâtel, ccp 20-5637 Neuchâtel, en indiquant au dos du bulletin «Tremblement de terre d'Italie». Les organisateurs de cette collecte indiquent qu'elle s'inscrit dans le rapprochement voulu récemment par la Journée des migrants. Les paroisses et missions catholiques expriment leur profonde sympathie aux familles touchées par le cataclysme. (sp-imp)

### Autres informations chaux-de-fonnières en page 5

ADRESSEZ-VOUS A L'ARTISAN  
**Bijouterie Henri Baillod**  
Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 14 75

P 2022

## avis urgent

### FINANCES FEDERALES

- Taxe poids lourds,
- Impôt sur l'énergie,
- Augmentation de l'ICHA... Consommateurs, que préférez-vous: Des impôts nouveaux ou... des économies? Le 30 novembre,

## ECONOMIES 3 x UI

Comité neuchâtois pour les économies. Responsable François Reber.

**Café de la Place - Le Locle**  
**Vendredi 28 novembre**  
**à 20 h. 15**

# Match au loto de la Musique scolaire

**Superbes quines**  
**35 tours Fr. 15.-**  
**3 cartons - Tour gratuit**



Propriétaires, gérances et particuliers

Ferblanterie - Couverture  
 Etanchéité - Paratonnerre  
**R. NIEDERHAUSER**  
 Concorde 53 - Jaluse 29  
**31 59 65** 91-183

**ANDRÉ BUBLOZ**  
 Concessionnaire téléphone  
 Installations téléphone  
 Télédiffusion - horloges et signaux  
 Etangs 16  
**31 55 44** 91-179

Installation sanitaire - Ferblanterie  
 Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI**  
 Envers 17a  
**31 24 39** 91-185

Electricité générale  
 Vente - Installations  
**ROGER BERGER**  
 Daniel-JeanRichard 25  
**31 30 66** 91-83

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints  
 Plafonds suspendus - Enseignes  
**CLAUDE JEANNERET**  
 succ. de Becker & Co - Envers 39  
**31 37 61** 91-180

Installation sanitaire  
 Electricité - Gaz  
**SERVICES INDUSTRIELS**  
 magasin M.-A.-Calame 10,  
 31 47 22  
**31 63 63** 91-221

Installation chauffage central  
**PIERRE-ALAIN BENOIT**  
 2405 La Chaux-du-Milieu  
**36 12 94** 91-169

Installations frigorifiques  
 Dépannages  
 Congélateurs collectifs  
**ROGER GAFNER**  
 Avenir 33  
**31 11 29** 91-168



**Un coup de téléphone suffit**

## MAISON DE PAROISSE

Envers 34 - Le Locle

Vendredi 28 novembre à 20 h.

PROJECTION DU FILM:

# DIEU EN ENFER

Témoignage d'une famille hollandaise pendant l'occupation et dans le camp de Ravensbrück.

91-31757

## SALLE FTMH - LE LOCLE

VENDREDI 28 NOVEMBRE 1980 À 20 H. 15

# match au loto de l'Echo de l'Union

30 tours Fr. 12.-

TOURS GRATUITS - UN CARTON

91-31763



SAMEDI 29 NOVEMBRE à 20 h. 30

Mes faits divers

Spectacle de chansons avec

**Gilbert PINGEON et Monique ROSSÉ**

Pianiste: VIVIEN

91-298

**hôtel-de-ville 34/le locle**



EXPOSITION DE PEINTURE

**Jean-Paul PERREGAUX**

du 28 novembre au 14 décembre 1980

Ouverte tous les jours

**hôtel-de-ville 34/le locle**

## Votation cantonale du 30 novembre

### Initiative populaire pour une répartition équitable des mandats au Grand Conseil

- \* Actuellement, l'élection du Grand Conseil se fait selon un système qui ressemble à la proportionnelle, mais qui n'est pas vraiment la proportionnelle.
- \* Il arrive par exemple (ce qui est inadmissible) qu'un parti ait 3, 5 ou 10 députés de plus qu'un autre, sans avoir plus d'électeurs.
- \* Cette anomalie doit être corrigée.

**Pour un mode d'élection plus moderne et plus démocratique.**

**Pour une véritable proportionnelle**

**Votez OUI**

Parti socialiste du Jura bernois  
 Resp. : André Ory

06-12841



**Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:**  
 immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie

### Studio

Fr. 325.- y compris les charges. Libre tout de suite.

### Appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges. Libres tout de suite.

Eventuellement GARAGE à disposition.

### Fiduciaire J. & C. Jacot

Envers 47 - Le Locle

Tél. (039) 31 23 53

91-62

A louer au Locle

### appartement 3 pièces

ensoleillé, tout confort, dépendances, parfait état. Libre tout de suite ou à convenir. Foyer 18. Tél. (039) 31 28 04

91-60818

A louer au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

### APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Fr. 252.- par mois + charges.

### APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Fr. 308.- par mois + charges.

Confort, balcon, cave.

Gérance Schenker Manrau  
 Avenue Fornachon 29, Peseux  
 Tél. (038) 31 31 57

87-605

A louer au centre du Locle

### appartement 4 pièces

tout confort, loyer modéré. Libre tout de suite.

Tél. 039/31 23 53

91-62

A louer au LOCLE, près de la gare, tout de suite ou pour date à convenir

### STUDIO non meublé

tout confort, loyer mensuel Fr. 205.- charges comprises.

Pour visiter: M. Capucci, tél. 039/31 59 83

Pour traiter: Gérance Schenker Manrau

Av. Fornachon 29, Peseux

Tél. 038/31 31 57

87-605

A LOUER au Locle

### CHAMBRE INDÉPENDANTE

meublée. Possibilité de cuisiner.

Situation près du technicum. 91-158

Tél. (039) 31 67 77.



Toutes les marques Exposition permanente: plus de 100 modèles

Av. Léop.-Robert 23

Tél. (039) 22 38 03

## À LOUER AU LOCLE APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, dans immeuble rénové.

Fr. 260.- + charges.

Tél. (039) 31 16 51 ou (039) 31 56 55.

A remettre au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

## CONCIERGERIE

d'un immeuble de 5 étages, appartement moderne de 3 pièces à disposition, loyer raisonnable.

Gérance Schenker Manrau

Avenue Fornachon 29, Peseux

Tél. (038) 31 31 57

LE LOCLE

À LOUER

pour le 30 avril 1981

## SPLENDIDE APPARTEMENT DE 3 1/2 CHAMBRES

Tout confort. Cuisine agencée. Grand balcon. Ascenseur. Conciergerie.

Tél. 039/26 65 75, pendant les heures de bureau.

29177

## A louer au Locle Studio meublé

tout confort, en plein centre de ville, Fr. 230.- y compris les charges. Libre tout de suite.

## Studio meublé

avec cuisine agencée, salle de bains, quartier des Girardet, Fr. 230.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

## Appartement 2 pièces

tout confort, en plein centre de ville, Fr. 280.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

## Appartement 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Girardets, Fr. 360.- y compris les charges. Libre tout de suite.

## Appartement 3 pièces

au Crêt-Perrelet, très ensoleillé, tout confort, balcon, Fr. 370.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

## Appartement 4 pièces

très ensoleillé, quartier des Cardamines, tout confort, balcon, Fr. 560.- y compris les charges. Libre tout de suite.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT

Le Locle-Envers 47

Téléphone (039) 31 23 53

91-62

# La liberté

ne peut pas se mesurer avec

**de L'ARGENT des STATISTIQUES des AMENDES et des JUGES**

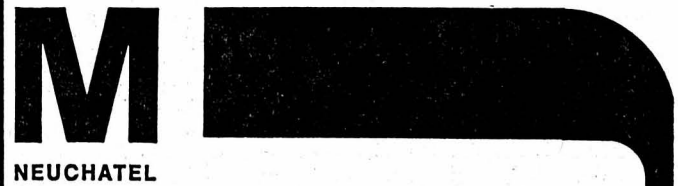
pour notre liberté

**NON**

au port obligatoire de la ceinture de sécurité.

Francis Tissot  
 Electricité - Le Locle

91-176



NEUCHÂTEL

cherche

pour le RESTAURANT DE SON MARCHÉ DU LOCLE

## DAME DE BUFFET

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures (heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
- 4 semaines de vacances au minimum, dès janvier 1981
- nombreux avantages sociaux.

28-92



Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL  
 service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,  
 case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

# Le projet de budget du ménage communal loclois en 1981 soumis à la prochaine séance du Conseil général

Sans qu'il soit particulièrement réjouissant, le budget de la ville du Locle, pour 1981, tel qu'il sera soumis aux conseillers généraux, qui se réuniront le vendredi 5 décembre 1980, n'a pas non plus un aspect catastrophique. En effet, si nous analysons les chiffres et les commentaires du Conseil communal, on constate que les recettes, telles qu'elles sont budgétées, s'élèveront à 30.061.080 fr., alors que les dépenses, sans les amortissements comptables, seront de 28.868.965 fr., faisant apparaître un bénéfice financier de 1.192.115.

La situation est un peu différente si l'on prend en considération les amortissements, qui s'élèvent à 1.268.810 fr. pour la commune et à 821.100 fr. pour les services industriels, soit 2.089.910 fr. au total, provoquant par conséquent un excédent des charges qui s'élèvera à 897.795 fr., ainsi qu'en témoigne le tableau que nous publions ci-dessous.

Le budget, précise le rapport du Conseil communal, a été établi après un examen très consciencieux des différents chapitres, en tenant compte de la situation économique de la région et de la diminution de la population.

Il faut néanmoins constater que les charges nettes budgétaires sont en augmentation de 1.686.840 fr. par rapport au budget de l'exercice en cours.

Le bénéfice financier, dit encore le rapport du Conseil communal, permettra l'autofinancement des investissements qui seront réalisés en 1981, pour un montant de 1.200.000 fr.

610.000 francs d'impôts sur la fortune et de 13.200.000 francs sur le revenu, alors que les personnes morales payeront 500.000 francs d'impôt sur le capital et 610.000 francs sur les bénéficiaires.

## CHARGES COMMUNALES

Les intérêts passifs et les frais d'emprunts s'élèvent à 3.713.520 francs. Il est intéressant de constater, comme le relève le rapport du Conseil communal, que les intérêts passifs, par rapport aux charges communales, sont régulièrement en régression, passant de 18,94% en 1975, à 12,13% en 1980 et à 11,99% en 1981. Quant aux frais d'administration, ils sont en augmentation de plus de 200.000 francs, en raison de l'adaptation des traitements, y compris les charges sociales.

## LES LOURDES CHARGES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A l'instar des constatations faites dans toutes les autres communes du canton - et sans doute s'agit-il d'un fait généralisé dans l'ensemble du pays - les dépenses relatives à l'instruction publique, à elles seules, absorbent à peu près le tiers des revenus communaux. Les traitements des directeurs et du corps enseignant subissent une légère augmentation au 1er janvier 1981.

A la lecture détaillée du chapitre consacré à l'instruction publique, on constate que la Musique scolaire est soutenue par une subvention s'élevant à 73.000 francs, s'agissant de 60.000 francs pour les salaires des directeurs et de 13.000 francs pour les camps, les concerts, les locaux pour les répétitions et l'amortissement du matériel. En outre, aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire, le nombre des élèves est en légère diminution, mais suffisante pour entraîner, dans chaque degré, la suppression de deux classes.

Le phénomène est inverse dans l'enseignement technique où le nombre d'élèves passera de 234 en 1980, à 265 en 1981.

## UNE RALLONGE POUR LE TPR

Au chapitre des sports, des loisirs et de la culture, les dépenses sont également en augmentation d'environ 10% par rapport à l'exercice en cours. Les subventions aux sociétés ne subissent pas de modifications importantes, si ce n'est que l'appui prévu jusqu'ici en faveur de la Société des Amis du Théâtre est supprimé, en raison de la mise en veilleuse de cette association, et la subvention accordée au Théâtre populaire romand passera de 40.000 à 50.000 francs.

Aux travaux publics, augmentation également de 10% des dépenses, environ, provenant essentiellement de la majoration des traitements.

## AUTOMOBILISTES, MODÉREZ VOTRE VITESSE !

Au chapitre de la police, non seulement le nombre des agents passera de 21 à 22 - sans jeu de mot! - pour qu'ils soient mieux en mesure de s'acquitter des tâches sans cesse accrues qui leur sont confiées, mais on prévoit une augmentation sensible du produit des amendes en effectuant plus fréquemment des contrôles de vitesse aux points névralgiques de la ville.

Telles sont, dans les grandes lignes, les prévisions budgétaires auxquelles le Conseil communal s'est arrêté et qu'il soumettra à l'approbation du Conseil général, ainsi que le propose la Commission du budget.

Roland MAIRE

## Piéton renversé

Hier à 17 h.30, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle J. G., circulait rue Daniel-JeanRichard en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur du Café de la Place, elle a remarqué tardivement qu'un piéton, M. Charles Huguenin, 68 ans, du Locle, traversait la chaussée sur un passage de sécurité de droite à gauche. Malgré un freinage, la conductrice n'a pu éviter le piéton. Ce dernier a été renversé et blessé; il a été transporté à l'hôpital.

# Ce soir, sur les ondes de la Radio romande Ecoutez une fois encore les Loclois qui chantent et racontent leur ville



Pour les accordéonistes jurassiens, une fois de plus, c'est le succès.

Première séquence, premier succès d'une émission que d'innombrables auditeurs ont écoutée, en retransmission directe depuis la salle Mireval, au Locle, jeudi dernier, sur les ondes de la Radio romande.

Le mélange des propos, de la musique et si les auditeurs, en les écoutant, y ont éprouvé du plaisir, il en fut tout autant des protagonistes réunis dans la salle Mireval, autour de Michel Dénéziat et de ses collaborateurs, où régnait une sympathique et chaleureuse ambiance. Les propos de M. Maurice Huguenin, président de la ville du Locle, ont été encadrés de musique et de chants et il en fut de même, tout au long des 55 minutes de l'émission, de ceux de MM. F.-A. Müller, Ernest Hasler, Robert Jequier, pasteur, Paul Huguenin, Luc Tissot, Jacques-André Choffet, Charles-Henri Pochon qui se sont succédé au micro, parlant tour à tour du tourisme, de l'histoire de notre

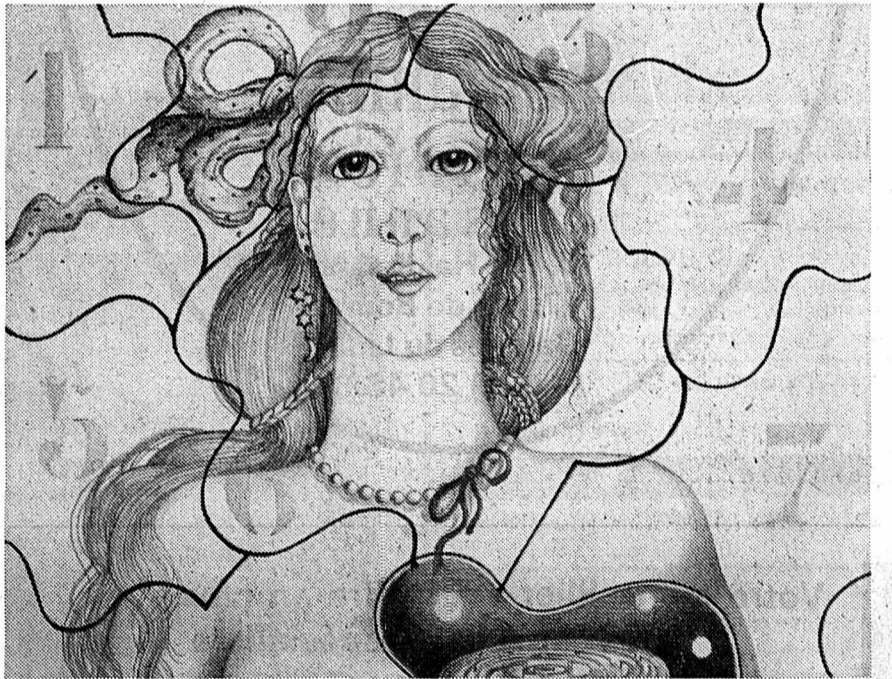
cité, des activités qui s'y déroulent et des industries qui s'y développent.

Si les propos de Mme Simone Favre furent amusants, le message de Mlle Elisabeth Blaser, notre vaillante centenaire, fut émouvant, et ce n'est pas sans plaisir que nous avons écouté le duo de MM. René Geyer et Jean-François Droxler, accompagnés à l'accordéon par Gilbert Schwab. Enfin, Olivier Favre, malicieusement ce soir-là, avait échangé ses skis contre une guitare qu'il maîtrise tout aussi bien en accompagnant des chansons de sa création. Il y a là un talent sans doute prometteur.

Puis dès 21 heures, c'est la seconde séquence qui a été enregistrée et qui sera diffusée ce soir dès 20 h. 05 sur le premier programme de Sottens et sur les ondes ultra-courtes.

Nous n'en dirons rien, sinon qu'elle est aussi d'excellente facture et nous en laissons la surprise à ceux qui seront à l'écoute ce soir. (m)

# A La Grange Le message de Gilbert Pingeon, en musique et en chansons



Avec la collaboration de Monique Rossé, qui chante, et celle de Laurent Vivien, qui anime les claviers, Gilbert Pingeon racontera et chantera « Ses faits divers » samedi soir à 20 h. 30, à La Grange, au No 34 de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Il s'agit d'un véritable spectacle de chansons dont Gilbert Pingeon est l'animateur endiablé, en étant également un redoutable manipulateur du langage. Ses allées et venues sont saisissantes, entre le particulier et le général, et tout à la fois, il est un observateur incisif et chaleureux de ce qui l'entoure, sinon de ses propres fantasmes.

Par ailleurs, il a su mettre, sur ses vers volontiers échevelés, des musiques variées, solidement construites, attachantes et dont le côté volontiers « jazzy » n'a pas eu pour moindre mérite d'obliger Monique Rossé de jouer autant sur le rythme et la subtilité de certaines nuances que sur une utilisation principalement ostentatoire de sa belle et impressionnante voix.

(imp)

## mémo

### Le Locle

- Musée des Beaux-Arts: expos. de Noël - 3 graveurs, 14-18 h.
- Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
- Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
- La Main-Tendue: tél. No 143.
- Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.

## REVENUS COMMUNAUX

Intérêts actifs	808.400,—
Immeubles locatifs	682.615,—
Forêts	26.270,—
Impôts	15.750.000,—
Taxes	1.127.700,—
Recettes diverses	763.500,—
Services industriels	309.100,—

## CHARGES COMMUNALES

Intérêts passifs et frais d'emprunts	3.713.520,—
Frais d'administration	2.737.120,—
Hygiène publique	190.330,—
Instruction publique	6.139.110,—
Sports, loisirs et culture	1.113.025,—
Travaux publics	3.028.465,—
Police	1.249.330,—
Œuvres sociales	1.521.000,—
Dépenses diverses	673.480,—

20.365.380,— 19.467.585,—

L'excédent des charges est ainsi de

897.795,—

Au chapitre des immeubles, on apprend que la réfection de 105 pièces est envisagée, qu'il s'agit de chambres, de salles de bains, de WC ou de cuisines. Les forêts, une fois de plus, sont une source régulière de revenus, même s'ils sont modestes et l'année prochaine, 1650 sylvies seront abattues. Mais qu'on se rassure, le reboisement est obligatoire et il est assuré. Les prix du bois de service sont en hausse et ne paraissent pas devoir fléchir dans un proche avenir.

Quant aux impôts, si tout va bien, ils pourront être de plus de 800.000 francs supérieurs à ceux de l'année en cours. Il s'agira, pour les personnes physiques, de

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Sociétés locales

- APMS. - Vendredi 28, 20 h., Cercle de l'Union, comité. Tél. 23 73 49.
- Associazione Nazionale Combattenti e Reduci Italiani in Svizzera. - Sabato 29, Cena annuale, Restaurant des Endroits, 18 h. 30, tél. 26 99 07 - 26 07 58.
- Chœur d'hommes «La Pensée». - Ce soir, 19 h. 45, basses; 20 h. 15, ensemble, salle St-Pierre.
- Chœur mixte Eglise réformée. - Dimanche 30: premier dimanche de l'Avent. Participation du chœur au culte de la chapelle des Forges. Répétition à 9 h. Mardi 2 décembre, 19 h. 45: au Presbytère, répétition pour les dimanches de l'Avent. Etude du «Magnificat de Bach», de la «Messe du Couronnement» de Mozart.
- Chorale L'Avenir. - Répétition, vendredi 28, 20 h. 30, au local, Café d'Espagne.
- Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Les Pradières et La Joux-du-Plâne ouverts. Samedi 6 décembre, dès

## Routiers en fête

Samedi dernier, le personnel de l'entreprise von Bergen & Co., qui groupe 55 personnes, était réuni pour fêter plusieurs anniversaires de travail. M. Antoine Favre a été récompensé pour 25 ans d'activité, MM. Albert Jenni et Willy Montandon pour plus de 20 ans passés au service de l'entreprise comme chauffeur de poids lourds. Douze autres collaborateurs ont reçu une récompense pour des périodes allant de 10 à 20 ans effectuées dans les différents secteurs de cette entreprise qui est au service de l'économie de notre région. Après les remerciements prononcés par M. Jean von Bergen, un apéritif mit fin à cette journée de félicitations aux routiers qui sont sympas. (sp)

SUZIE

# Un goût inimitable

Agent exclusif ERNEST FAVRE SA, Genève

**CONTRE l'obligation  
POUR la LIBERTÉ d'action  
et la RESPONSABILITÉ  
personnelle**

VOTEZ

**NON**

au port obligatoire de la ceinture.

Renaud Biéri  
Conseiller général

29551

**Le cadeau  
choisi à temps  
est celui qui  
fait plaisir**

**Frutiger** Confection pour Messieurs

Daniel-Jean Richard 15 - Le Locle

VOYEZ NOS VITRINES

Parc pour voitures derrière l'immeuble

91-253

De nouveau là **LES BISCÔMES AU MIEL**  
**MASONI** Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie

**TELECOP**

**NOUVEAU !**



- PAL/SECAM
- TÉLÉCOMMANDE
- ÉCRAN 67 CM.
- TUBE HIGH FOCUS INLINE
- H.-P. 10 WATTS

**TVC TELEFUNKEN 8201**

Prix net au comptant seulement Fr. **2250.-**

**P. HUGUENIN-GOLAY**

LE LOCLE • TEMPLE 21  
TÉL. 039/31 14 85

**TELEVISION • RADIO • HI-FI**

**DES  
COLLECTIONS  
sans cesse renouvelées  
DES PRIX SÉDUISANTS  
pour vous tenter  
DES EXCLUSIVITÉS  
au renom international**

**CHRISTIAN DIOR boutique  
fourrure  
FENDI alta moda pronta**

**benjamin  
fourrures  
Lausanne**

13, rue Haldimand  
17, rue de Bourg  
Galeries du Lido  
☎ (021) 20 48 61

**OFFRE D'EMPLOI**

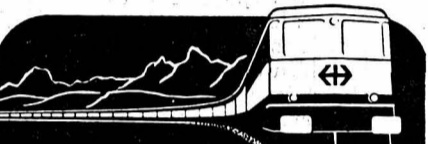
**URGENT**

Je cherche un

**sommelier**

Tél. 039/31 36 98, Le Locle 91-3175

CARTES DE VISITE  
en vente à l'Imprimerie Courvoisier



**Voyages CFF**

Dimanche 7 décembre  
Train spécial

**Course surprise de  
Saint-Nicolas 60.-**

Repas de midi compris 51.-

Judi 1er janvier 1981  
Nouvel-An

Débutez la nouvelle année avec nous !

**Wolhusen 92.-**

Repas de midi, danse et divertissements compris 82.-

\* prix avec abonnement pour demi-billet

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures 29430

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**A la découverte d'une ville suisse par le train**

Maintenant 14 villes

Week-end tout compris dès Fr. 65.-

Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

**Offres d'emplois**

On demande une

**FEMME DE MÉNAGE**

2 à 3 heures par semaine au Locle.

Tél. (039) 31 44 36.

91-60617

**AU BUFFET CFF - LE LOCLE**

TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

**TRIPES À LA NEUCHÂTELOISE**

Téléphone (039) 31 30 38

91-248

**LONGINES**



**Le diamant**

Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25826

A vendre

**GOLF GTI 1979**

35 000 km., expertisée. 29418

Travel-Car, tél. (039) 23 77 28 le matin.

A vendre

**RANGE ROVER 1975**

68 000 km., expertisée. 29418

Travel-Car, tél. (039) 23 77 28 le matin.

Votre quincaillier vous offre en plus:  
**les conseils du spécialiste  
service après-vente  
livraison à domicile  
facilités de paiement**

un seul appareil pour les bricelets et les gaufres. Fr. 162.-

**NOUVEAU: SIGG**  
\* FER À BRICELETS & À GAUFRES \*



Vous tournez tout simplement les plaques!

la friteuse économique pour un ménage moyen seulement Fr. 88.-

**jurafit**



♂

Pour une vraie raclette valaisanne

**Racletta de Melior**

seulement Fr. 99.50



La Chaux-de-Fonds

**A. & W. Kaufmann & Fils**

Marché 8/10, tél. 039/23 10 86

**Toulefer SA**

Place Hôtel-de-Ville, tél. 039/23 13 71

**Nusslé SA**

Grenier 5-7, tél. 039/22 45 31

**M. Grossenbacher**

Léopold-Robert 4, tél. 039/22 48 50

Le Locle:

**Patrice Dubois**

Temple 5, tél. 039/31 40 15

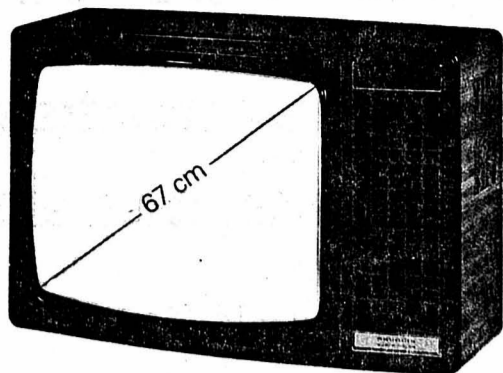
Les Ponts-de-Martel

**E. Benoit**

Industrie 9, tél. 039/37 11 55

**TV COULEUR MULTINORMES**

**Prix imbattables !**



**GRUNDIG 8945**  
PAL-SECAM, grand écran, nouvelle technique, nouveau tube écran, commande à distance.

Reprise ancien appareil  
**Fr. 2498.-**

**PHILIPS 26 C 979**, PAL-SECAM, grand écran, commande à distance. **Reprise ancien appareil aux meilleures conditions**  
**Fr. 2750.-**

**SIEMENS 434**, PAL-SECAM, grand écran, touche sensor  
**Fr. 1898.-**

**PHILIPS 921**, PAL-SECAM, commande à distance, écran 42 cm.  
**Fr. 1290.-**

**PHILIPS 920**, PAL-SECAM, écran 36 cm.  
**Fr. 990.-**

**Avec super-garantie**  
**Service après-vente efficace !**

**REICHENBACH**

**RADIO — TV — Hi-Fi**

Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

**D'ACCORD... PAS D'ACCORD...**

**MOINS D'ÉTAT, PLUS DE LIBERTÉ**

Ce week-end, nous aurons à nous prononcer sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Le Parti radical neuchâtelois tient cette votation pour importante: au-delà des querelles techniques sur les avantages et les inconvénients de la ceinture, l'obligation de s'attacher empêche très directement sur la liberté de chacun. Or, de lois en règlements, notre sphère personnelle s'amenuise tous les jours, nos droits diminuant sans cesse au profit de nos obligations.

Les radicaux ont dit et répètent qu'ils veulent **PLUS DE LIBERTÉ ET MOINS D'EMPRISE DE L'ÉTAT**. Bien sûr, ce dernier doit être fort dans les domaines qui sont les siens. Dans ceux-là seulement ! il ne doit pas réglementer chaque détail de la vie du citoyen mais se concentrer sur des tâches précises.

L'Etat n'a donc pas à décider pour nous du bouclage de notre ceinture. C'est pourquoi les radicaux voteront **NON** au port obligatoire de la ceinture de sécurité.

Qu'en pensez-vous ? Faites nous part de votre avis à l'adresse suivante: Parti radical neuchâtelois, case postale 848, 2001 Neuchâtel.

Responsable: François Reber

87-622

**PARTI RADICAL**

**la maîtrise des neiges**

- un leader depuis 20 ans dans les vêtements de sport
- de la mode de ski techniquement au point tout en étant élégant et à la mode ... c'est pourquoi ELLESSE domine sur les pistes!



*"notre service dans votre ambiance"*

152.342.928

**printemps**

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE



**FROMAGE ST-PAULIN**  
suisse les 100 gr. **-.75**

**POMMES GOLDEN**  
du pays le kg. **-.85**

**SALADE POMMÉE**  
du pays la pièce **-.95**

**ENDIVES**  
de Belgique le kg. **3.50**

**MANDARINES SATSUMA**  
le kg. **1.50**

29390

**LA FAUNE ET LA FLORE DES MARAIS**

**Concours WWF 1980**

avec **L'IMPARTIAL**

**QUI SUIS-JE ?**

Question (No 9)



Le WWF vous propose chaque jour la photo d'un animal ou d'une plante qui vivent dans les zones marécageuses. Il vous appartient de le (ou la) reconnaître et d'en inscrire le nom précis (en français) sur la grille-réponse publiée dans nos numéros des 18 novembre et 4 décembre 1980.

Question subsidiaire: Combien le WWF compte-t-il de membres en Suisse ?

Campagne PRO NATURA HELVETICA 1980, menée par le WWF et la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, pour la sauvegarde de la rive sud-est du lac de Neuchâtel, Grande Carrière, dernier grand paysage marécageux de Suisse.



Vignette à découper et à coller sur la grille-réponse.

**Liste des prix**

- 1er prix:** Un voyage de 3 jours à Londres (vol et hôtel) pour deux personnes, offert par Cosmos SA, bureau de voyages, Genève.
- 2e prix:** Un week-end pour deux personnes au Parc National Suisse, y compris le transport en chemin de fer, offert par la direction du Parc National et notamment les Chemins de Fer Rhétiques.
- 3e prix:** 1 vol Genève - Zurich - Genève par Swissair et billets d'entrée au zoo.
- 4e prix:** 1 enregistreur à cassettes offert par le Journal d'Yverdon.
- 5e prix:** 1 stylo Madison chromé noir offert par Caran d'Ache.
- 6e au 20e prix:** abonnements semestriels à l'un des quotidiens participant au concours et jeux WWF Europe Nature.

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**Demandes à acheter**

**TABOURET À VIS** ou tabouret de piano. Tél. (039) 26 95 30 29246

**POUPÉES, POUpons** achetés dès Fr. 100.-. Potagers, poussettes, jouets, accessoires, objets, même miniatures. Avant 1930. Forney (039) 23 86 07 27693

**CARTES POSTALES** anciennes, neuves ou écrites. Tél. (039) 23 49 88. 91-31637

**A vendre**

**ORGUE BONTEMPI**, tél. (039) 22 31 53 de 12 h. à 13 h. 30. 29298

**2 HAUT-PARLEURS**, Fr. 120.- les deux. Tél. (039) 26 76 60 heures repas. 29282

**2 ENTOURAGES DE LIT** noyer, Fr. 40.- et 70.-. Tél. (039) 26 55 01 29278

**MEUBLE D'ANGLE** triangulaire anglais, état neuf. Tél. (039) 26 76 60 heures repas. 29281

**Chambres à louer**

**JOLIE, MEUBLÉE**, à dame ou demoiselle. Quartier tranquille. Tél. (039) 26 63 88 le soir. 29056

**LE LOCLE**

**A vendre**

**CUISINIÈRE** électrique Menalux 4 plaques, four auto-nettoyant, état impeccable. Fr. 500.-. Tél. (039) 31 11 71. 91-60619

**DEMANDES D'EMPLOIS**

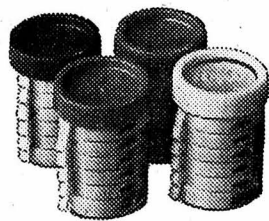
**Employée de bureau** cherche à La Chaux-de-Fonds, place à temps partiel. Horaire à discuter. Tél. (039) 23 36 18. 29271

**L'industrie graphique enrichit votre vie.**

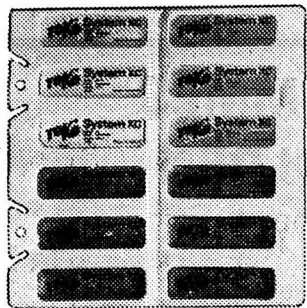
# Printemps

## Tout pour le ski de fond!

Notre département d'articles de sport vous offre tout l'équipement, des skis de course aux simples accessoires.



Fart Toko: -30° - +4°  
Dès 2.90

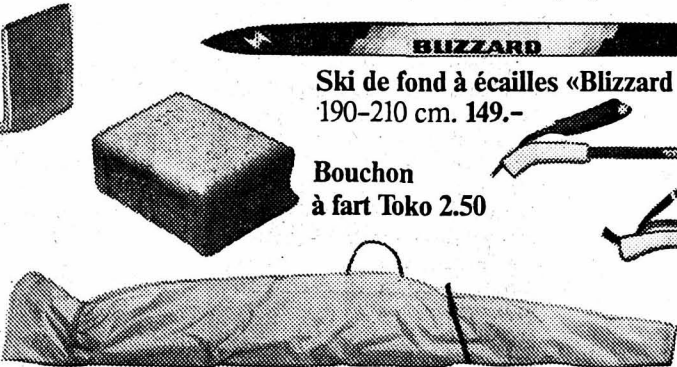


Fart, 12 x 25 g 9.50

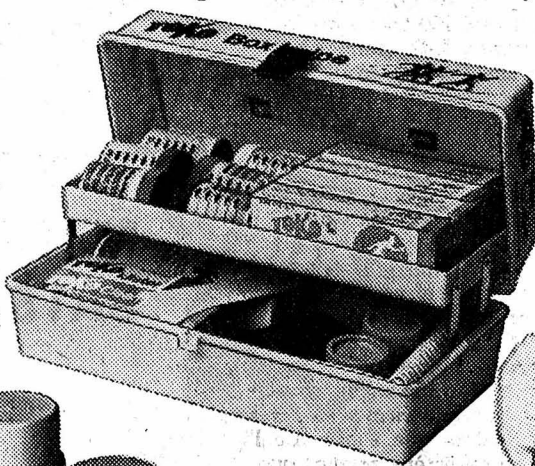


Appareil à farter  
Toko Universal 32.-

Fart «Toko-Box  
Loipe» entièrement  
garnie. 76.50



Sac à dos pour ski de fond en solide Nylon. 26.90



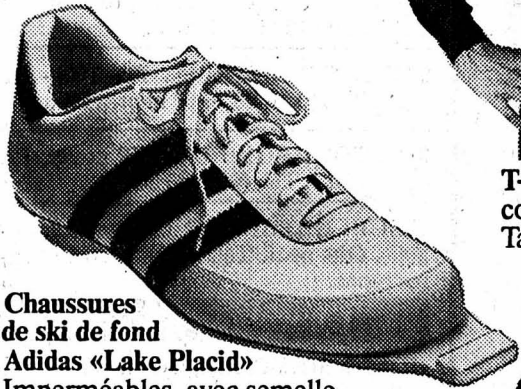
Bandeau 14.90



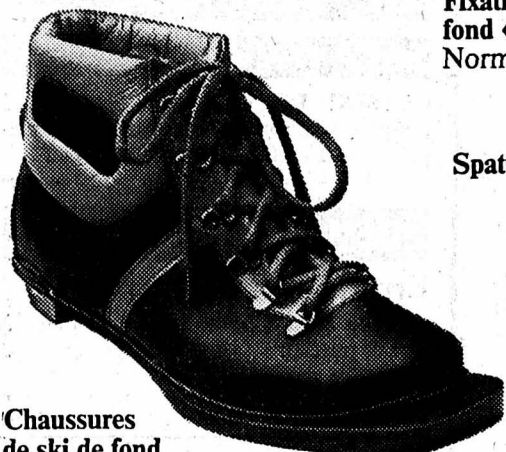
Spray pour ski à écailles 6.80  
Spray mohair pour ski à  
peau-de-phoque 6.80  
Dissolvant de fart 5.80  
Fart universel pour zones  
de glisse 6.80



T-Shirt-camisole pur  
coton. Marine ou blanc.  
Tailles S-XL. 29.90



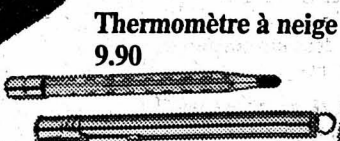
Chaussures  
de ski de fond  
Adidas «Lake Placid»  
Imperméables, avec semelle  
intérieure isolante. Pointures  
36-45. 69.-



Chaussures  
de ski de fond  
en cuir véritable. Pointures 28-34. 44.50



Bas de ski  
de fond  
assortis à la  
tenue. Pointures 8-12.  
18.90



Thermomètre à neige  
9.90



Raclair en métal.  
Etui compris.  
3.70



Spatule universelle 2.-

Fixation pour ski de fond  
«Su-Matic»  
Norme nordique 75 MM.  
17.90



Ski de fond «Peltonen Racer» Fibre de verre et revêtement P-TEX. 195-215 cm. 149.-



Ski de fond «Lampinen» avec fixation «Alge»  
Semelle P-TEX avec bande peau-de-phoque en mohair. 170-215 cm. seul. 98.-

Ski de fond «Lampinen Junior» tout compris Avec fixation et bâtons. 135-150 cm. Dès 89.-



Ski de fond à écailles Fischer «Fibre Crown» Avec fixation Adidas Delrin déjà montée. 190-210 cm. 129.-



Ski de fond «Trak Olympic» avec revêtement à écailles. Rainure au milieu. 180-210 cm. 198.-



Ski de fond à écailles «Blizzard Mid RC» Le nouveau système pour bien glisser et remonter les pentes. 190-210 cm. 149.-

Bouchon  
à fart Toko 2.50



Bâtons de ski de fond «Exel Sport»  
Tube conique et rondelle sport Snowing. 130-150 cm. 29.90

Bâtons de ski de fond «Exel Nova» Tube flexible en matière synthétique. 125-145 cm. 14.90

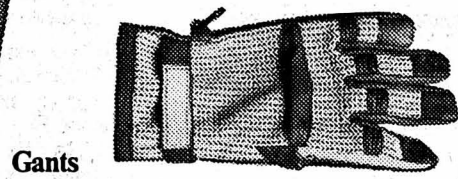


«Rode» fart  
de fond  
4.50  
la pièce

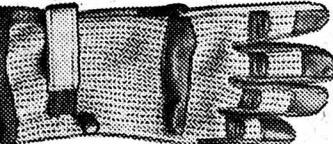


Tenue de ski de fond pour  
dames et messieurs.  
Tailles S-XL. 189.-

Bonnet de ski pure  
laine 24.90



Gants  
de ski de fond. Pointures 7½-9. 59.-



Banane 24.90



Contre remise  
de ce bon vous recevez  
gratuitement une boisson  
fortifiante XL-1. (Quantités limitées).

# Bon de 3.-

Innovation, Grand Passage, Armourins, Printemps, Jelmoli Bienne



PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Tribunal correctionnel de Neuchâtel  
**Prévenus d'avoir accordé des avantages à des créanciers, un industriel et un directeur sont acquittés**

«Avantages accordés à certains créanciers». Cette infraction fait l'objet de l'article 167 du Code pénal suisse et elle peut entraîner l'emprisonnement pour son auteur.

Deux hommes doivent répondre de cette accusation devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel: V. B.-P. et J. C. Le premier est industriel, le second directeur-administrateur.

L'audience, présidée par M. Jacques Ruedin entouré de Mme M.-L. Gehrig et M. J.-B. Muriset, jurés, ainsi que de Mme Steininger qui occupe le poste de greffier, a duré toute la journée d'hier.

Alors que la pluie tombait au dehors, une douzaine de millions planaient dans la salle du tribunal. Malgré leur envie, les personnes présentes ne purent s'en saisir mais, en revanche elles ne perdirent pas un mot des «coups de gueule» qui faisaient trembler les sièges des accusés en général, celui de V. B.-P. en particulier. On sent chez lui l'homme habitué à commander, à poser des questions plutôt qu'à y répondre. Ils réussissent à garder son calme un certain moment puis soudain un rien, une erreur d'aiguillage faisaient élever sa voix de plusieurs tons. Alors qu'il parlait de la manière dont a été menée l'instruction, il eut des paroles extrêmement dures envers un magistrat de l'ordre judiciaire, ce qui lui valut une sévère remise à l'ordre par le substitut du procureur général.

**COMBLER DES TROUS À COUPS DE MILLIONS**

Tant lors de leurs interrogatoires que durant l'audience, les deux prévenus ont contesté, les faits qui leur sont reprochés. La qualification des «avantages accordés à certains créanciers» les ferait certainement rire s'ils ne se trouvaient devant un tribunal pénal.

Car en réalité V. B.-P. pompait dans l'une de ses entreprises qui marchait bien pour renflouer une aventure industrielle qui ne marchait pas du tout. Ce fut la valse des millions à fonds perdus, on en compte douze au moins et peut-être plus de quinze!

En 1962, l'entreprise Voumard-Machines SA fonde Voumard-Montres SA; administrateur unique, V. B.-P. veut lancer une nouveauté dans le domaine horloger avec un «calibre 2000». Des études, des recherches sont effectuées, mais elles sont onéreuses et ne donnent pas entière satisfaction. La situation de l'horlogerie se détériore, des clients font faillite ce qui provoque de grosses pertes; cela n'empêche pas l'industriel de garder l'espoir d'un assainissement.

Pour ce faire, il transfère des fonds de Voumard-Machines SA à Voumard-Montres SA; les sommes dépasseraient plus de treize millions de francs, englouties dans les rouages de l'horlogerie.

Voumard-Machines SA a un directeur-administrateur de valeur J. C. Il comprend que si les ponctions devaient se poursuivre, cela équivaldrait à la ruine de la fabrique de machines, que

l'on finirait par couper un arbre sain pour sauver une branche pourrie.

En 1970, avec l'accord des membres de sa direction, il opposa un «non» ferme et énergique au grand patron qui exigeait une nouvelle injection de fonds. L'ambiance ne fut pas des plus souriantes pendant plusieurs mois, les «coups de gueule» ont ébranlés les murs des locaux mais le directeur a tenu bon.

Le Crédit Suisse avait accordé un prêt de 2,53 millions de francs, à Voumard-Montres SA, cautionné par Voumard-Machines SA. Sur demande de la banque, la somme dut être remboursée, elle fut par Voumard-Machines SA qui procéda par trois tranches. Les intérêts couraient encore, une dernière somme devait être trouvée par V. B.-P. pour éponger quelque 450.000 francs.

Son directeur J. C. se montra intransigeant: honorer le cautionnement, oui, payer les intérêts non. Il se fâcha lorsqu'on lui mit sous les yeux un contrat rédigé et signé de la main de son patron: 450.000 francs contre l'ensemble du parc des machines de Voumard-Montres SA. Bien que le matériel ne valait jamais cette somme, l'affaire se réalisa finalement sur ordre impératif de V. B.-P.

Voumard-Montres SA a été déclarée en faillite le 16 juillet 1975. Certains créanciers n'ont touché qu'une part insignifiante de dividende et c'est le versement de 450.000 francs qui est reproché aux accusés, J.-C. étant prévenu d'avoir intentionnellement décidé son patron à favoriser Voumard-Machines, sachant que l'autre entreprise était insolvable.

«Le seul perdant, c'est moi», déclara V. B.-P. Voumard-Montres SA m'a coûté douze à treize millions de francs, voire plus, alors qu'ils auraient pu rester dans les caisses de Voumard-Machines SA. Pour assainir la situation financière de la première et payer mes fournisseurs, j'ai demandé à la seconde d'acheter du matériel aujourd'hui inutilisé et surévalué. Et on me reproche d'avoir favorisé Voumard-Machines? A part le Crédit Suisse, j'étais alors mon seul créancier...

C'est alors que s'intercale l'incident avec le ministère public, que l'accusé lance des attaques véhémentes contre les fonctionnaires qui ont conduit l'enquête et instruit l'affaire. Il a du reste déposé une plainte devant le Conseil disciplinaire et le Conseil d'Etat, provisoirement suspendue.

Des sept témoins annoncés, cinq sont entendus, dont le comptable qui, lui aussi formule de nombreux griefs contre les autorités judiciaires. Il était initialement prévenu d'avoir dressé des bilans contraires à la réalité et donné des indications inexactes propres à égarer les actionnaires, alors que V. B.-P. était unique actionnaire...

Le vérificateur officiel des comptes a toujours obtenu une comptabilité claire et nette, il a à maintes reprises fait part de son étonnement en prenant connaissance des sommes considérables transférées sans contreparties de Voumard-Machines SA à Voumard-Montres SA.

**DES CHIFFRES ET ENCORE DES CHIFFRES**

Deux experts comptables ont assisté aux débats. La parole leur a été donnée en début d'après-midi, après une courte pause. Eux non plus n'ont pas été à la fête, la défense leur posant des questions précises tant sur le déroulement de l'enquête que sur les dossiers consultés pour rédiger leurs rapports.

**POUR LE MINISTÈRE PUBLIC: DE L'EMPRISONNEMENT**

«Je suis fier de représenter le ministère public à cette audience», déclara M.

**«Il a bondi...»**

Pour l'essentiel, l'accusation de cette cause reposait sur un projet de convention entre Voumard-Montres et Voumard-Machines.

Deux conventions ont été rédigées à des dates différentes.

L'avocat de la défense, Me Rumo, par ailleurs mandataire de M. André Perret, a évoqué le problème des conventions: «On a dit que le projet de convention aurait été préparé par Me Perret quand il n'y avait pas encore d'affaire Perret.»

Une plainte disciplinaire déposée contre le juge d'instruction Kureth ayant été suspendue jusqu'à droit connu de la cause, elle sera reprise après le jugement, expose Me Rumo. Il poursuit:

«Donc le juge s'acharne à chercher des preuves supplémentaires. (...) Me Perret devrait aussi être dans cette affaire. (...) Il avait obtenu un délai au 15 août (1978) pour présenter des comptes. Il a été arrêté le 1er août.» Et Me Rumo de rappeler la perquisition entreprise à l'étude Perret: «En premier lieu, le juge Kureth a bondi sur la lettre «V» et le dossier Voumard.» Et on se demande si ce n'est pas là le début d'une autre affaire.

M. Perret était inscrit en qualité de témoin sur le rôle de l'audience. Il n'a pas comparu. Il est venu à la sortie du tribunal féliciter V. et J. de leur acquittement. (Bd)

Daniel Blaser, substitut du procureur général. Ce procès prouve que, dans notre canton, notre système démocratique est assez fort pour juger de la même manière grands et petits.

Le substitut résume les faits de cette affaire qu'il qualifie de simple: le transfert du matériel et des machines de Voumard-Montres SA contre 450.000 francs a, selon lui, été effectué afin qu'un client italien, à qui V. B.-P., devait rendre une somme importante à la suite d'une livraison qui n'avait pas donné satisfaction, ne reçoive pas un sou si une faillite était prononcée.

Le ministère public relève aussi le mystère de la date de rédaction du fameux contrat. Cela lui vaut une intervention de l'avocat de la défense:

«Vous accusez mon client de faux dans les titres?»

Finalement, les peines suivantes sont requises: 6 mois d'emprisonnement contre V. B.-P., quatre mois contre J. C., le sursis pouvant être octroyé dans les deux cas.

SA mais qu'elle a également remboursé le prêt cautionné au Crédit Suisse. Les 450.000 francs versés contre le matériel de Voumard-Montres SA ont été utilisés pour éponger le solde réclamé par la banque.

Le tribunal estime qu'objectivement et subjectivement l'article 169 ne peut être retenu contre V. B.-P.

Quant à J.-C., il ne peut être considéré comme complice d'une infraction non retenue. Il a du reste été démontré au cours des débats qu'aucune infraction ne pouvait lui être reprochée.

Le verdict est donc le suivant  
 - acquittement pour l'industriel  
 - acquittement pour le directeur-administrateur  
 - les frais judiciaires sont mis à la charge de l'Etat.

Un large sourire illumine le visage des deux hommes qui, en congratulant leur avocat, semblent rendre justice... à la justice. (rws)

**29/30 novembre 1980  
 votations fédérales**

Suppression de recettes cantonales  
**Une pilule amère...**

Des nouvelles mesures proposées pour assainir ses finances, la Confédération attend au moins 360 millions de recettes supplémentaires. Comme ce sont les cantons qui paieront la facture, du moins pour l'essentiel, il convient de rappeler ce qu'il en coûtera à celui de Neuchâtel si les objets soumis à la votation populaire de ce week-end sont acceptés. Grosso modo, il se trouvera dès 1981 devant un manque à gagner de 6 à 7 millions de francs qui contribuera donc à aggraver son déficit budgétaire évalué pour l'an prochain à quelque 20 millions en tenant compte des effets des coupes sombres soumises à approbation par la Berne fédérale.

Suppression de la quote-part des cantons au produit net des droits de timbre: la Confédération encaisse actuellement entre 6 et 700 millions de francs par an à ce titre, dont un cinquième est rétroversé aux cantons. Pour Neuchâtel, cela représentait une part de 3,5 à 4 millions de francs de recettes (3,7 millions budgétés pour 1981 sur les droits perçus en 1980). En cas d'acceptation du projet, ce revenu disparaîtra des recettes au budget de 1982 seulement.

Réduction de la quote part des cantons au bénéfice net de la Régie des alcools. Celui-ci s'élève à quelque 300 millions de francs par an, que se partagent la Confédération et les cantons. Ceux-ci disposent librement de 90 % du montant qui leur est attribué, les 10 % restants représentant la fameuse «dime de l'alcool» affectée à la prévention et à la lutte contre l'alcoolisme. La Confédération, elle, attribue ces recettes au financement de l'AVS-AL. Le projet vise à la suppression de la part libre de 90 %, ce qui représentera un manque à gagner de 3,5 millions de francs pour Neuchâtel, déjà biffés au budget 81. Resterait donc la dime de l'alcool (370.000 francs) qui permettra, comme par le passé, de financer divers sociétés, associations et établissements qui se consacrent à la lutte contre l'alcoolisme (Croix-Bleue, Cheminots antialcooliques, Alcooliques anonymes, Fondation de l'Auvent à Pesieux, Maison de Pontareuse, Etablissement du Devens à Saint-Aubin, etc.).

A cette perte de 7 millions de francs qu'entraînerait la suppression des parts du canton au pro-

duit du droit de timbre et au bénéfice de la Régie des alcools, s'ajouteront dès l'année prochaine les effets de la réduction «linéaire» des subventions fédérales de 10 %. Tout n'a pas été chiffré, mais cette diminution des contributions fédérales devrait représenter entre 2,5 et 3,5 millions en moins dans les caisses neuchâtelaises.

En 1979, le canton de Neuchâtel a encaissé 31 millions de francs au titre de sa quote part aux recettes fédérales, et 20 millions au titre de la part fédérale à la couverture des frais de fonctionnement. La part la plus importante restant l'IDN qui n'est pas touchée par les nouvelles mesures. Toutes les subventions ne seront pas amputées, notamment celles concernant l'agriculture de montagne. Mais des tailles seront effectuées dans les dépenses d'enseignement, la vulgarisation agricole, l'enseignement professionnel, les bourses, certaines prestations sociales, le financement du Laboratoire cantonal, etc.

Cette diminution des subventions fédérales pénalisera les particuliers dans certains cas, mais aboutira dans de nombreux autres à une prise en charge par l'Etat de la part supprimée par la Confédération. Certains engagements chiffrés ne sauraient en effet être remis en question sans une modification de loi, par exemple pour la reconstitution du vignoble.

Si le peuple dit oui aux projets qui lui sont présentés, et en tenant compte de la diminution des subventions fédérales, c'est un montant de 9 à 10 millions de francs qui devra être supporté à perte dès 1981-82 par le canton de Neuchâtel.

«Il est dans l'intérêt des cantons de voir la Confédération redresser sa situation financière», conclut le président du Conseil d'Etat M. Jacques Béguin, et nous devons faire preuve de solidarité. Mais on peut regretter qu'elle n'ait pas trouvé d'autre moyen pour assainir sa gestion que de reporter sur les cantons les conséquences de sa mauvaise situation.»

La pilule est amère. Reste à souhaiter qu'on ne l'avale pas au-delà des cinq ans que devraient durer, en principe, ces mesures exceptionnelles.

JAL

**Fanfare du régiment 8  
 Aubade au Conseil d'Etat**

Comme le veut la tradition chaque fois que le régiment neuchâtelois d'infanterie 8 se trouve sous les drapeaux, la fanfare de cette unité offre une aubade au Conseil d'Etat. Celle-ci s'est déroulée hier matin dans la cour d'honneur du Château de Neuchâtel. Aux côtés des officiers du rgt inf 8 que commande le colonel EMG Paul-Edouard Addor avaient pris place les conseillers d'Etat Jacques Béguin, président de l'Exécutif cantonal, François Jeanneret, André Brandt et Pierre Dubois. Ces derniers purent apprécier la verve et la qualité d'exécution des différentes marches interprétées par les musiciens placés sous la baguette du sergent-major Rey. Ceux-ci avec la fanfare de la division frontière 2 se produiront d'ailleurs ce soir jeudi au Temple du Bas à Neuchâtel.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, le président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, apporta le salut des autorités cantonales. Il exprima sa satisfaction quant à la parfaite collaboration qui s'est établie entre autorités civiles et militaires à l'occasion des dernières ma-

nœuvres du corps d'armée de campagne 1. En conclusion, il a souhaité que le cours de répétition 1980 des soldats du régiment neuchâtelois se terminent dans d'excellentes conditions.

Pour sa part, le colonel EMG Paul-Edouard Addor s'est efforcé de relever le très bon travail, les efforts considérables fournis par les soldats, sous-officiers et officiers de son régiment depuis le début du cours de répétition. Le colonel Addor a tenu encore à remercier les autorités cantonales. «Après cinq ans de commandement, je m'apprette à quitter mon régiment. Je suis persuadé que vous porterez sur mon successeur, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret la confiance que vous m'avez toujours témoignée. Il saura encore renforcer les liens de parfaite collaboration noués entre le régiment d'infanterie 8 et les autorités neuchâtelaises» devait encore ajouter le colonel Addor. (rjh)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 20

**douillettes soirées  
 tendres matins**



Soyez ravissante dans une robe de chambre de la Maison du Tricot. Acryl pour l'entretien et la légèreté. Laine des Pyrénées pour vous qui êtes frileuse.

Dans notre rayon dès Fr. 129.—

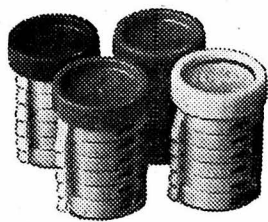
**la maison du tricot**

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

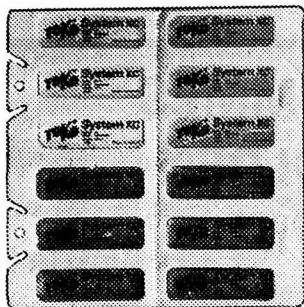
Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

# Printemps

Notre force,  
c'est le choix



Fart Toko: -30° - +4°.  
Dès 2.90



Fart, 12 x 25 g 9.50

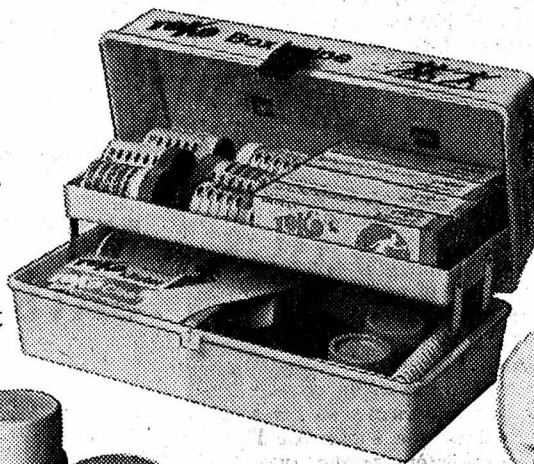


Appareil à farter  
Toko Universal 32.-

Fart «Toko-Box  
Loipe» entièrement  
garnie. 76.50



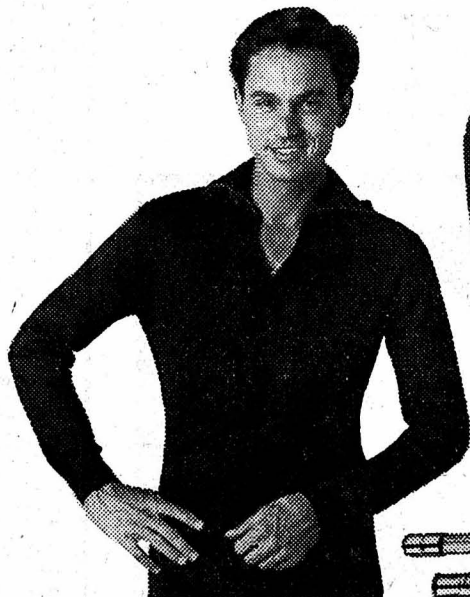
Sac à dos pour ski de fond en solide Nylon. 26.90



Bandeau 14.90



Spray pour ski à écailles 6.80  
Spray mohair pour ski à  
peau-de-phoque 6.80  
Dissolvant de fart 5.80  
Fart universel pour zones  
de glisse 6.80

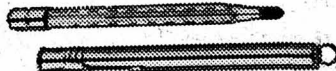


T-Shirt-camisole pur  
coton. Marine ou blanc.  
Tailles S-XL. 29.90

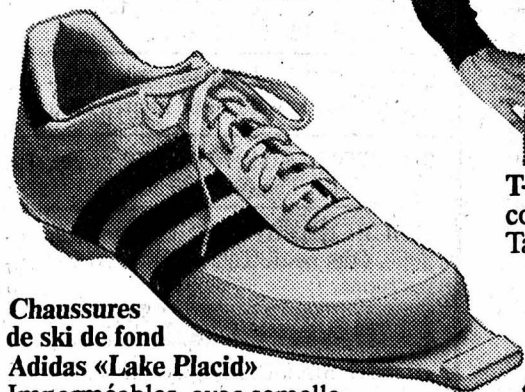


Bas de ski  
de fond  
assortis à la  
tenue. Pointures  
8-12.  
18.90

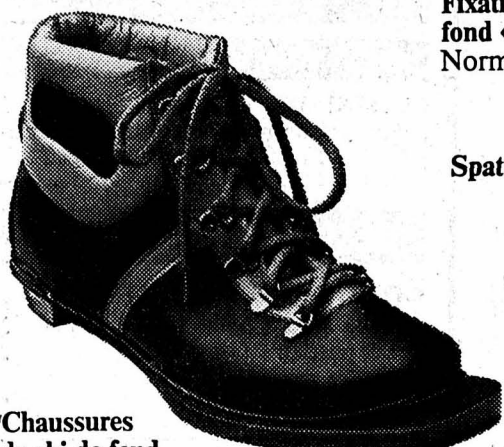
Thermomètre à neige  
9.90



Ra cloir en métal.  
Etui compris.  
3.70



Chaussures  
de ski de fond  
Adidas «Lake Placid»  
Imperméables, avec semelle  
intérieure isolante. Pointures  
36-45. 69.-



Chaussures  
de ski de fond  
en cuir véritable. Pointures 28-34. 44.50

Fixation pour ski de  
fond «Adidas Delrin»  
Norme Adidas 38. 22.-

Spatule universelle 2.-

Fixation pour ski de fond  
«Su-Matic»  
Norme nordique 75 MM.  
17.90



## Tout pour le ski de fond!

Notre département d'articles de sport vous offre tout l'équipement, des skis de course aux simples accessoires.



Ski de fond «Peltonen Racer» Fibre de verre et revêtement P-Tex. 195-215 cm. 149.-

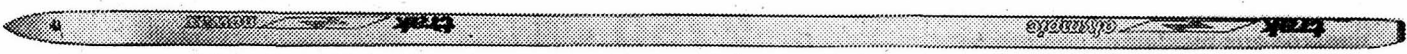


Ski de fond «Lampinen» avec fixation «Alge»  
Semelle P-Tex avec bande peau-de-phoque en mohair. 170-215 cm. **seul. 98.-**

Ski de fond «Lampinen Junior» tout compris Avec fixation et bâtons. 135-150 cm. Dès 89.-



Ski de fond à écailles Fischer «Fibre Crown» Avec fixation Adidas Delrin déjà montée. 190-210 cm. 129.-

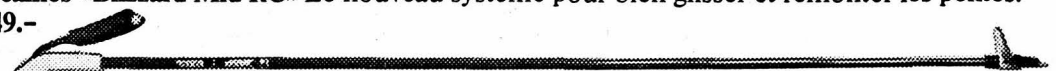


Ski de fond «Trak Olympic» avec revêtement à écailles. Rainure au milieu. 180-210 cm. 198.-



Ski de fond à écailles «Blizzard Mid RC» Le nouveau système pour bien glisser et remonter les pentes. 190-210 cm. 149.-

Bouchon  
à fart Toko 2.50



Bâtons de ski de fond «Exel Sport»  
Tube conique et rondelle sport Snowing. 130-150 cm. 29.90

Bâtons de ski de fond «Exel Nova» Tube flexible en matière synthétique. 125-145 cm. 14.90



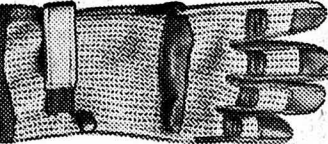
«Rode» fart  
de fond  
4.50  
la pièce



Bonnet de ski pure  
laine 24.90

Tenue de ski de fond pour  
dames et messieurs.  
Tailles S-XL. 189.-

Gants  
de ski de fond. Pointures 7½-9. 59.-



Banane 24.90



Contre remise  
de ce bon vous recevez  
gratuitement une boisson  
fortifiante XL-1. (Quantités limitées).

## Bon de 3.-

Innovation, Grand Passage, Armourins, Printemps, Jelmoli Bienne

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Prévenus d'avoir accordé des avantages à des créanciers, un industriel et un directeur sont acquittés

«Avantages accordés à certains créanciers». Cette infraction fait l'objet de l'article 167 du Code pénal suisse et elle peut entraîner l'emprisonnement pour son auteur.

Deux hommes doivent répondre de cette accusation devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel: V. B.-P. et J. C. Le premier est industriel, le second directeur-administrateur.

L'audience, présidée par M. Jacques Ruedin entouré de Mme M.-L. Gehrig et M. J.-B. Muriset, jurés, ainsi que de Mme Steininger qui occupe le poste de greffier, a duré toute la journée d'hier.

Alors que la pluie tombait au dehors, une douzaine de millions planaient dans la salle du tribunal. Malgré leur envie, les personnes présentes ne purent s'en saisir mais, en revanche elles ne perdirent pas un mot des «coups de gueule» qui faisaient trembler les sièges des accusés en général, celui de V. B.-P. en particulier. On sent chez lui l'homme habitué à commander, à poser des questions plutôt qu'à y répondre. Ils réussissent à garder son calme un certain moment puis soudain un rien, une erreur d'aiguillage faisaient élever sa voix de plusieurs tons. Alors qu'il parlait de la manière dont a été menée l'instruction, il eut des paroles extrêmement dures envers un magistrat de l'ordre judiciaire, ce qui lui valut une sévère remise à l'ordre par le substitut du procureur général.

COMBLER DES TROUS À COUPS DE MILLIONS

Tant lors de leurs interrogatoires que durant l'audience, les deux prévenus ont contesté, les faits qui leur sont reprochés. La qualification des «avantages accordés à certains créanciers» les ferait certainement rire s'ils ne se trouvaient devant un tribunal pénal.

Car en réalité V. B.-P. pompait dans l'une de ses entreprises qui marchait bien pour renflouer une aventure industrielle qui ne marchait pas du tout. Ce fut la valse des millions à fonds perdus, on en compte douze au moins et peut-être plus de quinze!

En 1962, l'entreprise Voumard-Machines SA fonde Voumard-Montres SA; administrateur unique, V. B.-P. veut lancer une nouveauté dans le domaine horloger avec un «calibre 2000». Des études, des recherches sont effectuées, mais elles sont onéreuses et ne donnent pas entière satisfaction. La situation de l'horlogerie se détériore, des clients font faillite ce qui provoque de grosses pertes; cela n'empêche pas l'industriel de garder l'espoir d'un assainissement.

Pour ce faire, il transfère des fonds de Voumard-Machines SA à Voumard-Montres SA; les sommes dépasseraient plus de treize millions de francs, englouties dans les rouages de l'horlogerie.

Voumard-Machines SA a un directeur-administrateur de valeur J. C. Il comprend que si les ponctions devaient se poursuivre, cela équivaldrait à la ruine de la fabrique de machines, que

l'on finirait par couper un arbre sain pour sauver une branche pourrie.

En 1970, avec l'accord des membres de sa direction, il opposa un «non» ferme et énergique au grand patron qui exigeait une nouvelle injection de fonds. L'ambiance ne fut pas des plus souriantes pendant plusieurs mois, les «coups de gueule» ont ébranlés les murs des locaux mais le directeur a tenu bon.

Le Crédit Suisse avait accordé un prêt de 2,53 millions de francs, à Voumard-Montres SA, cautionné par Voumard-Machines SA. Sur demande de la banque, la somme dut être remboursée, elle fut par Voumard-Machines SA qui procéda par trois tranches. Les intérêts couraient encore, une dernière somme devait être trouvée par V. B.-P. pour éponger quelque 450.000 francs.

Son directeur J. C. se montra intransigeant: honorer le cautionnement, oui, payer les intérêts non. Il se fâcha lorsqu'on lui mit sous les yeux un contrat rédigé et signé de la main de son patron: 450.000 francs contre l'ensemble du parc des machines de Voumard-Montres SA. Bien que le matériel ne valait jamais cette somme, l'affaire se réalisa finalement sur ordre impératif de V. B.-P.

Voumard-Montres SA a été déclarée en faillite le 16 juillet 1975. Certains créanciers n'ont touché qu'une part insignifiante de dividende et c'est le versement de 450.000 francs qui est reproché aux accusés, J.-C. étant prévenu d'avoir intentionnellement décidé son patron à favoriser Voumard-Machines, sachant que l'autre entreprise était insolvable.

«Le seul perdant, c'est moi», déclara V. B.-P. Voumard-Montres SA m'a coûté douze à treize millions de francs, voire plus, alors qu'ils auraient pu rester dans les caisses de Voumard-Machines SA. Pour assainir la situation financière de la première et payer mes fournisseurs, j'ai demandé à la seconde d'acheter du matériel aujourd'hui inutilisé et surévalué. Et on me reproche d'avoir favorisé Voumard-Machines? A part le Crédit Suisse, j'étais alors mon seul créancier...

C'est alors que s'intercale l'incident avec le ministère public, que l'accusé lance des attaques véhémentes contre les fonctionnaires qui ont conduit l'enquête et instruit l'affaire. Il a du reste déposé une plainte devant le Conseil disciplinaire et le Conseil d'Etat, provisoirement suspendue.

Des sept témoins annoncés, cinq sont entendus, dont le comptable qui, lui aussi formule de nombreux griefs contre les autorités judiciaires. Il était initialement prévenu d'avoir dressé des bilans contraires à la réalité et donné des indications inexactes propres à égarer les actionnaires, alors que V. B.-P. était unique actionnaire...

Le vérificateur officiel des comptes a toujours obtenu une comptabilité claire et nette, il a à maintes reprises fait part de son étonnement en prenant connaissance des sommes considérables transférées sans contreparties de Voumard-Machines SA à Voumard-Montres SA.

DES CHIFFRES ET ENCORE DES CHIFFRES

Deux experts comptables ont assisté aux débats. La parole leur a été donnée en début d'après-midi, après une courte pause. Eux non plus n'ont pas été à la fête, la défense leur posant des questions précises tant sur le déroulement de l'enquête que sur les dossiers consultés pour rédiger leurs rapports.

POUR LE MINISTÈRE PUBLIC: DE L'EMPRISONNEMENT

«Je suis fier de représenter le ministère public à cette audience», déclara M.

Fanfare du régiment 8 Aubade au Conseil d'Etat

Comme le veut la tradition chaque fois que le régiment neuchâtelois d'infanterie 8 se trouve sous les drapeaux, la fanfare de cette unité offre une aubade au Conseil d'Etat. Celle-ci s'est déroulée hier matin dans la cour d'honneur du Château de Neuchâtel. Aux côtés des officiers du rgt inf 8 que commande le colonel EMG Paul-Edouard Addor avaient pris place les conseillers d'Etat Jacques Béguin, président de l'Exécutif cantonal, François Jeanneret, André Brandt et Pierre Dubois. Ces derniers purent apprécier la verve et la qualité d'exécution des différents marches interprétées par les musiciens placés sous la baguette du sergent-major Rey. Ceux-ci avec la fanfare de la division frontière 2 se produiront d'ailleurs ce soir jeudi au Temple du Bas à Neuchâtel.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, le président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, apporta le salut des autorités cantonales. Il exprima sa satisfaction quant à la parfaite collaboration qui s'est établie entre autorités civiles et militaires à l'occasion des dernières ma-

«Il a bondi...»

Pour l'essentiel, l'accusation de cette cause reposait sur un projet de convention entre Voumard-Montres et Voumard-Machines.

Deux conventions ont été rédigées à des dates différentes.

L'avocat de la défense, Me Rumo, par ailleurs mandataire de M. André Perret, a évoqué le problème des conventions: «On a dit que le projet de convention aurait été préparé par Me Perret quand il n'y avait pas encore d'affaire Perret.»

Une plainte disciplinaire déposée contre le juge d'instruction Kureth ayant été suspendue jusqu'à droit connu de la cause, elle sera reprise après le jugement, expose Me Rumo. Il poursuit:

«Donc le juge s'acharne à chercher des preuves supplémentaires. (...) Me Perret devrait aussi être dans cette affaire. (...) Il avait obtenu un délai au 15 août (1978) pour présenter des comptes. Il a été arrêté le 1er août.» Et Me Rumo de rappeler la perquisition entreprise à l'étude Perret: «En premier lieu, le juge Kureth a bondi sur la lettre «V» et le dossier Voumard.» Et on se demande si ce n'est pas là le début d'une autre affaire.

M. Perret était inscrit en qualité de témoin sur le rôle de l'audience. Il n'a pas comparu. Il est venu à la sortie du tribunal féliciter V. et J. de leur acquittement. (Bd)

Daniel Blaser, substitut du procureur général. Ce procès prouve que, dans notre canton, notre système démocratique est assez fort pour juger de la même manière grands et petits.

Le substitut résume les faits de cette affaire qu'il qualifie de simple: le transfert du matériel et des machines de Voumard-Montres SA contre 450.000 francs a, selon lui, été effectué afin qu'un client italien, à qui V. B.-P., devait rendre une somme importante à la suite d'une livraison qui n'avait pas donné satisfaction, ne reçoive pas un sou si une faillite était prononcée.

Le ministère public relève aussi le mystère de la date de rédaction du fameux contrat. Cela lui vaut une intervention de l'avocat de la défense:

«Vous accusez mon client de faux dans les titres?»

Finalement, les peines suivantes sont requises: 6 mois d'emprisonnement contre V. B.-P., quatre mois contre J. C., le sursis pouvant être octroyé dans les deux cas.

LA SEULE ISSUE? L'ACQUITTEMENT

Deux avocats sont chargés de la défense. Le premier, qui a déposé sur le bureau du tribunal une copie de la plainte déposée par V. B.-P. contre un magistrat, retrace la manière dont a été menée l'instruction, l'acharnement mis par certains fonctionnaires pour trouver des preuves qui n'existaient pas. Il estima que l'expert s'était lui aussi fourvoyé, qu'il avait mal interprété la comptabilité et les transactions effectuées.

Quant à son collègue, il plaida les éléments subjectifs après avoir vanté les mérites des deux hommes, travailleurs infatigables qui ont tout fait pour développer et sauvegarder des entreprises offrant de nombreuses places de travail.

L'acquittement est demandé pour les deux prévenus.

LE JUGEMENT

A 18 h., le tribunal rend son jugement alors que la matinée d'aujourd'hui avait été réservée à la fin du procès.

Les deux prévenus et leur avocat ne regrettent nullement ce gain de temps.

Le ministère public n'a pas caché sa conviction que la date du contrat concernant la vente par Voumard-Montres SA de son matériel à Voumard-Machines SA avait été corrigée pour rendre l'opération plus ancienne qu'elle ne l'était en réalité. Le tribunal n'a pas obtenu une preuve à un tel faux dans les titres. D'autre part, pendant l'année 1974, V. B.-P. ne pouvait prévoir la mise en faillite de Voumard-Montres SA déclenchée par le jugement d'un procès qui l'opposait à un client italien.

Voumard-Machines SA a-t-elle été avantagée par ces transactions? Il a été prouvé qu'elle a versé des sommes énormes non seulement à Voumard-Montres

SA mais qu'elle a également remboursé le prêt cautionné au Crédit Suisse. Les 450.000 francs versés contre le matériel de Voumard-Montres SA ont été utilisés pour éponger le solde réclamé par la banque.

Le tribunal estime qu'objectivement et subjectivement l'article 169 ne peut être retenu contre V. B.-P.

Quant à J.-C., il ne peut être considéré comme complice d'une infraction non retenue. Il a du reste été démontré au cours des débats qu'aucune infraction ne pouvait lui être reprochée.

Le verdict est donc le suivant  
- acquittement pour l'industriel  
- acquittement pour le directeur-administrateur  
- les frais judiciaires sont mis à la charge de l'Etat.

Un large sourire illumine le visage des deux hommes qui, en congratulant leur avocat, semblent rendre justice... à la justice. (rws)

29/30 novembre 1980 votations fédérales

Suppression de recettes cantonales Une pilule amère...

Des nouvelles mesures proposées pour assainir ses finances, la Confédération attend au moins 360 millions de recettes supplémentaires. Comme ce sont les cantons qui paieront la facture, du moins pour l'essentiel, il convient de rappeler ce qu'il en coûtera à celui de Neuchâtel si les objets soumis à la votation populaire de ce week-end sont acceptés. Grosso modo, il se trouvera dès 1981 devant un manque à gagner de 6 à 7 millions de francs qui contribuera donc à aggraver son déficit budgétaire évalué pour l'an prochain à quelque 20 millions en tenant compte des effets des coupes sombres soumises à approbation par la Berne fédérale.

- Suppression de la quote-part des cantons au produit net des droits de timbre: la Confédération encaisse actuellement entre 6 et 700 millions de francs par an à ce titre, dont un cinquième est rétroversé aux cantons. Pour Neuchâtel, cela représentait une part de 3,5 à 4 millions de francs de recettes (3,7 millions budgétés pour 1981 sur les droits perçus en 1980). En cas d'acceptation du projet, ce revenu disparaîtra des recettes au budget de 1982 seulement.

- Réduction de la quote part des cantons au bénéfice net de la Régie des alcools. Celui-ci s'élève à quelque 300 millions de francs par an, que se partagent la Confédération et les cantons. Ceux-ci disposent librement de 90 % du montant qui leur est attribué, les 10 % restants représentant la fameuse «dime de l'alcool» affectée à la prévention et à la lutte contre l'alcoolisme. La Confédération, elle, attribue ces recettes au financement de l'AVS-AI. Le projet vise à la suppression de la part libre de 90 %, ce qui représentera un manque à gagner de 3,5 millions de francs pour Neuchâtel, déjà biffés au budget 81. Resterait donc la dime de l'alcool (370.000 francs) qui permettra, comme par le passé, de financer divers sociétés, associations et établissements qui se consacrent à la lutte contre l'alcoolisme (Croix-Bleue, Cheminots antialcooliques, Alcooliques anonymes, Fondation de l'Auvent à Peseux, Maison de Pontareuse, Etablissement du Devens à Saint-Aubin, etc.).

A cette perte de 7 millions de francs qu'entraînerait la suppression des parts du canton au pro-

duit du droit de timbre et au bénéfice de la Régie des alcools, s'ajouteront dès l'année prochaine les effets de la réduction «linéaire» des subventions fédérales de 10 %. Tout n'a pas été chiffré, mais cette diminution des contributions fédérales devrait représenter entre 2,5 et 3,5 millions en moins dans les caisses neuchâteloises.

En 1979, le canton de Neuchâtel a encaissé 31 millions de francs au titre de sa quote part aux recettes fédérales, et 20 millions au titre de la part fédérale à la couverture des frais de fonctionnement. La part la plus importante restant l'IDN qui n'est pas touchée par les nouvelles mesures. Toutes les subventions ne seront pas amputées, notamment celles concernant l'agriculture de montagne. Mais des tailles seront effectuées dans les dépenses d'enseignement, la vulgarisation agricole, l'enseignement professionnel, les bourses, certaines prestations sociales, le financement du Laboratoire cantonal, etc.

Cette diminution des subventions fédérales pénalisera les particuliers dans certains cas, mais aboutira dans de nombreux autres à une prise en charge par l'Etat de la part supprimée par la Confédération. Certains engagements chiffrés ne sauraient en effet être remis en question sans une modification de loi, par exemple pour la reconstitution du vignoble.

Si le peuple dit oui aux projets qui lui sont présentés, et en tenant compte de la diminution des subventions fédérales, c'est un montant de 9 à 10 millions de francs qui devra être supporté à perte dès 1981-82 par le canton de Neuchâtel.

«Il est dans l'intérêt des cantons de voir la Confédération redresser sa situation financière», conclut le président du Conseil d'Etat M. Jacques Béguin, et nous devons faire preuve de solidarité. Mais on peut regretter qu'elle n'ait pas trouvé d'autre moyen pour assainir sa gestion que de reporter sur les cantons les conséquences de sa mauvaise situation.»

La pilule est amère. Reste à souhaiter qu'on ne l'avale pas au-delà des cinq ans que devraient durer, en principe, ces mesures exceptionnelles.

JAL

douillettes soirées tendres matins



Soyez ravissante dans une robe de chambre de la Maison du Tricot. Acryl pour l'entretien et la légèreté. Laine des Pyrénées pour vous qui êtes frileuse.

Dans notre rayon dès Fr. 129.-

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold Robert 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

Voir autres informations neuchâteloises en page 20

# Garage du Rallye - A. Dumont

## Distributeur OPEL - Le Locle

### EXPOSITION INAUGURALE DE NOTRE NOUVELLE HALLE

Jeudi 27 novembre 1980 de 17 à 22 h.  
vendredi 28 et samedi 29 novembre 1980 de 9 à 22 h.  
dimanche 30 novembre 1980 de 9 à 19 h.



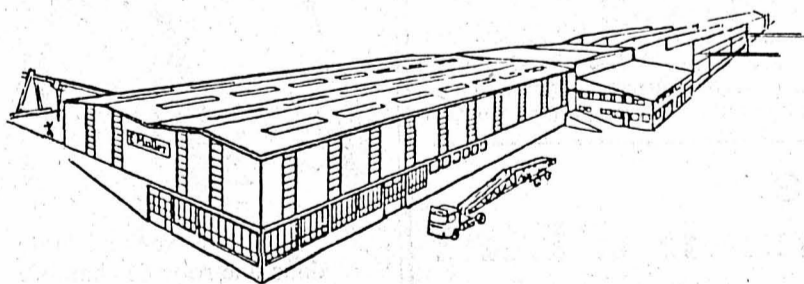
Dès maintenant vous pourrez admirer les différents modèles de la gamme dans un cadre neuf, chauffé et à l'abri des intempéries.



Félicitations et remerciements à tous les maîtres d'état pour leur très belle réalisation

Walo WURMET Architecte SIA dipl. EPF - Neuchâtel  
Vincent BECKER Ing. civil SIA dipl. EPF - Neuchâtel

Constructions  
métalliques  
Stahlbau  
037.311594 1681 Vuisternens-en-Ogoz



## L'entreprise A. Muller SA

VIUSTERNENS-EN-OGOZ / FR  
a réalisé pour le garage du Rallye, Le Locle

- L'ossature métallique
- La toiture et les façades
- Les vitrines, les portes, les fenêtres

Notre entreprise qui a à son actif de belles réalisations dans le domaine de la construction métallique et de la serrurerie est à même d'exécuter la fabrication et le montage de bâtiments industriels, administratifs, écoles, halles de stockage, ponts et passerelles, revêtements de façades, travaux de serrurerie.

DUVANEL & BEZZOLA SA	Entreprise de maçonnerie Béton armé, génie civil	LE LOCLE Tél. 039/31 65 45
Jean-Pierre FATTON	Terrassements	LE LOCLE Tél. 039/31 33 20
ASPHALTE & ISOLATION SA	Etanchéité et isolation	NEUCHÂTEL Tél. 038/24 21 80
CASATI & MANUEDDU	Menuiserie-Charpente	LE PRÉVOUX Tél. 039/31 25 30
Francis TISSOT	Electricité-Lustrerie	LE LOCLE Tél. 039/31 26 64
Günther WINKENBACH	Chauffage	LE LOCLE LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/26 86 86
André BUBLOZ	Téléphone	LE LOCLE Tél. 039/31 55 44
SCHAUB & MUHLEMANN	Ferblanterie, eau, gaz Installation sanitaires	LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/22 28 72
Jean-Paul ISCHER		LE LOCLE Tél. 039/31 13 96
Pierre GALLI	Entreprise de peinture Plafonds suspendus Revêtement de façade garanti	LE LOCLE Tél. 039/31 83 26
Francis FONTAINE	Tapissier décorateur Pose de tapis	LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/23 43 77
DECO-RIDEAUX	Centre Jumbo Pose de stores	LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/26 66 33

**Piscine couverte régionale Malleray-Bévilard**

La commission de gestion de la piscine couverte régionale de Malleray-Bévilard met au concours le poste de

**maître-nageur principal**

de la nouvelle piscine couverte à Bévilard.

**Tâches:**

- surveillance des bassins et des locaux-annexes
- entretien des installations techniques et du bâtiment

**Exigences:**

- formation professionnelle adaptée aux exigences techniques de l'exploitation de la piscine. Détenion des brevets prescrits. (Les candidats qui ne posséderaient pas ces brevets doivent s'engager à les obtenir avant la date d'ouverture de la piscine).

Affiliation à la caisse de retraite du personnel communal. Rétribution selon le barème de l'Etat de Berne.

Un appartement de 4 1/2 pièces est à disposition à la piscine.

Entrée en fonction: printemps 1981 ou date à convenir.

Le cahier des charges et le règlement de service peuvent être consultés au secrétariat communal de Bévilard ou de Malleray.

Les offres de services sont à adresser jusqu'au 10 décembre 1980 à la commission de gestion de la piscine couverte régionale de Malleray-Bévilard, 2735 Bévilard. Renseignements au tél. No (032) 92 25 21 pendant les heures de bureau. 29031

Je cherche pour une entreprise située à Bienne dans le domaine horlogerie électronique

**UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN**

pour la fabrication de composants et autres produits électroniques.

Nous donnerons la préférence à une personne ayant son CFC en montage d'appareils électroniques et avec une certaine connaissance de la branche.

Age idéal et langues: 22 à 35 ans, connaissance de l'allemand si possible.

Ce poste comprend une certaine responsabilité au niveau de la production.

L'Institut se s'occupe pas de placement, mais assure aux candidats la plus grande discrétion.

Veuillez me contacter le mercredi 26 novembre de 9 h. 30 à 11 h. à l'Hôtel Beaulac à Neuchâtel, tél. (038) 25 88 22 et de 14 h. à 16 h. à l'Hôtel Continental à Bienne, tél. (032) 22 32 55.

Sinon à mon bureau, de préférence le matin. Envoyer au préalable votre curriculum vitae (photo) avec les références. Indiquer également le No d'affaire 01102. 18-2756

Ing. dipl. EPF **jacques de matteis**

**institut de productivité** 022/21 78 11

**sélection des cadres**

2, boulevard Jacques-Dalcroze - 1204 GENÈVE

**arielle** HAUTE CONFECTION



**OFFRE SUPER BON MARCHÉ**

Très beaux

**MANTEAUX**

laine IWS teintes mode

**198.-**

nous vous offrons ce

**BON d'achat de Fr. 10.-**

à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un tailleur ou d'une robe. Validité illimitée

Un bon valable par modèle sur achat minimum de Fr. 100.- sauf sur prix rouges

LA CHAUX-DE-FONDS  
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

**Schmid machines sa**

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**mécaniciens de précision et aides-mécaniciens**

pour travaux de tournage, fraisage, alésage et mécanique générale.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec le Service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

Schmid Machines SA, 2612 Cormoret, tél. 039/44 10 60 93-44

Je cherche à acheter

**FERME avec ÉCURIE et TERRAIN**

dans les environs. Tél. (039) 23 77 28 le matin. 29419

**JE CHERCHE**

pour date à convenir

**APPARTEMENT DE 4 PIÈCES OU PLUS**

avec ou sans confort. Tél. (039) 22 36 84 dès 18 heures. 29308

A louer tout de suite ou à convenir

**APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**

rez-de-chaussée, remis à neuf, tout confort, dans petit immeuble. Maison d'ordre. A.-M. Piaget 49. S'adresser au 1er étage. Tél. (039) 22 24 15 heures repas. 29307

**Opel Rekord**

automatique, 2000, 1979, 10 000 km.

A. Currit  
Les Verrières  
Tél. 038/66 13 55 87-242

**Opel Rekord  
Ford Escort  
VW Golf  
Opel Manta**

Dès Fr. 100.- par mois.

Garage Franco-Suisse  
Les Verrières  
Tél. 038/66 13 55 87-242

**SCHEIDEGGER**  
**intéressant travail accessoire**

Vous avez le contact facile avec des personnes de tous âges ?

Scheidegger, l'école de dactylographie la plus importante d'Europe, vous offre l'occasion d'avoir un travail accessoire en qualité de

**dirigeants de cours**

pour la région de La Chaux-de-Fonds et de Tavannes

**Nous attendons:**

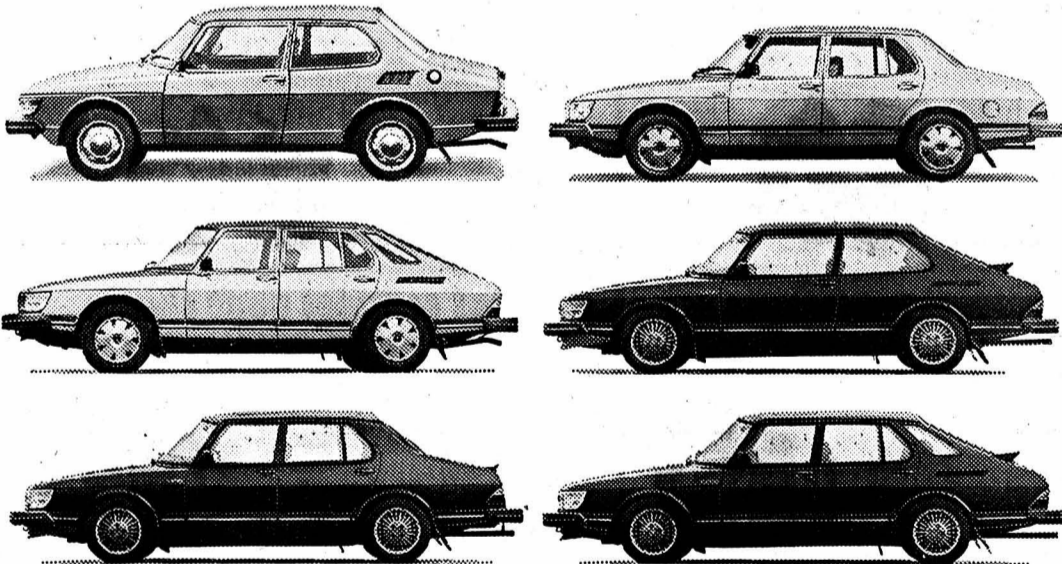
- une connaissance du système des dix doigts à l'aveugle
- être propriétaire d'un véhicule
- être disponible une ou deux fois par semaine

**Nous offrons:**

- bon gain supplémentaire
- intéressante activité indépendante
- occupation durable

Envoyez-nous une offre écrite: Scheidegger, Ecole de dactylographie, case 81, 1000 Lausanne 4. 22-31900

**Presque tout est nouveau sur les nouvelles Saab. Sauf la qualité, fidèle à elle-même.**



Principale nouveauté: Saab a considérablement élargi la gamme de ses modèles. En plus des Coupés Combi, bien connus depuis des années, elle présente maintenant ce que nombre de ses fans attendaient depuis longtemps: également un programme complet d'élégantes limousines à quatre portes - la Saab 900 Sedan - dans les versions GLS, GLI, GLE et Turbo.

Autre nouveauté: tous les modèles Saab 900 sont équipés d'un nouveau moteur 2 litres/ quatre cylindres, plus léger avec moins de pièces mobiles, encore plus silencieux et tout aussi sobre qu'auparavant. Sur les modèles à 4 vitesses, le rapport de transmission de la 4<sup>e</sup> a été élevé, d'où une nouvelle économie d'essence.

Par contre, en ce qui concerne l'équipement intérieur, il est moins que jamais question d'économie. L'habitacle est encore plus élégant, les sièges plus confortables. Pour ne citer qu'un détail: les sièges arrière ont cinq fois plus de ressorts qu'avant. Saab a toujours prévu un large espace pour les bagages. Elle fait mieux encore: la roue de secours est désormais reléguée sous le coffre. (D'autres détails, tels que siège chauffant du conducteur et essuie-phares sont des raffinements acquis de longue date chez Saab).

Les modèles GLE et Turbo ont un toit coulissant et une direction assistée (de même que la GLS sur demande). Ce qui est nouveau, c'est que la Turbo est aussi disponible avec une transmission automatique - ce qui ne diminue en rien ses qualités sportives.

La liste des prix vous réserve d'ailleurs une autre surprise et une raison supplémentaire de prendre contact rapidement avec le concessionnaire Saab pour convenir d'un prochain tour d'essai. Car seul un essai vous révélera ce qui se cache véritablement dans une Saab.

La gamme des Saab va de 16'900 à 29'900 francs. En tout 14 modèles à 3, 4 ou 5 portes. Tous à 4 cylindres. Puissance 100, 108, 118 ou 145 CV.



**Une longueur d'avance**

**VISINAND & ASTICHER**  
rue de l'Est 31  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. 039 23 51 88

18-3247

**Qualité MARANTZ  
Prix Ex Libris**

**Installation Hi-Fi MARANTZ 350 Fr. 1690.-**

**Tourne-disque Hi-Fi DP 84**  
Entraînement direct, service frontal

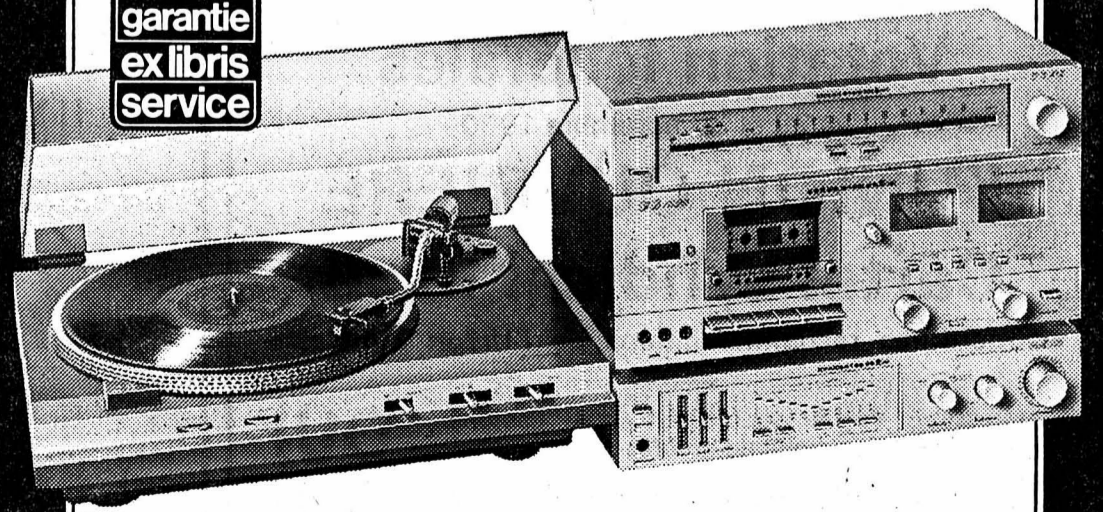
**Tuner Hi-Fi ST 310 L**  
OUC, OM, OL

**Amplificateur Hi-Fi PM 350**  
Puissance sinusoïdale: 2 x 60 W pour 4 ohms  
Prises pour 2 enregistreurs à cassettes

**Tape deck Hi-Fi à cassettes SD 1020**  
Pour tous les types de bandes (également pour la bande métal)  
Système Dolby pour l'atténuation des bruits de fond  
2 vitesses

**Haut-parleurs MEL 60**  
Système 3 voies

**garantie ex libris service**



La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Serre 79  
Neuchâtel  
Rue des Terreaux 3-5

**ex libris**

Les livres et la musique embellissent la vie

**Studio Coop**  
du mercredi  
chaque mercredi  
entre 19.15-19.25

# Coop-informations:

**Hits <weekend>** du jeudi 27 novembre  
au samedi 29 novembre 1980

**Lessive complète**  
**Ariel**



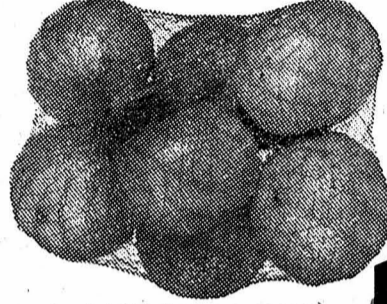
Tambour de 5 kg  
**14.90**  
au lieu de 17.50

**Lessive complète**  
**Dash**



Tambour de 5 kg  
**14.50**  
au lieu de 16.90

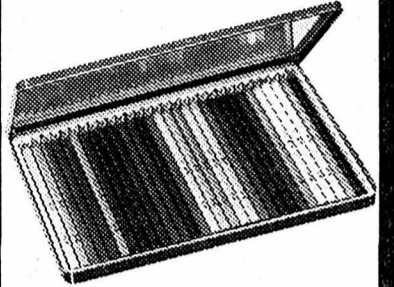
**Clémentines**  
espagnoles  
en filet



**le kg 1.50**

**Prix choc**

**30 crayons**  
de couleur  
**Caran**  
d'Ache



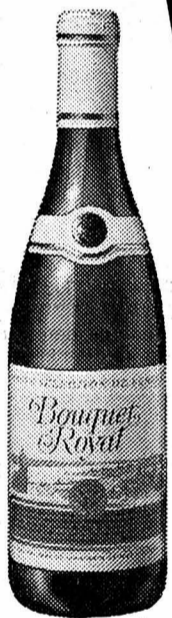
Boîte en métal  
de 30 crayons,

seule-  
ment **12.-**

## Action de vin

...avec recommandation  
du maître de chais

jusqu'à  
épuisement  
du stock



**Perlan**  
**Bouquet**  
**Royal 1979**  
le vin blanc pétillant du canton de Genève

7dl  
**4.90**



**Brouilly ac**  
**1979**  
**St. Fortunat**  
le vin rouge fruité et corsé parmi les crus du Beaujolais

7dl  
**6.80**



**Mâcon ac**  
**1979**  
**La Marande**  
le vin rouge élégant et agréable d'une région connue

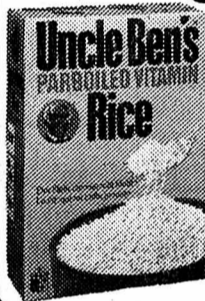
7dl  
**3.90**



**Bordeaux ac**  
**Maître**  
**d'Estournel**  
un beau vin rouge, ambassadeur d'un vignoble célèbre

7dl  
**5.90**

## Hits hebdo 26.11.-2.12.1980



**Riz Uncle Ben's**

le riz qui ne colle jamais

900 g **2.30**  
au lieu de 2.80

**Margarine végétale**



**Bonjour**  
avec 10% de beurre, riche en vitamine A + D

500 g **2.10**  
au lieu de 2.60  
(4 portions de 125 g)

**Crème glacée**  
**Forêt Noire**



**Bloc familial de 400 g**

**2.10**  
au lieu de 2.60

**Etoile de Noël**  
plusieurs pousses

**1 pièce, 6.50**  
seulement

**Eau minérale Coop**



1 litre **0.30**  
au lieu de 0.40 (+ dépôt)

**Coop Orange**



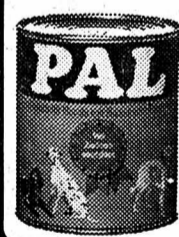
Boisson de table au jus d'orange  
1 litre **0.60**  
au lieu de 0.80 (+ dépôt)

**Aliment complet pour chats**  
**Cha-Cha-Cha** «thon» et «foie et bacon»



3 boîtes de 170 g au choix **1.80**  
au lieu de 2.25

**Aliment complet pour chiens**



**PAL** recommandé par les éleveurs  
Boîte de 780 g **2.30**  
au lieu de 2.75

**Coop compte pour qui sait compter!**

### Votation fédérales

des 29 et 30 novembre 1980

## I'UNION OUVRIÈRE

### Cartel syndical local

soutient les recommandations de l'Union Syndicale Suisse!

- Suppression de la quote-part des cantons au produit net des droits de timbres
- Réduction de la quote part des cantons au bénéfice net de la Régie des alcools
- Suppression de subventionnement destiné à abaisser le prix de pain

**OUI**  
**OUI**  
**NON**

Allez toutes et tous voter!

Signature: R. Huguenin

29305

Manufacture de montres et chronomètres

**ULYSSE NARDIN**

LE LOCLE SA

engage pour début janvier 1981 ou à convenir

**PERSONNEL**  
**FÉMININ**

habile et consciencieux, ayant bonne vue pour travaux en atelier.

**1 PERSONNE**

pour nettoyages 1 heure à 2 heures chaque soir.

Se présenter rue du Jardin 3, 2400 Le Locle  
Téléphone (039) 31 56 77.

29295

**CIR**

Nous cherchons

## MONTEURS EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Pour notre service après-vente  
Travail en atelier et occasionnellement à l'extérieur. Matériel électronique avec et sans microprocesseurs. Unités électromécaniques et oléopneumatiques. Langues parlées : français et allemand.
- Pour notre atelier de prototypes  
Travail intéressant et varié.

Veillez écrire ou téléphoner à CIR, Direction technique, 2076 Gals (032) 83 13 33

# Trois antiséparatistes devant la Cour pénale Le peuple consulté sur deux objets

La Cour pénale fédérale a procédé hier matin aux interrogatoires de trois personnes auxquelles on reproche d'avoir participé dans la nuit du 12 au 13 juillet 1978 à la pose d'un engin explosif près d'une fenêtre d'une villa de Tavannes dans le canton de Berne. Il s'agissait de la maison de M. Georges Droz, autonomiste jurassien. Ce plastiquage avait causé des dégâts de l'ordre de 60.000 francs.

Les accusés sont Christian Schaffter, né en 1957, défendu par Me François Frote, René Rich, né en 1959, sans avocat, et Erich Schnegg, né en 1945, défendu par Me Jean-François Renggli. L'accusation est soutenue par le représentant permanent du ministère public fédéral en Suisse romande, Me Willy Heim, procureur général du canton de Vaud. M. Georges Droz, représenté par Me François Boillat et l'un de ses voisins se sont constitués partie civile.

Le président de la Cour, le juge fédéral Jean-Jacques Leu, a tout d'abord procédé à l'interrogatoire de Schaffter. Ce dernier avait d'abord fréquenté des milieux autonomistes et ensuite des antiséparatistes. Le soir avant l'attentat, alors qu'il se trouvait en compagnie d'antiséparatistes, une idée avait germé en sa présence: «Faire péter quelque chose» près de la villa de M. Droz. Schaffter, qui détenait des explosifs, a proposé son aide. Il dit avoir eu conscience d'un certain danger mais inexpérimenté en matière d'explosif, il aurait été profondément choqué par la suite par les dégâts inattendus produits par la déflagration. Selon Schaffter, c'est Schnegg qui a désigné et repéré la villa Droz comme cible de l'attentat. Schnegg aurait également tenté de persuader Schaffter de se constituer comme seul et unique coupable. Schnegg aurait en plus exigé que l'attentat ne se fasse pas avant qu'il ne regagne son domicile. Schnegg lui aurait fait parvenir par Rich, le conseil de brûler ses souliers dont les empreintes auraient été relevées par la police dans le jardin de M. Droz. Schaffter avoue en outre avoir tiré en d'autres occasions des fusées, des pétards de pistolet d'alarme, des coups de fusil de chasse et des billes d'acier contre des personnes ou des fenêtres.

Schaffter dit avoir agi sans idée précise et s'en être remis aveuglément à son aîné Schnegg, plus expérimenté, qui l'aurait poussé vers la violence. Schaffter dit avoir maintenant une vue plus saine et plus indépendante des choses de la vie.

En effet, l'expert psychiatrique caractérisé Schaffter comme une personne en quête de maturité, facile à guider et à entraîner, mais digne de confiance. Des gens fanatisés étaient en mesure de le manipuler, vu son besoin de s'affirmer vis-à-vis des autres. Il aurait donc besoin d'une psychothérapie pour affirmer sa personnalité. L'expert conclut à une responsabilité diminuée de Schaffter au moment des faits qui lui sont incriminés. Schaffter, qui voulait un temps s'enrôler dans les troupes de choc des Sangliers, se distance aujourd'hui de ce mouvement.

Lors de son interrogatoire, Rich s'est déclaré politiquement neutre. Lors de la soirée fatidique, il se serait mêlé à l'af-

faire, parce qu'il ne pouvait pas en mesurer complètement la portée et qu'il ne voulait pas donner l'impression d'être un «lâche pantoufflard» ou un «traître». Il croyait qu'il s'agissait au grand maximum d'allumer un pétard capable peut-être de briser une vitre.

L'attentat se serait déroulé selon les directives données par Schnegg qui aurait été, selon Rich, la tête pensante de l'affaire. Schnegg aurait affirmé que la villa de M. Droz était à l'époque innocuée, Me Droz étant en vacances. Rich dit avoir servi de chauffeur lors de l'attentat, Schnegg ne voulant pas que sa propre voiture, trop bien connue à Tavannes, soit utilisée. Rich avoue également avoir participé à certains barbouillages, avoir maquillé les plaques minéralogiques de sa voiture lors de l'attentat et détenu des explosifs et de la munition. Ces derniers auraient cependant été d'une part destinés à fêter bruyamment un mariage, coutume de la région, et d'autre part, un souvenir de l'Ecole de recrues. Rich estime qu'il a beaucoup changé à la suite de cette affaire.

Il ressort des dépositions de Schaffter ainsi que Rich qu'ils n'auraient pas connu Me Droz. En revanche, Schaffter connaissait Pierre-Alain Droz, fils de Me Droz et autonomiste actif.

La Cour pénale fédérale a entendu après l'interrogatoire d'Erich Schnegg - qui, après des aveux faits lors de l'enquête, nie tout, sauf d'avoir repéré les lieux de l'attentat - de nombreux témoins. Ceux-ci n'ont apporté que peu d'informations nouvelles. Ensuite, Me Heim a tenu son réquisitoire, à la fin duquel il a demandé la condamnation des trois accusés pour emploi d'explosifs avec dessein délictueux et pour dommages à la propriété. Il a requis contre Rich une peine de 18 mois de réclusion, avec sursis pendant deux ans, contre Schaffter deux ans d'emprisonnement (peine complémentaire qui se joint à une autre), et contre Schnegg trois ans de réclusion. Les réquisitions contre Schaffter et Schnegg excluraient le sursis.

Erich Schnegg n'a pas suivi ses coaccusés, malgré les aveux qu'il avait faits pendant l'enquête. Devant la Cour, il n'a admis qu'avoir contribué à reconnaître

les lieux de l'attentat. Il prétend avoir cru que ses copains n'ensaisaient qu'un barbouillage. Il nie avoir été un meneur. Dans le café où le complot a été ourdi, sous le nez des policiers, il n'aurait jamais été assis à la même table que Schaffter, lequel se serait approché de lui pour l'impliquer dans l'affaire. Schnegg dit n'avoir aucune certitude que Schaffter ait milité dans les rangs des Sangliers. Il dément les coupures de presse qui lui ont donné le rôle de confondateur des Sangliers. Il se dit victime de sabotages de la part de séparatistes. Etant un homme pacifique, il ne leur en veut pas. L'arsenal qu'il conservait n'était pas destiné à agir contre des autonomistes, dit-il.

Le président reprocha à Schnegg de contredire ses anciens aveux. Schnegg accusa alors la police de les avoir inspirés. Il aurait signé n'importe quoi pour obtenir sa libération. Mais le président lui cite des procès-verbaux où il a tenu tête aux accusations de la police. Du reste, ses coprévenus qui niaient avec persistance ont été relâchés avec lui.

Schnegg nia alors avoir été au courant de l'absence de la famille Droz de son domicile. Le procureur et le président le mirent alors en garde du fait que cette prétention aggravait son cas s'il était impliqué dans l'attentat. Jusqu'à présent tout le monde avait attesté à Schnegg qu'il croyait la villa de Droz inhabitée. Lorsque Schnegg traita l'un des témoins de menteur, le président rétorqua que c'était justement la seule personne qui avait exactement dit les mêmes choses que lui lors de l'enquête. Schnegg finit par nier également toute tentative de collusion.

La Cour pénale fédérale a renoncé à interroger un témoin malade et deux autres témoins impliqués dans des enquêtes ou procédures parallèles. Un autre n'a été entendu que sous réserves. (ats)

Le corps électoral bernois est appelé à se prononcer ce week-end sur un projet de transfert de l'Ecole normale de Berne à Koeniz, et sur une initiative radicale demandant une répartition plus équitable des mandats au Grand Conseil.

La formation du corps enseignant primaire s'étalant désormais sur cinq ans, l'Ecole normale de Berne est à l'étroit. Le Conseil exécutif présente un projet de construction d'un nouveau bâtiment à la Lebermatt, sur le territoire de la commune de Koeniz. Il demande aux citoyennes et aux citoyens de ratifier l'octroi d'un crédit de 20 millions de francs destiné à cette réalisation.

Le second objet concerne une nouvelle façon de répartir les sièges du Parlement bernois. Une initiative radicale, approuvée par le Grand Conseil, demande que les cercles électoraux soient fixés par la loi, chaque cercle se voyant garantir deux sièges au moins. En 1982, lors des prochaines élections cantonales, les 14 sièges occupés en 1978 par les députés des districts ayant formé le canton du Jura seront ventilés entre les 27 districts bernois, selon les résultats du recensement fédéral.

### UN AVANTAGE AUX MINORITÉS

L'initiative radicale corrigerait le handicap que doivent surmonter les partis minoritaires dans les petits districts. Selon la loi actuelle, il faut 34 pour cent des suffrages pour se voir accorder un siège dans un petit district comme celui de La Neuveville, alors qu'il suffit d'obtenir un peu plus de 3 pour cent pour en décrocher un à Berne-Ville. Cette répartition, jugée inéquitable par les auteurs de l'initiative, est due au fait que les districts forment actuelle-

ment les cercles électoraux et qu'ils sont inégalement peuplés. Le plus grand district compte 28 fois plus d'habitants que le plus petit.

Cependant, un nouveau découpage électoral n'interviendra qu'après l'adoption de la loi d'application. La répartition ne sera donc pas ancrée dans la Constitution, mais dans une loi, ce que reprochent notamment les adversaires de l'initiative. Selon le projet de loi élaboré par le gouvernement, le district resterait le cercle électoral de base. Toutefois, plusieurs districts pourraient être réunis pour former un arrondissement électoral au sein duquel les partis pourraient s'apparenter dans le but de tirer un meilleur profit des restes, lors du décompte des suffrages.

### UN CERCLE POUR LE JURA BERNOIS ?

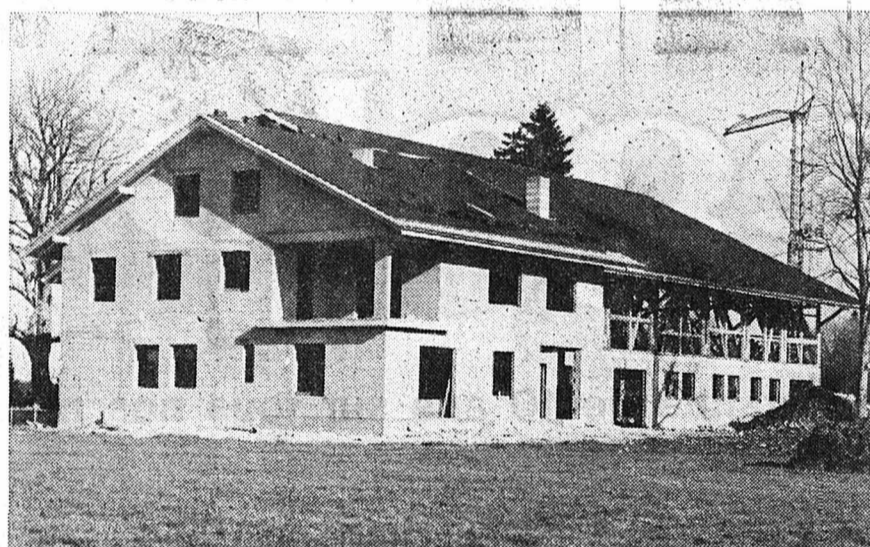
Dans le Jura bernois, les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville pourraient par exemple se grouper pour former un cercle électoral. Les 12 sièges dévolus au Jura bernois seraient alors attribués en deux phases. Lors d'une première répartition, chaque district élirait deux députés, selon les résultats obtenus dans le district. Puis, lors d'une deuxième répartition, on prend en considération les suffrages obtenus dans l'ensemble du cercle électoral, c'est-à-dire les trois districts, pour répartir les six sièges en suspens.

L'initiative est soutenue par le Parti radical-démocratique et par le Parti socialiste bernois. Elle a également l'appui de plusieurs petites formations politiques. En revanche, l'Union démocratique du centre est opposée à ce projet et en recommande le rejet. (ag)

## TRAMELAN • TRAMELAN

### La Fondation du cheval se développe à Jeanbrenin

Depuis ce printemps l'on a remarqué sur les hauteurs de Jeanbrenin qu'une grande bâtisse prenait corps. Depuis lors aussi, divers commentaires à cesujet étaient donnés ce qui fait que nous nous sommes approchés du responsable de la Fondation du Roselet, M. Fluckiger qui a bien voulu nous donner de plus amples renseignements sur cette construction.



La nouvelle construction à Jeanbrenin correspond aux exigences modernes et fonctionnelles

La Fondation du cheval du Roselet rencontre toujours un plus grand succès tant sur le plan des pensionnaires que sur le plan des visiteurs. Actuellement se trouvent au Roselet entre 90 et 110 chevaux, ânes et poneys, qui coulent une paisible retraite grâce surtout à l'aide de nombreuses personnes qui soutiennent la fondation. Malheureusement la place du Roselet n'offre plus assez de possibilités d'agrandissement, c'est pourquoi les responsables ont trouvé un nouveau terrain à Jeanbrenin en dessus de Tramelan. A quelque 30 mètres près, l'altitude est la

même qu'au Roselet ce qui ne posera aucun problème.

Cependant à Jeanbrenin l'on se préoccupera d'avantage de l'élevage et pour débiter l'on n'y trouvera qu'une trentaine de chevaux, deux vaches, etc. Trois personnes seront occupées à travailler à ce nouvel endroit qui est promis à un bel avenir. C'est vraiment dans un site magnifique que la nouvelle construction de la fondation a été érigée et c'est avec un intérêt tout particulier que les responsables attendent pour y travailler dans l'excellentes conditions puisque tout a été pensé d'une manière moderne et fonctionnelle.

L'achèvement des travaux est prévu pour fin mai 1981 alors qu'une prochaine

### Départ regretté

C'est avec un certain regret que le Conseil de fondation a pris connaissance lors de sa dernière séance de la démission de M. et Mme Georges Buhler en qualité de concierge de la colonie d'habitation des Lovières. Ce départ est effectif pour le 30 avril 1981 et c'est pour des raisons d'âge que ce couple a décidé d'abandonner ce poste. Durant leur activité, M. et Mme Georges Buhler ont su se faire apprécier à la colonie tant par leur dévouement que par leur bonne humeur. Durant leur mandat, ils auront donné le meilleur d'eux-mêmes tout en maintenant une ambiance des plus remarquables dans cet établissement. (Comm-vu)

### L'Association des diabétiques du Jura bernois est née

C'est vendredi dernier que plus de 70 participants ont décidé la création de l'Association des diabétiques du Jura bernois. Un comité provisoire, au travail depuis plusieurs mois, avait préparé statuts et programme d'activité. L'assemblée constitutive accepta sans discussion, les statuts, le montant de la cotisation minimum annuelle fixé à 15 fr. et le programme de travail pour 1981 et qui comprend notamment l'organisation de cours d'information.

M. Pierre Fluckiger, industriel à St-Imier a été élu par acclamation à la présidence. Il est entouré de huit autres collègues qui se répartiront les tâches, ce sont: Mme Carisot de Tavannes, MM. Vauthier, Bartschi de St-Imier, Fritschy de Malleray, Fluck, Jaquet de Moutier et le Dr Uebersax de St-Imier qui est également nommé en qualité de président de la Commission médicale.

Plus de 180 membres sont déjà inscrits à l'Association et tous ceux que cela intéresse peuvent se renseigner en écrivant à la case postale 40 à St-Imier. D'autre part chacun trouvera des cartes pour adhésion dans les pharmacies, drogueries, centres hospitaliers, cabinets médicaux et magasins diététiques.

Diverses personnalités ont assisté à cette première assemblée générale et notamment Mme Martin conseillère communale de Sonceboz, M. Monnier préfet du district de Courtelary, A. Ory de la FJB, M. Deroche, directeur du Centre hospitalier de Moutier qui remit un don de 500 fr. à la nouvelle Association.

Des exposés du Dr Uebersax, Mme Lechevalier et du Dr S.C. Iff ont été suivis avec intérêt par tous les participants.

La nouvelle association des diabétiques du Jura bernois se veut un service des diabétiques et nous souhaitons que nombreux seront ceux qui adhéreront à cette association. (comm)

## DISTRICT DE COURTELARY

### COURTELARY

#### Election tacite des membres du Conseil municipal

Les électrices et électeurs n'auront pas à se rendre aux urnes pour élire leur exécutif communal. En effet, l'autorité communale, tenant compte du fait que le nombre des candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir, a validé l'élection tacite des huit conseillers municipaux. Ainsi, il n'y aura pas d'élection aux urnes pour le Conseil, mais pour la mairie seulement, puisque deux candidats briguent ce poste. (ot)

### VILLERET

#### Cantonnements militaires

Les locaux du complexe communal ont servi de logement à la troupe avant même l'achèvement complet de l'ensemble des travaux. Cette première n'a été possible que grâce au travail rapide et efficace de quelques volontaires habiles conduits par M. S. Lehmann, conseiller communal, qui ont réussi à aménager les abris en un temps record, si bien que les compagnies cyl 7 et pol 21 ont pu être logées à leur entière satisfaction. (mb)

#### Office communal de compensation

La commune touchera 2620 fr. de l'Etat comme participation aux frais pour l'exercice 1979. (mb)

## • MOUTIER •

### Collision

Hier après-midi à 14 h. 15, un accident s'est produit à l'intersection de la rue Neuve à Moutier où un automobiliste n'a pas respecté une priorité. Il y a eu un blessé léger et des dégâts matériels pour 7000 francs. (kr)

## mémento

- SAINT-IMIER**  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
**Hôpital: tél. 42 11 22.**  
**Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.**  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.
- COURTELARY**  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

### TRAMELAN

- L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

## communiqué

Une fanfare militaire de 120 exécutants: C'est à Saint-Imier, à la Salle des spectacles, vendredi 28, 20 h. 30, que se produira la fanfare de la division frontière 2. Réunis pour la première fois, Genevois et Neuchâtelois exécuteront un programme varié à souhait: marches, samba, rock-folk, etc.

# OUVERTURE NOCTURNE\*

(horaire prolongé)



## LIQUIDATION PARTIELLE

(autorisée par la Préfecture du 11 novembre au 6 décembre 80)

### EXPOSITION SPÉCIALE

Avec toutes les nouveautés 81 - meubles modernes, classiques, rustiques et style

jeudi 27 novembre  
vendredi 28 novembre  
samedi 29 novembre

jusqu'à  
**22 heures**

# Segalo

Garantie de 10 ans sur tous nos meubles

## LA CHAUX-DE-FONDS

Bd des Eplatures 44

Tél. (039) 26 60 60 - 26 60 61

**P** GRAND PARKING DEVANT L'EXPO

- Choix prestigieux sur plus de 3000 m<sup>2</sup>
- Service après-vente rapide et impeccable
- Crédit

VISITEZ, NOTRE DÉPARTEMENT TAPIS D'ORIENT BERBÈRES, MÉCANIQUES ET MUR-A-MUR.



C'EST TOUT À CÔTÉ,  
J'Y VAIS À PIED



Les magasins spécialisés du «CID» !  
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

24402

DISCOUNT DU MARCHÉ  
**AF**

#### Recherche d'emploi

demoiselle 24 ans, formation ménagère souhaiterait s'occuper d'enfants et exécution petits travaux ménagers dans famille à La Chaux-de-Fonds

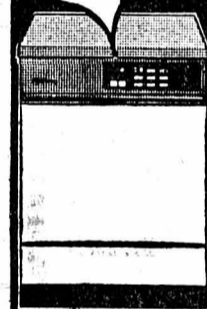
OPTIQUE  
OCULAIRE par  
ORDINATEUR  
von  
**gunten**

Certificat fédéral d'adaptateur pour verres de contact  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

**Miele**

Lave-vaisselle avec miniordinateur

NOUVEAU



simple sûr économique  
Votre spécialiste

Le nouveau lave-vaisselle de qualité supérieure

Modèle depuis

**1545.-**

Garantie + service

25529

**Fornachon & Cie**  
Rue de la Gare 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 22 73 26

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

### A vendre JANTES AUTO

pour OPEL, PEUGEOT 204, LANCIA FULVIA, VW 5 trous, RENAULT 16, FIAT, SIMCA, FORD ESCORT.

Tél. 039/26 01 71

25233

La Neuchâteloise Assurances

A louer rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

### appartement 1 pièce meublé

tout de suite ou à convenir, tout confort, au centre  
Tél. 038/21 11 71

28-35

Accidents Maladie Ave Transfert Incendie  
Perles d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

**SACHS DOLMAR**



La nouvelle tronçonneuse Sachs-Dolmar, modèle 133 - 85 cc. complète la gamme de ces machines fiables, inusables, économiques à essence ou électriques.

Nos prix sont toujours compétitifs pour nos articles importés directement grâce au cours avantageux du change

Ecorceuses - Débroussailluses - Taille-haies - Tarières - Découpeuses - Treuils, etc...

Habillement et équipement complet pour bûcherons. Tout le matériel forestier. Catalogue sur demande. Offres et démonstrations sans engagement.

**MATÉRIEL FORESTIER MAURICE JAQUET SA**

1054 MORRENS/Lausanne  
Tél. 021/91 18 61

2042 VALANGIN  
Tél. 038/36 12 42

Agents régionaux:

**R. Ballmer**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/22 35 04

**F. Jaquet**  
2114 FLEURIER - Tél. 038/61 10 23

**W. Noirjean**  
TRAMELAN - Tél. 032/97 58 68

Nombreuses autres agences 83-7401

# TOM and JERRY





Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences. Nous cherchons 28-12049

**DACTYLOS STÉNO-DACTYLOS**

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51



**ADIA interim**

Les intérimaires Adia ont bonne réputation, profitez-en ! Nous cherchons

**secrétaires bilingues**

Français-allemand et français-anglais 28-12049

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51



**ADIA interim**

**RESTAURANT DES FORGES**

Numa-Droz 208 - Tél. (039) 26 87 55

**LA CHASSE**

Civet de chevreuil  
Médailon de chevreuil  
Selle de chevreuil  
Toujours bien servi!



Et si je me casse la tête, finalement, c'est tout de même la mienne, non?

30 novembre:  
**PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE**

**OUI**

Comité romand en faveur du port des ceintures de sécurité, Delémont

Resp. P. Paupe, Delémont

**Ing. dipl. FUST SA**

Par exemple:

- MACHINE À LAVER**  
Indesit 091  
4,5 kg, 220/380 V **prix FUST Fr. 489.-**  
Location: Fr. 31.- par mois
  - SÈCHEUSE À LINGE**  
Electrolux WT 60  
2,5 kg., 220 V **prix FUST Fr. 478.-**  
Location: Fr. 28.- par mois
  - LAVE-VAISSELLE**  
Novamatic GS 12  
avec dispositif de détartrage  
220/380 V **prix FUST Fr. 910.-**  
Location: Fr. 55.- par mois
  - RÉFRIGÉRATEUR**  
Bauknecht T 1454  
140 l. **prix FUST Fr. 288.-**  
Location: Fr. 19.- par mois
  - CONGÉLATEUR-ARMOIRE**  
Novamatic ZA ZB 500 V  
50 l., 220 V **prix FUST Fr. 328.-**  
Location Fr. 20.- par mois
  - CONGÉLATEUR-BAHUT**  
Novamatic HF 5200  
200 l., 220 V **prix FUST Fr. 478.-**  
Location: Fr. 28.- par mois
  - CUISINIÈRE**  
Bauknecht SF 31  
porte amovible et hublot **prix FUST Fr. 398.-**  
Location: Fr. 23.- par mois
  - FOURS À MICRO-ONDES**  
Sanyo Em 8204 **prix FUST Fr. 738.-**  
Location: Fr. 45.- par mois
  - MACHINE À REPASSER**  
Querop Suisse BA 600 **prix FUST Fr. 478.-**
  - ASPIRATEUR À POUSSIÈRE**  
Electrolux Z 302  
boîtier en acier **prix FUST Fr. 198.-**  
Location: durée minimale 4 mois
- Petits appareils:** radiateurs, grils, malaxeurs, grille-pain, fours à raclettes, rasoirs, etc. aux **Prix FUST réputés les plus bas !**
- Toutes les marques de qualité, telles que: Miele, AEG, Novamatic, Electrolux, Bosch, Bauknecht, Jura, König, Turmix, etc.
- Garantie pour appareils neufs - Livraison à domicile et raccordement**

Désirez-vous une garantie de 2, 3, 5... années ?  
Interrogez notre personnel qualifié

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours

Ing. dipl. EPF **FUST**

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. 039/26 68 65  
Bienna: 36, Rue Centrale, tél. 032/22 85 25  
et 36 succursales. 05-2569



Fr. 245.-

Fr. 195.-

**JACK-POT**

Rue du Concert 6, Neuchâtel, Tél. 038/24 60 40  
Importation directe



Des lunettes pour chaque activité !

MAÎTRE OPTICIEN DIPLOMÉ  
Av. Léopold-Robert 64  
Tél. (039) 22 43 20

**Veuve**

3e âge, rencontrerait Monsieur 65 à 69 ans, honnête, intelligent.

Ecrire sous chiffre AN 29276 au bureau de L'Impartial.

Monsieur 34 ans cherche à faire connaissance de **demoiselle ou veuve**

de 24 à 30 ans. Mariage si convenance.

Ecrire sous chiffre 93-31094 aux Annonces Suisses SA, ASSA, 2610 St-Imier

A vendre **orgue électronique Farfisa** avec batterie automatique, à l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. (039) 22 35 30 de 7 h. à 9 h. ou aux heures de repas. 29283

**COFFRE-FORT**

demandé par petit artisan.

Ecrire sous chiffre AS 29201 au bureau de L'Impartial.

**JE RÉPARE**

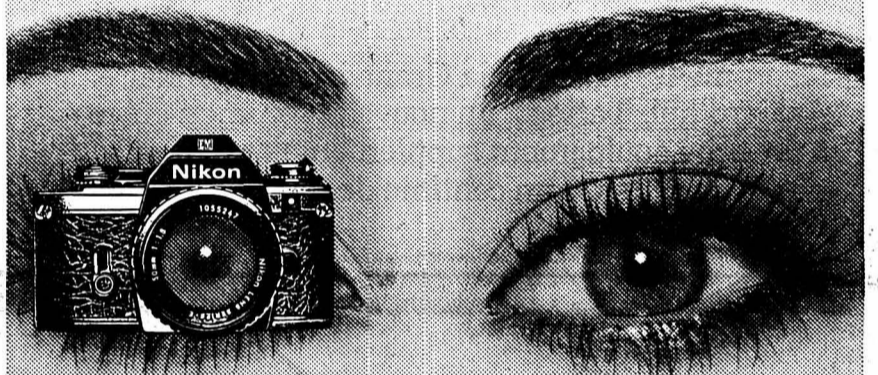
consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres. Service à domicile sur demande. Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88. 30170

**Expression corporelle**

cours et démonstration **entrée libre**

le jeudi à 18 h. 30, Numa-Droz 22 b tél. (039) 22 68 10 29389

**Nikon**



**Nikon EM 498:**  
**Pourquoi choisir plus cher, lorsqu'on peut avoir un Nikon?**



Maintenant en set avantageux:  
Boîtier, flash électronique SB-E, objectifs 28 mm f/2.8 E ou 35 mm f/2.5 E, Zoom 75-150 mm f/3.5 E, sac universel FB-17 **Fr. 999.-**



**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur proverbiale**

**Cette semaine notre traditionnelle bouchoyade**

- Jambonneaux de porc salés** le kilo **5<sup>50</sup>** (au lieu de 7.-)
- Fricassée de porc fraîche** le kilo **4<sup>50</sup>** (au lieu de 6.-)
- Boudin** le kilo **4<sup>30</sup>** (au lieu de 4.80)
- Saucisse aux choux,** pièce d'env. 350 gr. le kilo **7<sup>50</sup>** (au lieu de 8.20)

**Prix. Qualité. Choix.**

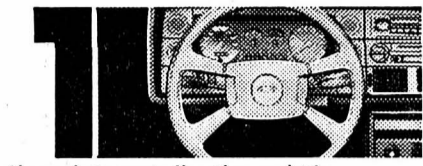
**MIGROS**

# La Ford Granada offre dès maintenant plus de valeur:

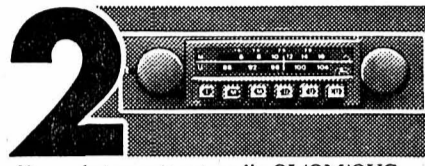
Consommation aux 100 km selon norme ECE 15			
Granada	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
2000 (4 cyl., 101 ch)	7,7 l	10,2 l	12,6 l
2300 (6 cyl., 114 ch)	8,6 l	11,0 l	13,7 l
2800 (6 cyl., 160 ch)	8,6 l	10,9 l	15,1 l

Et - évidemment! - tous les atouts du traditionnel agrément de la Granada:

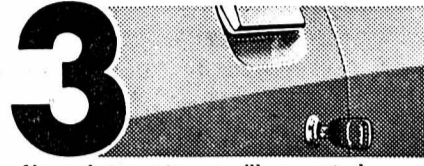
- sobre 4-cylindres ACT de 2 l
- V6 silencieux de 2,3 ou 2,6 l
- le punch stilé des 160 ch du V6 à injection de 2,8 l
- économie d'essence grâce au thermostabilisateur à viscosité
- culasse à flux transversal, allumage transistorisé
- suspension raffinée à 4 roues indépendantes
- essieu arrière à bras obliques
- 4 amortisseurs à gaz
- équipement soigné
- soutien optimal des dossiers
- finition allemande
- protection anticorrosion intensive
- entretien avantageux grâce aux services espacés de 20000 km



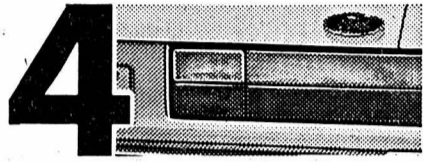
1 dès maintenant: direction assistée volant à 4 rayons



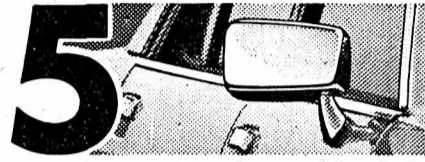
2 dès maintenant: autoradio OL/OM/OUC à présélection



3 dès maintenant: verrouillage central des portes et du coffre



4 dès maintenant: phare antibrouillard AR ainsi que: des lève-glaces électriques (GL: avant; Ghia: avant et arrière)



5 dès maintenant: rétroviseur extérieur droit ainsi que: des vitres teintées (GL) ainsi que: des appuis-tête arrière (Ghia)

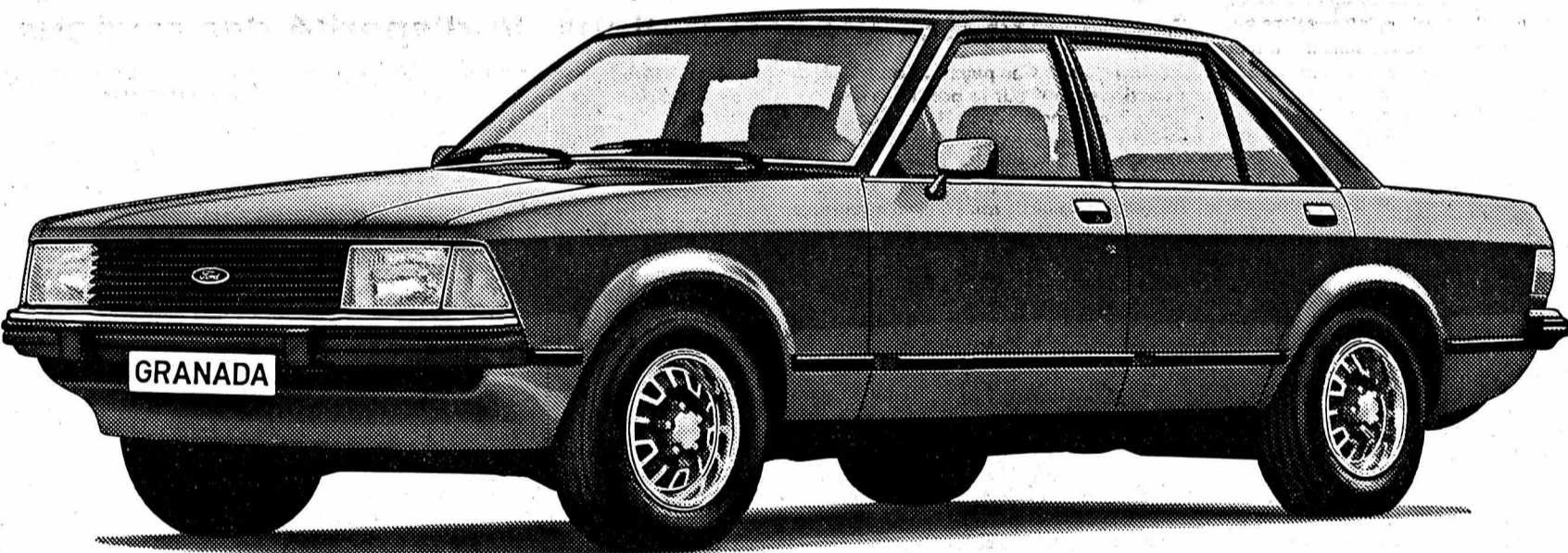


6 dès maintenant: moquette dans le coffre

## Gratuitement, pour augmenter son agrément.

L'agrément routier de la Granada est légendaire. Aujourd'hui, il atteint un nouveau sommet: grâce à un riche équipement supplémentaire qui ne vous coûte pas un centime de plus!

Découvrez le véritable agrément routier - prenez maintenant le volant de la Granada!



16770 francs

Ford Granada 2000 L avec l'équipement complet décrit ici

# Votre franc vaut plus.



Le signe du bon sens.

**Garage des Trois-Rois S.A.**

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81  
Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31



A VENDRE

Résidence Prés-Verts  
A vendre pour le printemps 1981

**APPARTEMENTS**  
grand standing dans immeuble en copropriété. Surface habitable de 90 m<sup>2</sup> à 130 m<sup>2</sup> + balcons de 6 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup>. Séjour de 35 m<sup>2</sup> à 45 m<sup>2</sup>, avec cheminée de salon.

Deux salles d'eau. Ascenseur.  
Dès Fr. 183 000.-.  
Financement personnalisé.  
Notice et descriptif technique à disposition.

Consultez notre vitrine de la Banque Nationale, 60, av. Léopold-Robert.

S'adresser à: 28-12189

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A remettre à La Chaux-de-Fonds pour le mois d'octobre 1981

**magasin d'alimentation**  
Affaire intéressante.

Convienrait parfaitement à jeune couple ayant connaissance de la vente.

Ecrire sous chiffre AN 29440 au bureau de L'Impartial.

À VENDRE, directement du propriétaire à BELFEAUX, 6 km. de Fribourg

**BELLE VILLA**

(neuve)  
7 pièces, cheminée de salon, 2 bains. Carnotzet. Cuisine aménagée. Garage 2 voitures.  
Terrain 950 m<sup>2</sup>.

Téléphoner au 039/23 68 40 dès 19 heures.

29267

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

**VIEIL OR**

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie  
Zöpfli 97, 6004 Lucerne 13951



A vendre

**MERCEDES 200 1978**

100 000 km., expertisée. 29415  
Travel-Car, tél. (039) 23 77 28 le matin.

L'annonce reflète le marché

### OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

**JEUNE HOMME ou RETRAITÉ**

pour divers petits travaux faciles, courrier postal, paquets, classement, etc.

Faire offre par écrit ou téléphoner au (039) 23 10 56

A. et W. Kaufmann, P.-A. Kaufmann succ.  
Marché 8-10 - 2300 La Chaux-de-Fonds 29304

L'annonce, reflet vivant du marché



GYMNASSE CANTONALE  
La Chaux-de-Fonds

Pour son réfectoire, le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds cherche un ou une

**aide de cuisine**

Horaire partiel (congé pendant les vacances scolaires).

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat du Gymnase, Succès 45, tél. (039) 26 74 74.

Les offres de services sont à envoyer à la même adresse jusqu'au 5 décembre 1980. 29382

**Point utilitaire pour Fr.590.- seulement???**

Oui, cela existe: la SINGER 351 avec bras libre, point utilitaire, accessoires complets et 5 ans de garantie! La Singer 351 ne coûte effectivement que Fr. 590.-.



Et cela chez:



154.205.747

\* Une Marque de Fabrication de THE SINGER COMPANY

F.W. Klein SA, Centre à coudre Singer  
Place du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 35 36

Gouverner, c'est agir et prévoir...

# Conseil fédéral: aide à l'Italie et énergie

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a consacré une partie de ses discussions à l'aide immédiate à accorder aux régions sinistrées de l'Italie et il a pris note des mesures d'urgence prises par les départements et services fédéraux concernés. Il s'est penché de même sur les problèmes que poseraient en cas de pénurie grave d'énergie, l'introduction du rationnement de courant électrique pour le pays, et il a proposé aux Chambres de proroger jusqu'à fin 1985 l'arrêté de 1974. Il a aussi proposé aux Chambres fédérales la participation suisse à une aide économique à la Turquie dans le cadre d'une action internationale.

Bien que le gouvernement italien n'ait pas encore lancé un appel international à l'aide, le Conseil fédéral a pris acte avec satisfaction des mesures spontanées déjà prises côté suisse pour venir en aide aux sinistrés dans les régions touchées par la catastrophe. Parmi celles-ci, ce sera certainement l'invitation du Département fédéral de justice et police aux cantons d'accorder des facilités aux membres de familles et aux parents d'Italiens travaillant en Suisse et d'en faciliter le passage à la frontière, qui sera appréciée côté italien.

Ainsi que l'a souligné M. Guido Solari, directeur de l'Office fédéral des étrangers, il s'agissait surtout de prendre des mesures à effet immédiat pour soulager les sinistrés. Elles concernent trois catégories de travailleurs italiens: ceux qui, à l'annonce de la catastrophe, sont partis pour les régions sinistrées et reviennent maintenant avec leurs familles qui n'ont plus de toit. Deuxième catégorie: les saisonniers qui selon le statut qui les régit doivent retourner chez eux afin d'inter-

par Hugues FAESI

rompre leur séjour chez nous jusqu'au printemps. Troisième catégorie: les travailleurs italiens en provenance des régions les plus touchées qui après avoir trouvé chez nous un emploi, pour un certain temps ont désiré rentrer chez eux.

## LES RAISONS HUMANITAIRES PRIMENT

Les cantons ont donc été invités à accueillir en nombre ces travailleurs italiens avec leur parenté sinistrée, de leur délivrer une autorisation de séjour provisoire pour six mois au maximum, et au besoin des permis de travail n'excédant pas cette durée. But premier: permettre à ces Italiens durement choqués de trouver un abri temporaire chez nous, de passer l'hiver et de «voir venir». Les raisons humanitaires priment, et il n'est pas question de contingents ou de contrôles sévères.

## «Radio 24»: le coup de grâce

«Radio 24» que les employés des postes italiennes protégés par la police ont réduite au silence mardi après-midi, semble avoir cette fois-ci reçu le coup de grâce. Roger Schawinski, fondateur de l'émetteur, va certes faire appel contre le jugement du Tribunal administratif de Milan, mais sans placer trop d'espoirs dans ce recours à cette instance. Dans l'immédiat, les préoccupations de l'animateur et de ses collaborateurs sont surtout d'ordre financier. «Radio 24», qui venait de fêter son premier anniversaire, pouvait compter sur un public de 400.000 auditeurs en Italie et en Suisse, dans la région zurichoise surtout. Fort de ce succès, Roger Schawinski tient à continuer l'expérience.

### FAILLITE ÉVITÉE

Roger Schawinski a décidé de faire appel contre le jugement milanais auprès du Conseil d'Etat, à Rome. Il sera représenté dans cette démarche par le professeur Aldo Sandulli, ancien président de la Cour constitutionnelle italienne. On ne saurait cependant attendre une nouvelle décision judiciaire avant l'an prochain. Récemment l'animateur zurichois se montrait plutôt satisfait du total des annonces payantes, malgré les menaces de fermeture. Cette collaboration des annonceurs ne suffira pas toutefois à amortir quelque 1,5 million de francs investis jusqu'ici dans l'entreprise. On pourra éviter la faillite, estime Schawinski, et «Radio 24» remplira ses engagements à l'égard des tiers. L'ancien rédacteur en chef de la «Tat» y mettra de sa poche, lui qui a placé tous ses biens dans ce projet. L'animateur a également assuré que tous les employés de la station (10 fixes et une demi-douzaine d'indépendants) seraient dûment payés, 13e mois compris. Les licenciements des collaborateurs seront assortis des délais habituels.

## Conflit dans les arts graphiques L'ASAG propose une date de discussion

Le syndicat du livre et du papier (SLP) a fixé à l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) un délai au 30 novembre 1980 pour entrer en matière sur ses revendications.

Dans un communiqué publié hier, l'ASAG indique qu'elle est de l'avis que les questions qui restent encore ouvertes au sujet de la convention collective peuvent être clarifiées par des discussions. De ce fait elle propose au SLP comme date de discussion le lundi 1er décembre 1980.

L'assemblée des délégués qui s'est tenue hier à Berne a longuement débattu de la situation. Elle est convaincue que les principales difficultés peuvent être

aplanies. Elle considère en particulier qu'il faut également soumettre à la convention collective le personnel auxiliaire, mais que le personnel professionnel ne doit pas être remplacé par du personnel auxiliaire et que lors de mutations technologiques, le personnel professionnel concerné a droit au recyclage nécessaire à la charge de l'employeur.

L'ASAG estime en outre que la nouvelle convention ne doit pas entraîner de modification du salaire et se dit prête à augmenter dès cette année la part de 13e mois de salaire jusqu'à concurrence de 75%. (ats)

## Société suisse des employés de commerce Solidarité avec la section genevoise

Le comité central de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) a décidé à l'unanimité de sauver la section de Genève, placée dans une situation financière dramatique à la suite des malversations commises par son secrétaire. Il apportera les fonds nécessaires et assumera le remboursement des sommes déposées par les sociétaires-adhérents à la Fondation du jubilé, précise un communiqué

L'ancien secrétaire de la section de Genève de la SSEC avait falsifié des comptes, effectué des prélèvements irréguliers de plus de 600.000 francs dans cette fon-

L'Office fédéral des étrangers agit dans le même sens que lors de la catastrophe du Frioul en 1976. En se basant sur les expériences faites alors, on peut s'attendre que la plupart de ces gens accueillis chez nous, désirent rentrer chez eux, dès que les circonstances le permettent. Pouvoir passer les durs mois d'hiver chez des proches en Suisse sera certainement ressenti comme un geste fraternel et ne posant dans l'immédiat pas de problèmes difficiles.

Un peu d'humanité en la circonstance sied même à M. Lebourau...

## S'IL FALLAIT RATIONNER LE COURANT ÉLECTRIQUE

Le message aux Chambres proposant la prorogation jusqu'à fin 1985 l'arrêté de 1974 sur l'approvisionnement en énergie se place dans le cadre des mesures préparatoires prises par le Conseil fédéral pour le cas où notre approvisionnement en énergie serait gravement perturbé. Le Conseil fédéral prépare une refonte de la loi sur l'approvisionnement

du pays qui tiendra compte des profonds changements intervenus dans le monde et notamment dans le domaine énergétique. Ce projet ne sera pas prêt avant plusieurs mois, alors que l'arrêt sur l'énergie électrique échoit vraisemblablement avant une mise en vigueur de cette loi. Pour éviter tout hiatus, la prorogation s'impose.

Il faut savoir aussi que la Commission fédérale pour le rationnement du courant électrique a déjà préparé à l'intention du Conseil fédéral un plan de rationnement en trois paliers dans ce même souci de pouvoir disposer en cas de besoin d'un instrument d'action immédiate. Ce plan permettrait de décréter des mesures qui iraient en s'accroissant (éclairages publicitaires stoppés, puis contingentement ou rationnement du courant et enfin coupures de courant). De même, pour les transports publics, trois paliers successifs seraient prévus. Mais toutes ces mesures ne seraient décrétées que le jour où la situation l'exigerait.

## Un rapport sur le divorce

Le Conseil fédéral a pris connaissance d'autre part d'un rapport sur le divorce en Suisse. Réalisée par un institut zurichois à la demande du Département fédéral de justice et police, cette étude est l'une des bases de la révision actuellement en cours du droit du divorce. Elle contient des données statistiques, fait des comparaisons avec l'étranger et donne des résultats d'enquêtes faites sur des personnes divorcées et leurs enfants.

Atteignant 1,34 en 1975 (1,34 divorce sur 1000 habitants), le taux de divorce enregistré en Suisse se situe dans la moyenne européenne. Il est de 0,09 au Portugal et de 2,68 en Suède. Alors qu'il est demeuré relativement stable en Suisse entre 1930 et 1970 (aux alentours de 0,8), il a passé entre 1970 et 1978 de 1,08 à 1,66. Les chiffres contenus dans les différentes statistiques permettent de tirer de nombreuses conclusions. Ainsi, on

constate que les unions conjugales entre gens de nationalités différentes sont moins stables que les mariages entre concitoyens.

Les divorces sont les plus fréquents durant les cinq premières années du mariage. Les femmes demandent plus souvent le divorce que les hommes même si elles ont des enfants. Dans 85 pour cent des cas, les enfants ont été attribués à la mère, dans 11 pour cent des cas au père et dans 4 pour cent à des tiers. Le taux de divorce est plus élevé dans les villes qu'à la campagne. Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre de catholiques qui divorcent est plus faible que celui des protestants. Cependant, ces taux se rapprochent dans les villes. Il n'est donc pas possible d'établir une relation directe entre le divorce et la confession, les facteurs socio-économiques devant également être pris en considération. (ats)

## Agriculture: nouveau cahier des revendications

### Au centre des préoccupations: la disparité des revenus

L'Union suisse des paysans a tenu à Berne son assemblée des délégués axée essentiellement sur la politique des revenus et donc des prix et des coûts des productions agricoles. Un rapport non encore public est en discussion au sein de l'union et de ses nombreuses sections. Il est consacré aux rendements et aux coûts de l'agriculture suisse qui confirme la grande disparité des revenus, et se trouve à la base des revendications paysannes présentées au gouvernement: maintien intégral de demandes formulées en avril et insuffisamment satisfaites par le Conseil fédéral; augmentation des primes de culture de céréales fourragères; augmentation du prix du lait de 5 centimes. Selon l'Union suisse des paysans, ces revendications sont entièrement justifiées par les résultats décevants des récoltes faisant suite à l'été pourri de 1980. L'essentiel des demandes de rajustement des revenus paysans a été nettement exprimé dans une résolution fort explicite.

Dans ses propos liminaires, le président de l'USP, M. P. Gerber conseiller aux Etats bernois, a évoqué le mécontentement dans les campagnes, suite aux décisions décevantes du Conseil fédéral et du temps déplorable au printemps et au début de l'été. De nouvelles tensions, a-t-il souligné, sont apparues au sein de l'agriculture: divergences de vues entre la plaine et la montagne, entre petites et grandes exploitations. Elles réclament une discussion franche et ouverte.

M. René Juri, directeur de l'USP, dans un tour d'horizon très complet sur les points forts de la discussion politique sur l'agriculture, a surtout insisté sur la situation insatisfaisante des revenus dans une agriculture qui se situe dans l'évolution générale de l'économie et des salaires. Pour les paysans, les coûts augmentent, et par suite des intempéries, ils ont subi des pertes dans le secteur du bétail de boucherie notamment. De plus, les demandes de l'USP du mois d'avril n'ont été satisfaites qu'en petite partie, alors que l'approvisionnement en fourrages posera certains problèmes.

Le rapport complémentaire sur les coûts et les rendements de septembre 1980 rédigé par le secrétariat de l'USP confirme très nettement le clivage entre le revenu agricole et le salaire dit paritaire: il est inférieur de 16 francs en plaine, et de 54 francs en montagne.

Le directeur de l'USP a expliqué que devant ces résultats, l'union a présenté un nouveau cahier des revendications qui culmine dans trois demandes spécifiques: augmenter le prix du lait de cinq centimes par litre payé au producteur, maintien intégral des demandes d'avril 80 et non satisfaites, et amélioration plus forte des primes de culture de céréales fourragères. C'est surtout en faveur des régions de montagne que ces demandes d'adaptation ont été faites, et aussi en vue de mieux orienter la production. On voudrait accroître la production végétale et diminuer la production animale, et, en plus, ramener certaines productions dans les exploitations familiales. Ainsi voudrait-on obtenir par exemple un bonus particulier à accorder pour les premiers hectares cultivés en orge et en avoine, dans le cadre des primes de culture, productions qui aideraient notamment les petites et moyennes exploitations qu'il faut mieux soutenir. L'agriculture s'attend par ailleurs que ces demandes soient entièrement satisfaites.

### UN NOUVEAU PROGRAMME

#### QUINQUENNAL DE PRODUCTIONS

Pour parvenir à une meilleure orientation, l'USP a établi un programme de production pour les années 1981 à 1985,

## Elections au Conseil d'Etat genevois

### Quatre candidats en lice

Quatre candidats sont en lice pour l'élection complémentaire du 14 décembre au Conseil d'Etat genevois, pour remplacer M. Willy Donzé (socialiste) démissionnaire (il entend se consacrer à son mandat au Conseil des Etats et au Conseil de l'Europe). Ce sont:

■ M. Hermann Jenni, présenté par le parti Vigilance, député au Grand Conseil.

■ M. Christian Grobet, conseiller national, candidat officiel du parti socialiste, soutenu par le parti du travail et par divers groupements.

■ Le professeur Aloys Werner, spécialiste en neurochirurgie à l'Hôpital cantonal, soutenu par un comité hors-parti au nom d'une «Action santé publique».

■ M. Christian Perrier, ancien député du parti Vigilance, sous l'étiquette de «Renouveau démocratique».

Une candidate du parti socialiste ouvrier (ex-lmr), dont le nom avait été lancé pour «ouvrir l'élection», s'est retirée pour ne pas nuire à la candidature socialiste. A noter que les élections générales (renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat) auront lieu à Genève dans une année. (ats)

## Boîtes de conserves

### Trop de plomb

Le Forum des consommatrices (Suisse alémanique) a fait analyser la teneur en plomb de 76 boîtes de conserves de poisson (thon, anchois, sardines). La plupart des boîtes dont le couvercle avait été soudé contenaient une quantité de plomb excédant la dose généralement admise pour ce genre de produits, alors que les boîtes dont le couvercle est serti ne présentaient pas cet inconvénient. Il semble donc bien que la finition de la boîte joue un rôle important et la Fédération romande des consommatrices recommande de donner la préférence aux boîtes serties, aisément reconnaissables à leur bord renflé à l'extérieur. (ats)

et élaboré avec le concours des organisations agricoles, des autorités, de la vulgarisation agricole et de la science. Pour les exploitants il constitue un catalogue de recommandations et d'objectifs à atteindre, mais sans contrainte. Il fait appel avant tout à la contribution personnelle des paysans et à leur sens de solidarité. Le programme, s'il est suivi, devrait accroître le revenu réel de 1,8 pour cent chaque année. Il doit contribuer à augmenter encore le degré d'auto-approvisionnement du pays en denrées alimentaires et fourragères, par l'augmentation progressive de vingt mille hectares des terres ouvertes. La production animale dont la Suisse ne saurait se passer, doit être adaptée mieux aux possibilités d'écoulement.

### ET LA SOLIDARITÉ PAYSANNE ?

La discussion fut aussi vive que variée. Elle fut la preuve tangible des tensions dont parla le président de l'USP. Les attentes fort différentes des paysans de plaine et de montagne ne permettent guère d'espérer que la solidarité entre agriculteurs s'affirme par des gestes significatifs et encore moins par des sacrifices de poids, des uns pour les autres. On sembla craindre avant tout, côté plaine, qu'une augmentation du prix du lait ne conduise à une diminution des contingents de production. La montagne elle, se cabrant d'avance contre toute intervention contingente dans son giro.

Seul but commun à atteindre: affirmer l'intangibilité du cahier tout entier des revendications, et s'opposer à tout raffermissement du contingentement laitier. Le Conseil fédéral prendra ses décisions au sujet des demandes paysannes prochainement, et en tout cas avant la fin de l'année.

Hugues FAESI

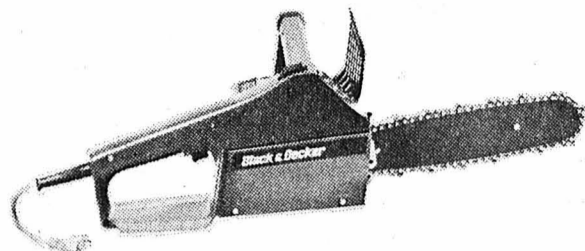
**Assez de paroles, des actes!**  
30 novembre: mesures d'économies  
**3x oui**  
Parti radical-démocratique suisse  
Hesp. Reusch

**9<sup>e</sup> SALON DES INVENTIONS**  
GENÈVE  
PALAIS DES EXPOSITIONS  
28 NOV. - 7 DÉC. 1980  
**Découvrez ...**  
- des inventions encore jamais vues  
- des produits inédits  
- des techniques nouvelles  
**Ce salon est pour vous**  
10 H. 30 A 19 H. - MERCREDI 22 H. - SAMEDIS ET DIMANCHES 10 H. A 19 H.



**commerce indépendant de détail**  
 case postale la chaux-de-fonds

**OFFRE SPÉCIALE**



**Tronçonneuse électrique Compact DN 301**

Enfin une tronçonneuse à l'usage domestique !  
 ● une puissance à la hauteur de toutes les tâches  
 ● à la portée des bricoleurs.  
 1100 W, longueur de semelle 25 cm. Poids total 3,5 kg. 12 mois de garantie comme tous les outils-compact Black & Decker.

Notre prix Fr. **198.-**

**TOULEFER SA**

Quincaillerie  
 Place de l'Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds

**Concours permanent gratuit**  
 (sans aucune obligation d'achat)

Nous soumettons à nouveau un magasin CID à votre sagacité. Identifiez-le et envoyez son nom et son adresse à : «CID», case postale 702, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 20 décembre 1980.  
 Bonne chance à tous.  
 Vos nom et adresse en caractères d'imprimerie !.  
 Il y a un bon d'achat de Fr. 50.- en jeu.



**Chryss** vous propose:

**Robes jersey mohair dans des tons pastels**  
**JUPES et CHEMISIERS assortis,**  
**MANTEAUX, VESTES et PANTALONS**

*Les fêtes approchent pensez... à votre tenue de soirée !*

**LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES**

**40 à 60**

Léopold-Robert 4, tél. 039/23 04 53 (entre la petite poste et Perroco)

**YVO-MODE**

Confection pour dames classique, tailles 38-54

**grand choix**

**Robes jersey et chasubles dès Fr. 69.-**

*On réserve pour les fêtes*

Serre 11 - Charles-Ed.-Guillaume 16  
 2e rue derrière L'Impartial  
 Fermé le lundi



**un option pour la qualité**

**Noël sans cadeaux sans jolis paquets ne serait pas Noël**

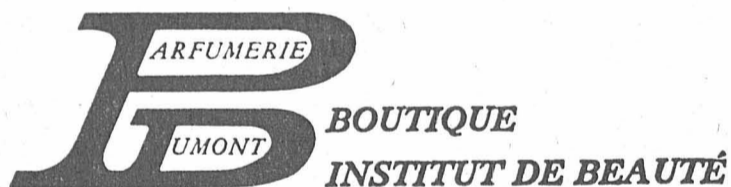
afin que la tradition demeure  
**LA PARFUMERIE DUMONT**  
 vous remettra dès aujourd'hui son **CADEAU DE FIN D'ANNÉE**

vous trouverez: un choix exceptionnel des nouveautés... des articles à tous les prix et pour toutes les bourses

**sous les Arcades - Boutique cadeaux**  
 Bougies - Etains - Cristaux - Porcelaine.

En plus

**DOUBLE chèques fidélité**



La Chaux-de-Fonds  
 53, av. Léopold-Robert, Daniel-JeanRichard, tél. 039/22 44 55  
 Primes de fidélité - Choix - Qualité - Service personnalisé



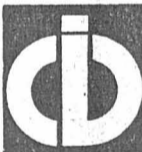
**Pour vos achats de fin d'année**

Demandez une démonstration des machines à boule REMINGTON et ADLER...



**Ernest Leu**  
 Machines de bureau

Charrière 13  
 Tél. 039/23 56 28  
 La Chaux-de-Fonds



**tapis - rideaux sols**

**POSE GRATUITE** pour la plupart de nos tapis

La Chaux-de-Fonds  
 Passage du Centre 3  
 Tél. 039/23 70 70

**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**



vous recommande cette semaine:

**GIGOT et CÔTELETTES D'AGNEAU à Fr. 13.- le kg.**

La finesse d'une viande de qualité.

VIANDE HACHÉE de bœuf, TRIPES CUITES, CHOUCROUTE fraîche, FUMÉ DE PORC, etc. chez votre artisan boucher-charcutier.

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets  
 Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

**LIVRAISONS À DOMICILE.** - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.



**c'est mieux**

**Vous manquez d'idées pour vos cadeaux de Noël ?**

Offrez un BON d'achat CID ! ● Chèques de Fr. 10.-, 25.- et 50.- ● Demandez-les à CID, case postale 702, 2301 La Chaux-de-Fonds ou téléphonez au 039/23 23 82 ou 039/23 93 67. ● Ils pourront être échangés chez plus de 260 spécialistes CID.

N° 20022



**Bon d'achat d'une valeur de dix francs**

**10.-**

à échanger dans tous les magasins du Commerce Indépendant de Détail "CID" de La Chaux-de-Fonds  
 Valeur en marchandises uniquement

Association des détaillants du district de La Chaux-de-Fonds

Les commerçants affiliés au "CID" honoreront ce bon à sa valeur nominale. Il leur sera immédiatement remboursé, sans frais et sans déduction, en l'envoyant avec un bulletin de versement à: "CID - Case postale - 2301 La Chaux-de-Fonds"

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

# La Robella: succès de l'opération de sauvetage

## Les installations pourront être mises en service dès les premières neiges

A Buttes, le Père Noël est arrivé avec quelques semaines d'avance. Il vient en effet d'apporter un joli cadeau aux skieurs: la Robella, ou plutôt les installations de ski du TBRC sont sauvées. Près de 300.000 francs, nécessaires pour renflouer la caisse et éviter la faillite ont pu être trouvés auprès des communes et des souscripteurs privés.

En lançant un cri d'alarme, le 29 février 1980, les responsables du TBRC n'avaient pas caché leur angoisse face à l'avenir. Il fallait de toute urgence assainir les finances de la société pour éviter la faillite et la mise hors service du complexe sportif: un télésiège et quatre téléskis construits il y a une dizaine d'années. Les créanciers de l'hiver 1969-70 dont la dette représentait 820.000 francs abandonnèrent tout

d'abord leurs créances, ceci pour un montant de 468.000 francs. Ils renoncèrent en outre à leurs intérêts qui avoisinaient les 300.000 fr. Le constructeur des installations, les banques et les possesseurs de parts sociales accordèrent également d'énormes facilités. Restait donc à trouver, à court terme, une somme de 300.000 fr. représentant la caution du constructeur envers les banques. C'est maintenant chose faite.



Des installations qui fonctionneront dès les premières neiges. (Impar-Charrère)

## Noces d'argent de la Mi-Eté aux Bayards

Etait-ce une coïncidence si 55 membres se sont retrouvés pour fêter l'anniversaire de l'association qui a commencé son activité en 1955, alors que Jacques-André Steudler, jeune instituteur passionné de théâtre, avait amené l'idée des Mi-Eté dans le but de transformer la Chapelle en salle de spectacles. Les bénéficiaires, parfois minimes, de ce quart de siècle y ont été investis et il était logique que les membres fondateurs, honoraires et actifs y dégustent l'apéritif avant de monter au Cernil pour le souper.

C'est dans une ambiance sympathique que celui-ci se déroula. Le président actuel Tharin donna connaissance de quelques excuses et messages reçus dont une élogue du président d'honneur par Mme Anna Guye-Wyss, fondatrice qui admire le dynamisme actuel de l'équipe et fait des vœux pour l'avenir. J.-A. Steudler insiste sur le travail d'équipe nécessaire

à toute entreprise et surtout dans celle-ci qui a secouru un village qui s'endormait... Son historique, qu'il dédicacça à tous les présents retrace bien les étapes de l'Association: 1955-1958 période héroïque; 1959-1965 rythme de croisière; 1967... l'ère de la Chapelle.

Quant à Georges-André Fatton, représentant du Conseil communal, il ne fit pas de discours mais passa le film qu'il a tourné lors du cortège sur le thème de la «poya», pour la plus grande joie de tous. C'était une première et il est certain que les participants voudront revoir ces images merveilleuses et sonores qu'il n'ont pas si bien saisies en étant dans le délire.

L'orchestre qui anima le bal eut du travail jusque fort tard dans la nuit car s'ils ont souvent du travail, les membres de la Mi-Eté n'ont que rarement l'occasion de s'amuser. (ct)



«Vive la Mi-Eté même si ça nous fait 25 ans plus vieux!» s'écrie J.-A. Steudler accompagné de quelques membres d'honneur. (Photo Impar-Tharin)

## Chronique horlogère

### Sohorec: vers un sauvetage

On se souvient des circonstances malheureuses - une «diversification» peu appropriée - qui ont conduit cette fabrique de montres de Neuchâtel pratiquement à la faillite et son personnel à manifester devant le Château.

Alors que tout semblait perdu ou presque, la Commission de surveillance de la masse des créanciers a décidé hier soir de prolonger jusqu'au 31 janvier prochain, l'exploitation provisoire de l'entreprise.

Le personnel vient d'en être informé, en même temps que la garantie des salaires était assurée par la Banque Cantonale Neuchâteloise, jusqu'à cette nouvelle échéance.

Pourquoi? Une solution de continuation de l'activité de Sohorec est à l'étude. Sa traduction dans la réalité dépendra du soutien qu'apporteront au projet les autorités cantonales, les banques (l'appui de la BCN est déjà acquis) et les fournisseurs, parmi lesquels l'ASUAG et notamment Ebauches SA auront à adopter une position déterminante et lourde de conséquences pour les quelque 80 emplois en jeu...

Dans l'état actuel des choses il n'y a guère qu'une remarque à faire: bonne chance!

R. Ca

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

## Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

### Tout est dit pour cette année en quatrième ligue

Pour les clubs de quatrième ligue, tout s'est terminé ce week-end en ce qui concerne l'année 1980. Quatre matches étaient à l'affiche et les favoris n'ont pas été inquiétés, si ce n'est Chaumont dans le Groupe II qui a été battu par Haute-riev. Malgré cette défaillance, Chaumont conserve sa deuxième place, mais c'est Haute-riev qui se fait le plus menaçant; car à la suite de sa victoire, il est désormais à même, en cas de succès lors de ses deux matches en retard, de prendre le commandement. Voici les classements pour mémoire:

#### GRUPE I

1. Gorgier 10 matches et 17 points; 2. Bôle II 11-16; 3. Centre portugais 11-14; 4. Neuchâtel Xamax III 10-13; 5. Colombier II 10-12; 6. Béroche II 11-12; 7. Cortailod IIa 10-11; 8. Châtelard II 11-10; 9. Comète Ib 11-6; 10. Espagnol 10-4; 11. Corcelles II 10-1.

#### GRUPE II

1. Comète Ia 11 matches et 18 points; 2. Chaumont 11-16; 3. Haute-riev II 9-15; 4. Saint-Blaise II 11-15; 5. Cornaux 11-12; 6. Marin III 10-11; 7. Cortailod IIb 11-11; 8. Pal Friul 10-9; 9. Le Landeron II 11-5; 10. Lignières 10-4; 11. Coffrane 11-1.

#### GRUPE III

1. Salento 11 matches et 19 points; 2. Fontainemelon II 11-18; 3. Blue Stars 11-16; 4. Dombresson 11-13; 5. Buttes 12-13; 6. Les Geneveys-sur-Coffrane II 10-11; 7. Les Ponts-de-Martel Ia 10-10; 8. Saint-Sulpice 10-8; 9. Fleurier II 12-7; 10. Môtiers 11-6; 11. Travers II 11-1.

#### GRUPE IV

1. Les Bois 11 matches et 17 points; 2. Superga II 12-16; 3. Floria II 11-15; 4. Centre espagnol 11-13; 5. Ticino II 11-12; 6. Les Brenets 11-12; 7. Saint-Imier II 10-10; 8. La Chaux-de-Fonds 12-7; 9. Etoile II 11-6; 10. Les Ponts-de-Martel Ib 12-4.

### Cinquième ligue

#### GRUPE I

Les deux leaders, Le Locle III et Noiraigue, tous deux vainqueurs, ont connu une journée faste car les plus proches rivaux (opposés), Les Brenets II et Auvier-nier II, se sont séparés sur un résultat nul. Classement:

1. Noiraigue 11 matches et 18 points; 2. Le Locle III 11-18; 3. Auvier-nier II 10-16; 4. Les Brenets II 9-15; 5. Dombresson II 10-12; 6. Blue Stars II 10-8; 7. Gorgier II 12-8; 8. Couvet II 12-6; 9. La Sagne II 11-7; 10. Colombier III 10-5; 11. Bôle III 11-5.

#### GRUPE II

Cressier qui partageait la première place avec Helvetia (au repos), n'a pas laissé passer sa chance. En battant Le Parc II, à La Chaux-de-Fonds, il s'est

installé seul en tête. A signaler dans ce groupe le premier point de Chaumont II qui a tenu en échec Espagnol II. Classement:

1. Cressier II 11 matches et 18 points; 2. Helvetia II 11-16; 3. Cornaux II 11-15; 4. Serrières II 10-14; 5. Lignières II 10-12; 6. Les Bois II 12-11; 7. Floria II 9-10; 8. Sonvilier II 10-10; 9. Le Parc II 10-8; 10. Espagnol II 12-3; 11. Chaumont II 10-1.

A. W.

## Judo: les Suisses malchanceux en RFA

Les Suisses n'ont pas été particulièrement chanceux aux Internationaux de RFA qui, à Russelsheim, réunissaient 330 judokas de 12 pays. Quatre d'entre eux pouvaient prétendre à une médaille de bronze et tous les quatre ont échoué. C'est ainsi que Peter Wiler, Piero Amstutz et Erich Rickenbacher (du Judo-Club Granges), ainsi que le Lausannois Philippe Montavon, ont dû se contenter d'une cinquième place. Résultats:

60 kg.: 1. Peter Jupke (RFA); 2. Robert Hoogendijk (Ho). Puis: 5. Peter Wiler (S), après défaite en repêchage devant Frédéric Blankuet (Fr).

65 kg.: 1. Brad Farrow (Ca); 2. Janas

Merzaos (Hon). Puis: 5. Piero Amstutz (S) après défaite en repêchage devant Joachim Brenner (RFA).

71 kg.: 1. Marcel Pietri (Fr); 2. Vador Nagy-Solymosi (Hon).

78 kg.: 1. Kevin Doherty (Ca); 2. Eckard Feger (RFA).

86 kg.: 1. Miklos Szaba (Hon); 2. Louis Jani (Fr). Puis: 8. Urs Brunner (S) et Christian Vuissa (S).

95 kg.: 1. Eugen Gerber (RFA); 2. Werner Friedrich (RFA). Puis: 5. Erich Rickenbacher (S) après défaite en repêchage devant Arthur Schnabel (RFA) et Philippe Montavon (S) après défaite en repêchage devant Gunther Neureuther (RFA).

Plus de 95 kg.: 1. Axel von den Groeben (RFA); 2. Imre Varga (Hon).

Voir autres informations sportives en page 25

## Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Arosa	—	Langnau	6 2 2
2. Berne	—	Lausanne	7 2 1
3. Fribourg Gottéron	—	Bienne	4 3 3
4. Kloten	—	Davos	4 3 3
5. Bellinzona	—	Grasshoppers	2 3 5
6. Nordstern	—	Lausanne	4 3 3
7. Sion	—	Saint-Gall	6 2 2
8. Zurich	—	Bâle	3 4 3
9. Granges	—	Vevey Sports	3 3 4
10. Kriens	—	Bienne	4 3 3
11. Lugano	—	La Chaux-de-Fonds	4 3 3
12. Wettingen	—	Aarau	3 4 3
13. Winterthur	—	Fribourg	6 3 1

## Deuxième ligue jurassienne

### Leader étrillé à Porrentruy

A l'issue d'une rencontre de belle qualité, le FC Porrentruy s'est réconcilié avec ses supporters, en dominant nettement le chef de file Longeau, lui infligeant une sévère défaite par 6 à 1. Ce résultat relance complètement le championnat puisqu'on assiste à un regroupement exceptionnel: les sept premières équipes ne sont plus séparées que par un seul point! De belles rencontres en perspective pour le printemps prochain.

Moutier qui a disposé de Schüpfen, se retrouve en tête avec Longeau et Aarberg qui est allé battre La Rondinella en son fief ce qui constitue un réel exploit. La formation de Courtemaître a été malchanceuse à Boujean, elle aurait certainement mérité le partage des points. Quant aux réservistes delémontains, ils n'ont pas manqué l'occasion qui leur était offerte avec la venue de Port, pour renouer avec la victoire.

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Moutier	13	7	3	3	17
2. Aarberg	13	6	5	2	17
3. Longeau	13	8	1	4	17
4. Porrentruy	13	8	0	5	16
5. Gruntern	14	5	6	3	16
6. La Rondinella	14	7	2	5	16
7. Lyss	14	7	2	5	16
8. Delémont II	14	5	4	5	14
9. Courtemaître	14	5	3	6	13
10. Boujean 34	14	3	3	8	9
11. Schüpfen	13	2	4	7	8
12. Port	13	0	3	10	3

#### TROISIÈME LIGUE, GROUPE 6

##### La révolte des mal classés

Ce beau week-end automnal a été particulièrement favorable aux mal lotis. En effet, les trois derniers ont triomphé de fort belle manière face aux meilleurs du groupe. Aegerten a battu le deuxième Aurore II, alors que Sonceboz, pour sa deuxième victoire depuis le mois d'août, faisait nettement trébucher Madretsch, l'ancien leader. Quant à l'équipe d'USBB, elle est allée gagner à Lamboing ce qui constitue une référence. Les défaites concédées par ses rivaux profitent à La Neuveville, victorieux à Boujean. Le chef de file a déjà creusé un écart qui pourrait être définitif. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. La Neuveville	12	8	3	1	19
2. Aurore II	11	6	2	3	14

3. Madretsch	12	6	2	4	14
4. Nidau	11	6	1	4	13
5. Lamboing	11	4	3	4	11
6. Tramelan	12	5	1	6	11
7. Boujean 34	11	4	2	5	10
8. Corgémont	11	4	1	6	9
9. Aegerten b	12	4	1	7	9
10. USBB	11	2	4	5	8
11. Sonceboz	10	2	2	6	6

#### GRUPE 7

##### Le duel continue

Le beau duel entre Bévillard et Bassecourt se poursuit, les deux prétendants n'ayant pas eu beaucoup de peine à venir à bout de Glovelier (1-4) et de Courtételle (5-0). Au bas de l'échelle, la situation est inchangée, Mervelier n'ayant pas trouvé grâce devant Courfaivre et Saignelégier ayant écrasé Moutier II.

#### Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. Bassecourt	11	9	2	0	20
2. Bévillard	12	8	4	0	20
3. Courfaivre	12	5	4	3	14
4. Saignelégier	11	4	4	3	12
5. Le Noirmont	12	3	6	3	12
6. Courtételle	11	2	6	3	10
7. Glovelier	11	4	2	5	10
8. Corban	11	3	4	4	10
9. Moutier	11	2	2	7	6
10. Les Breuleux	11	2	2	7	6
11. Mervelier	11	1	2	8	4

#### GRUPE 8

##### Bonne journée pour Cornol

Cornol qui a battu Fahy, a réalisé une excellente affaire, Courrendlin et Bonfol ayant tous les deux mordu la poussière. Fontenais qui a remporté le match de la peur l'opposant à Courtedoux, lui cède à nouveau la lanterne rouge. Mais la situation est toujours aussi confuse dans cette deuxième partie du classement qui se présente comme suit:

	J	G	N	P	Pt
1. Cornol	11	8	2	1	18
2. Courrendlin	12	6	3	3	15
3. Bonfol	11	6	1	4	13
4. Grandfontaine	11	5	3	3	13
5. Alle	11	4	4	3	12
6. Courgenay	11	4	3	4	11
7. Fontenais	11	3	3	5	9
8. Boncourt	11	4	1	6	9
9. Rebeuvelier	12	3	3	6	9
10. Fahy	12	4	0	8	8
11. Courtedoux	11	2	3	6	7

Ce soir à 20 heures  
à l'Ancien Stand

# Grand loto du F.C. La Chaux-de-Fonds

2 super tours  
50 tours abonnement

Abonnements à Fr. 10.-  
pour 25 tours  
1er tour gratuit  
2 cartons  
quines formidables

Pour tous vos travaux de

**maçonnerie**  
**transformations**  
**construction de maisons**  
**familiales**

adressez-vous au spécialiste

## Piovesan

Entreprise de maçonnerie, 2613 Villeret, tél. 039/41 49 41  
93-561 131

## NOUVEAU A. BEUCHAT

moniteur de conduite diplômé de L'EPRMC, ancien  
collaborateur de M. F. Freytag annonce qu'il ouvre une

## AUTO-ÉCOLE

à La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 23 82 12.

29264

A vendre

29417

## PORSCHE 911 1974

moteur révisé 2,7 l., expertisée.  
Travel-Car, tél. (039) 23 77 28 le matin.

## TAXIS EXPRESS

**23 44 23**

R. Amez-Droz Service jour et nuit

Nous cherchons pour notre magasin  
de chaussures à La Chaux-de-Fonds

## UNE AIMABLE VENDEUSE

Si vous cherchez un travail qui n'est  
pas monotone et si vous vous intéres-  
sez à un travail au sein d'un team  
jeune, nous vous prions de bien vou-  
loir nous téléphoner pour nous de-  
mander des renseignements complé-  
mentaires.

## DES AIMABLES AUXILIAIRES

pour aider à la vente pendant les  
jours de pointe. Une bonne occasion  
spécialement pour les femmes, qui, à  
côté de leur ménage, cherchent une  
occupation intéressante.

Magasin de chaussures Vögele  
Avenue Léopold-Robert 60  
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 33 24 - Mme Ulrich

**Vögele**  
chaussures de mode

TEMPLE DU LOCLE  
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 1980 à 17 h.

Chorale Faller

## CONCERT DE NOËL

Henrich SCHUTZ, Jean-Sébastien BACH  
Michael PRAETORIUS, Pierre ATTAINGNANT,  
Bernard REICHEL, Daniel PINKHAM

INTERPRÈTES:

La Chorale FALLER et le Chœur du Conservatoire  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
Les Petits Chanteurs d'Erguel  
(direction Jacqueline Jacot)

L'Ensemble de cuivres Saint-Jean

Philippe Laubscher, organiste

DIRECTION: ROBERT FALLER

Prix des places: de Fr. 12.- à Fr. 18.-  
Enfants et étudiants: Fr. 8.-

Location: dès vendredi 28 novembre pour les porteurs  
de bons.

Pour le public, dès le 1er décembre.

LE LOCLE: Tabacs Simone Favre  
Daniel-Jean Richard 33

LA CHAUX-DE-FONDS: Tabatière du Théâtre

29338

### Mélanges

## A VENDRE

«Dazons», sciés,  
livrés à domicile. Tél.  
(039) 23 13 91 29010

## GECO Conseil

A louer  
appartements  
de 3 pièces

Situation:  
Chapeau-  
Râblé.

Tout confort.  
Libre dès le 1er  
janvier 1981.

Loyer: Fr. 463.-  
charges  
comprises.

Pour traiter  
Gérance  
GECO

Jaquet-Droz 58  
Tél.  
039/22 11 14/15  
28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE

Portes de garage  
seul. Fr. 298.- / 380.-  
Portes de cave  
seul. Fr. 128.- / 175.-  
Portes d'intérieur  
seul. Fr. 138.- / 189.-  
Portes d'entrée  
seul. Fr. 248.- / 595.-  
Portes de chaufferie  
seul. fr. 198.- / 245.-  
avec cadres et acces-  
soires à des prix d'oc-  
casions valables peu  
de temps. Réservez  
tout de suite chez  
UNINORM  
Lausanne, tél. (021)  
37 37 12

Nous cherchons un

## employé de commerce

Attributions: - Rédiger de la correspondance. Tenir  
des contrôles. Exécuter des travaux  
courants de secrétariat.

Exigences: - Certificat de fin d'apprentissage d'em-  
ployé de commerce ou d'adminis-  
tration, ou formation équivalente  
- Expérience professionnelle souhaitée.  
Sens de l'organisation  
- Langue maternelle: le français; bonnes  
connaissances de l'allemand  
- Etre apte au service militaire (la préfé-  
rence sera donnée à un aide-fourrier)  
Age maximum: 35 ans

Nous offrons: - Une activité variée et indépendante  
- Des prestations sociales étendues  
- L'uniforme et des facilités de trans-  
port

Lieu de service: - Neuchâtel  
Compte tenu de la prochaine réorgani-  
sation du corps des gardes-fortifica-  
tions le titulaire doit s'attendre à être  
transféré à un autre lieu de service (ré-  
gion d'Avenches).

Adresser les offres au commandement de la compagnie de gar-  
des-fortifications 2, 2006 Neuchâtel, (038/24 43 00). 54-082000

## Les nouveaux quatre-cylindres de Mercedes.



Ces tout nouveaux moteurs réalisent le rêve de nombreux  
automobilistes.

La réduction de 9 à 13% de la consommation, à puissance  
supérieure, y compris à bas et à moyen régimes, les plus  
fréquemment utilisés, résulte d'une foule de caractéris-  
tiques techniques inédites.

Une plus grande souplesse accroît l'agrément de con-  
duite. On est moins souvent obligé de changer de vitesse.  
Sans compter, bien sûr, que la boîte automatique, dispo-  
nible sur tout modèle Mercedes, apporte encore un sur-  
croît de commodité.

Le silence de ces moteurs dépasse tout ce qui avait pu  
être atteint jusqu'alors sur des quatre-cylindres.

Ils ont brillamment fait leurs preuves sur plus de dix  
millions de kilomètres de rudes essais. En raison de leur  
solidité, ils n'exigent du reste un service d'entretien que  
tous les 20 000 km.

5 nouveaux modèles, dont 3 à injection.

Les Mercedes 200 et 200 T tirent leurs performances  
d'un moteur de deux litres et 80 kW (109 ch), équipé  
d'un carburateur horizontal à pression constante. Les  
230 E, 230 CE et 230 TE, elles, sont propulsées par un  
moteur à injection de 2,3 litres de cylindrée, fournissant  
100 kW (136 ch).

Consommation selon DIN 70030/1.

	90 km/h	120 km/h	Circuit urbain
Modèle 200	8,2 l	10,7 l	13,3 l
Modèle 200 T	8,3 l	10,7 l	13,9 l
Modèles 230 E/CE	8,0 l	10,4 l	13,6 l
Modèle 230 TE	8,5 l	10,6 l	14,2 l

Nouveauté: tous les modèles livrés à partir d'octobre 1980  
peuvent être équipés en option du révolutionnaire sys-  
tème de freinage antiblocage ABS.

67.273.012



## Paul Ruckstuhl SA

Rue Fritz Courvoisier 54, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 23 52 22

## Etablissements Mercay SA

Rue de la Maltière 20, 2800 Delémont  
Tél. 066 22 17 45

## Zeughaus-Garage W. Rotach

Bözingenstrasse 87, 2502 Bienne  
Tél. 032 41 11 44

Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

138.155.245-7-05

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide  
simple  
discret

# La nouvelle Toyota Tercel à traction avant. Elle fait couler beaucoup d'encre, mais peu d'essence.



Toyota Tercel 1300 Sedan Deluxe, 1295 cm<sup>3</sup>, 48 kW (65 ch DIN), 4 portes, fr. 11 600.-

Toyota Tercel 1300 Sedan Deluxe automatique, 4 portes, fr. 12 350.-

Toyota Tercel 1300 Liftback, 3 portes, fr. 11 600.-

Toyota Tercel 1300 Liftback automatique, 3 portes, fr. 12 350.-

**La nouvelle Toyota Tercel 1300 Sedan Deluxe, fr. 11 600.-.** Elle a introduit une conception inédite parmi les tractions-avant et s'est fait, en très peu de temps, une excellente réputation. La disposition ingénieuse de ses organes mécaniques laisse beaucoup de place aux occupants et aux bagages. Le confort de ses sièges est extraordinaire, son silence de marche épatant, ses accélérations époustouflantes, son styling éclatant

de jeunesse et son économie (au dire même de la Revue Automobile) exemplaire: 5,6 l/100 km à 90 km/h (ECE). Dans toutes ses versions, la Toyota Tercel possède une suspension indépendante sur les 4 roues, une boîte à 5 vitesses ou automatique, une direction à crémaillère précise, des jantes alu sport, un équipement complet et, en option, un toit panoramique séduisant, qui coûte à peine 350 francs.

# TOYOTA

WIRZ 75-222

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA. TÉLÉPHONE 01 - 52 97 20. TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062 - 67 93 11. LE N°1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

Agence officielle: **Garage et Carrosserie des Montagnes S.A.** Michel Grandjean, av. L.-Robert 107

## Articles de marque à prix ABM!

**ABM**  
Spezial special speciale

**BABYDOP** shampooing 250 g **2.90**

**CADONETT** hairspray 3 types 380 g **3.90**

**MENTADENT C** 1 à 115 g **2.90**  
2 à 115 g 4.90  
3 à 115 g 6.90

**MENTADENT C** Brosse à dents «junior» **2.50**

**MUM** deo roll-on 7 types 30 ml **2.60**

**ATRIX** crème pour les mains 100 ml **2.30**

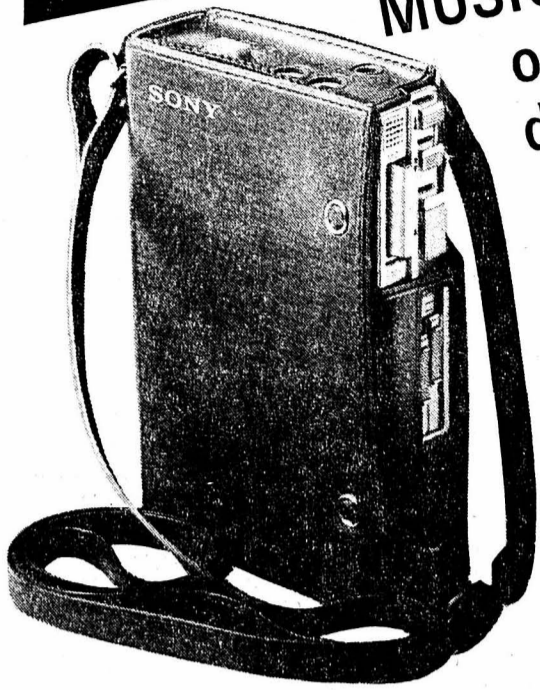
La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert



CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

**expert**

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel



**MUSIQUE TRÈS LÉGÈRE...  
ou la Hi-Fi  
dans la poche !**

**Sony Walkman**  
dans la neige, à la campagne, en auto, au bureau, à l'atelier ou chez soi - sans gêner les autres - une musique extraordinairement belle et fidèle par le casque poids-plume révolutionnaire.  
Ce génial appareil possède encore une prise pour un deuxième écouteur, une prise pour accu auto et un micro pour communiquer entre auditeurs.

**385.-**

**GRATUIT:**  
2 jeux de piles alcalines + 1 beau T-Shirt Sony

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

**biuggeri**

La Chaux-de-Fonds  
L-Robert 23 - 25  
Tél. 039/23 1212

**UN AGENT DE MAINTENANCE**  
pour l'entretien et la préparation des véhicules.

**UN CONDUCTEUR-CONTRÔLEUR**

Nous demandons:  
nationalité suisse, de 21 à 35 ans.

Nous offrons:  
places stables, large prévoyance sociale.

Ecrivez ou téléphonez au service du personnel.

Cie des transports en commun de Neuchâtel et environs  
Quai Godet 5, 2001 Neuchâtel  
☎ 038/25 15 46

**BOUTIQUE  
POUBELLE**

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

**JEANS DÉGRIFÉ Fr. 39.-**  
PULLS dès Fr. 5.-  
Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30  
Samedi de 9 h. à 17 h.

**OLIN SKI**

USA

La marque exclusive propose des skis incomparables, dès

**Fr. 395.-**  
2 ans de garantie !

Venez apprécier la différence... 28-12075

**SPORTS KERNEN**

Le Crêt-du-Loche - Tél. 039/26 78 78

**ÊTES-VOUS** - ambitieux ?  
- dynamique ?  
- persévérant ?

**AIMEZ-VOUS** - le contact humain ?  
- l'indépendance dans le travail ?

**DÉSIREZ-VOUS** - vous créer une situation de premier plan ?

Si vous répondez OUI, alors n'hésitez plus, nous avons un poste de

**conseiller(ère)**

à votre disposition pour la région de La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Nous vous offrons:

- une formation complète et permanente
- une ambiance de travail agréable au sein d'une équipe dynamique
- une activité indépendante
- des possibilités de salaire au-dessus de la moyenne
- des prestations sociales d'avant-gardé.

Demandez-nous une entrevue personnelle en retournant le coupon ci-dessous à

**LA BERNOISE, Cie d'Assurances sur la vie, décès, maladie, accident, Agence générale William BERGER, 5, rue J.-J. Lallemand, 2001 Neuchâtel.**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No de tél. \_\_\_\_\_

NP Localité \_\_\_\_\_

**À LOUER  
POUR LE PRINTEMPS**

**APPARTEMENT**  
de 3 pièces, dans immeuble moderne, quartier des Forges, tout confort. 29088

**STUDIO NON MEUBLÉ**  
dans immeuble moderne, tout confort, rue de la Confédération. 29089

**APPARTEMENT**  
de 2 1/2 pièces, dans immeuble ancien rénové, tout confort, au centre de la ville. 29090

**APPARTEMENT**  
de 3 pièces, dans immeuble moderne, avec balcon, tout confort, rue de la Piazz. 29091

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**Pharmacies  
Coopératives**

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

*Vous êtes belle  
et votre  
silhouette  
sera parfaite*

**micro  
massage  
turbo** **panty**

Enfilez le «micro-massage-panty»: vous voilà déjà plus mince.  
Mais, afin de devenir réellement svelte, portez pendant 8 semaines le «massage-panty» directement sur la peau.  
Grâce aux mouvements quotidiens, on obtient un massage délicat de la peau qui, associé à la chaleur, l'humidité et la circulation d'air produit l'effet en profondeur désiré. Vous pouvez apprécier et mesurer le résultat.

**Portez dès demain le «micro-massage-panty» directement sur la peau et dans 8 semaines, vous pourrez vous découvrir davantage.**

**EMPRUNT**

**Communauté Européenne  
du Charbon et de l'Acier (CECA)  
Luxembourg**

**6%**

**Emprunt 1980-90  
de fr. s. 80 000 000**

Le produit de l'emprunt sera affecté au financement des programmes d'investissement dans les entreprises qui ont droit, conformément aux dispositions du Traité CECA, à recevoir des prêts de la Communauté.

**Prix d'émission  
100%**

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

**Délai de souscription  
du 26 novembre au 1er décembre  
1980, à midi**

No de valeur: 592 805

**Modalités de l'emprunt**

Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 6 ans

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Amortissement: remboursements annuels de fr. s. 10 000 000 de 1986 à 1989 par tirage au sort; solde de fr. s. 40 000 000 le 15 décembre 1990

Coupons: coupons annuels au 15 décembre

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne, et Lausanne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 26 novembre 1980 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Société de Banque Suisse    Union de Banques Suisses    Crédit Suisse  
Banque Populaire Suisse    Banque Leu SA    Groupement des Banquiers Privés Genevois  
A. Sarasin & Cie    Société Privée de Banque et de Gérance    Groupement de Banquiers Privés Zurichois  
Union des Banques Cantionales Suisses

# DENNER

**économie garantie!**

valable dès le 27.11.80.



<b>Wodka Wyborowa</b> 40 Vol. %	70 cl <del>19.30</del>	<b>17.95</b>
<b>Grant's Finest Scotch Whisky</b> 43 Vol. %	70 cl	<b>24.90</b>
<b>Churchill Scotch Whisky</b> 40 Vol. %	70 cl <del>23.60</del>	<b>21.60</b>
<b>Cognac Bisquit***</b> 40 Vol. %	70 cl <del>34.50</del>	<b>31.50</b>
<b>Cognac Prince Hubert de Polignac</b> V.S. 40 Vol. %	70 cl <del>29.80</del>	<b>26.80</b>
<b>Calvados Boulard</b> Appellation Pays d'Auge Contrôlée 40 Vol. %	70 cl <del>26.90</del>	<b>23.90</b>
<b>Gilbey's London Dry Gin</b> 40 Vol. %	70 cl <del>19.90</del>	<b>16.70</b>
<b>Duchalet Café Liqueur</b>	70 cl <del>11.90</del>	<b>9.95</b>



**Nesquik**  
La boisson du petit déjeuner au bon goût de chocolat!  
1 kg  
~~7.50~~ **6.50**

## café viennois

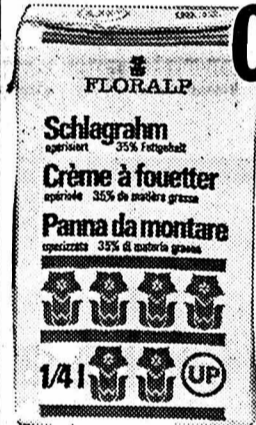
**Mercure**  
grains  
Vac.  
~~4.25~~  
**3.75**  
250 g

## Oufs frais du pays

10 pièces ~~2.95~~ **2.25**



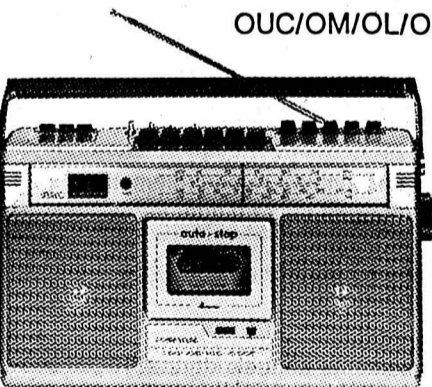
**Coques de meringues**  
100 g  
~~1.75~~ **1.30**



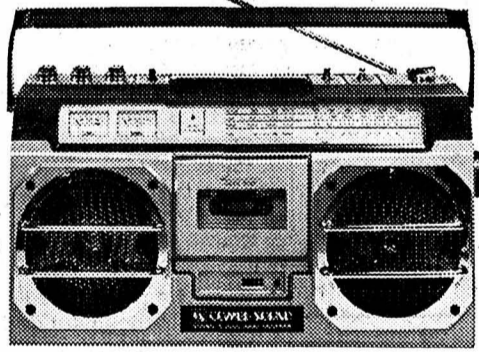
**Crème à fouetter**  
upérisée  
2,5 dl **2.55**  
(1 dl 1.02)

**1001 Maomi**  
un nouveau parfum à succès de 1001  
  
nouveau chez DENNER  
15 ml **9.80**  
~~20.-~~ (10 ml 6.53)  
Lieu et date de l'achat de contrôle (prix indicatif) Zurich, 25.11.80

## Radio enregistreur stéréo 4 ondes



OUC/OM/OL/OC Batterie ou courant  
Arrêt automatique de bande  
Touche AFC  
Touche de pause  
Système pour cassettes; normales et CrO2  
Microphone incorporé  
Approuvé par l'ASE  
1 an de garantie  
Droit à la restitution dans les 5 jours



20 watt  
OUC/OM/OL/OC  
Batterie ou courant  
Contrôle de batterie  
Touche AFC  
Contrôle d'enregistrement  
Arrêt automatique de bande  
2 microphones incorporés  
Touche de pause  
Approuvé par l'ASE  
1 an de garantie  
Droit de restitution dans les 5 jours

**198.-**

**268.-**

Denner vous offre le grand millésime 1978

## Vins de Bordeaux

Grand cru Classé, mise en bouteille au Château

Jusqu'à 30% meilleur marché **Cigares de marques renommées**

dès vendredi 28.11.80, disponibles dans les succursales suivantes:

La Chaux-de-Fonds, La Neuveville, Neuchâtel, Peseux

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

## programmeur-pupitreur

à la Comptabilité générale

Le titulaire sera chargé de la programmation et des travaux d'encodage dont ceux des salaires. Connaissance du langage «Basic Data General» et du système RDOS souhaitée.

Traitement: classes 10-9-8, éventuellement 9-8-7 selon qualifications et expérience.

Entrée en fonction: 1er février 1981.

Le poste mis au concours peut être occupé indifféremment par du personnel masculin ou féminin.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel, rue de la Serre 23, jusqu'au 8 décembre 1980. 29322

## EMPLOYÉE

à temps complet

est cherchée pour réception, téléphone et différents travaux de bureau.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre AS 29272 au bureau de L'Impartial.

## Hôtel Pattus - Plage

Saint-Aubin/NE  
cherche pour sa réouverture du 3 janvier 1981

## chef de cuisine

## commis de cuisine

## barmaid

Faire offre avec copies de certificats ou téléphoner au 038/24 01 51 pour prendre rendez-vous avec P.-A. Balmelli, Neuchâtel. 28-500

Cafétéria cherche

## auxiliaire

lundi à vendredi 17 à 20 h.  
Tél. 039/25 11 01 interne 51 22-6633

## DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE

Par suite de démission du titulaire, un poste de

## réviseur-enquêteur

est à repourvoir à la Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel (section de l'assurance-invalidité).

Exigences: formation commerciale complète, sans spécialisation particulière, mais avec plusieurs années de pratique.

Ce collaborateur, qui sera chargé d'enquêtes et d'études de dossiers, devra être en mesure de travailler de manière indépendante. Il doit avoir un sens aigu des responsabilités, de bonnes connaissances comptables, de l'initiative, de l'entregent, de la facilité dans la rédaction et une bonne présentation.

Traitement et obligations: légaux  
Entrée en fonctions: dès que possible

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur de la Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel, tél. 038/24 26 12.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 5 décembre 1980. 28-119

**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

# Les Zurichois ont obtenu l'essentiel en Coupe de l'UEFA Grasshoppers bat Torino 2 à 1

Hardturm, 25.500 spectateurs. — ARBITRE: M. Christov (Tch). — BUTS: 50' Sclosa, 0-1; 52' Heinz Hermann, 1-1; 54' Koller, 2-1. — GRASSHOPPERS: Berbig; In-Albon, Egli, Wehrli, Lauper (55' Meyer); Pfister, Heinz Hermann, Herbert Hermann; Zanetti, Sulser, Koller (70' Haechler). — TORINO: Terraneo; Van de Korput, Volpati, Danova, Salvadori; Sclosa, Sala, Pecci; D'Amico (73' Pulici), Zaccarelli (88' Mariani), Graziani. — Avertissements: 22' Wehrli, 75' Zaccarelli et 83' Van de Korput.

**CONDITIONS TRÈS DIFFICILES**

Sur un véritable bourbier, sous une pluie torrentielle, Grasshoppers a lutté avec une rare ténacité afin d'arracher une victoire méritée, 2-1 (mi-temps 0-0), en match aller des huitièmes de finale de la Coupe UEFA, contre l'AC Torino.

Les Piémontais ont préservé leurs chances pour le second rendez-vous, fixé au 10 décembre. Au Hardturm, devant 25.500 spectateurs, parmi lesquels des milliers de « tifosi », les Transalpins ont livré une excellente première mi-temps. Ils ne se contentaient pas alors d'ériger un mur humain devant la cage du gardien Terraneo. Sous l'impulsion de D'Amico, remarquable technicien, ils menaient de vives et spectaculaires actions de rupture. Curieusement, après avoir ouvert le score au début de la reprise, les Turinois se désunissaient, ils subissaient la loi des Zurichois fouettés dans leur orgueil. Ceux-ci renversaient la situation en l'espace de quatre minutes (52' et 54') chaque fois grâce à des buts amenés par des centres parfaitement dosés de Roger Wehrli. L'international exploitait merveilleusement les lacunes du marquage approximatif appliqué par son vis-à-vis Zaccarelli. Sur le flanc droit de l'attaque, soutenu le plus souvent par Pfister, Wehrli multipliait les incursions dangereuses. Ainsi aurait-il peut-être mérité un penalty à la 15e minute pour avoir été déséquilibré par Danova.

**COMMENT ILS ONT JOUÉ**

En compagnie de Pfister, omniprésent et clairvoyant, Wehrli fut le meilleur atout des Grasshoppers. Le terrain

n'était pas propice aux longues chevau-chées de Heinz Hermann, toujours généreux dans l'effort. Habile à préserver son ballon, Claudio Sulser avait le tort de s'enfermer dans des actions trop personnelles. En défense, le jeu de tête d'Egli, qui ne laissa guère de chance à l'international Graziani, fut précieux. Le gardien Berbig n'est pas apparu sans reproche sur le but de Sclosa. Il marqua en effet un temps d'hésitation.

Le dispositif très défensif des Turinois voyait Pecci prendre en charge Pfister alors que Patrizio Sala se chargeait de neutraliser Heinz Hermann tandis que D'Amico, le plus avancé, se heurtait à Lauper. Les Italiens ont démontré une grande robustesse, une habileté certaine à brouiller les cartes mais sur le plan de la vitalité ils furent dominés par les poulains de Konietzka, admirables de courage.

**LE MATCH EN BREF**

Le coup d'envoi était retardé de deux minutes en raison de fumigènes qui restreignaient la visibilité. D'emblée Sulser allait à deux reprises au tapis. A la 6e minute, Pfister perdait un ballon dans ses propres « seize mètres », Berbig déviait la reprise à bout portant de Sclosa. Deux minutes plus tard, alerté par un dégagement de la tête d'Egli, Zanetti adressait un tir croisé que le gardien déviait en corner. A la 30e minute, Wehrli bottait un coup franc repris par Egli, la balle franchissait la ligne mais le Zurichois avait commis un foul sur le gardien. Quelques secondes plus tard, même scénario avec le coup de pied arrêté de Wehrli et une reprise de Pfister qui survolait la transversale.

A la 49e minute, Patrizio Sala échappait à Lauper sur l'aile droite et son centre était repris acrobatiquement par Sclosa. Trois minutes plus tard, coup franc de Wehrli sur la droite, Heinz Hermann émerge, malgré la double opposition de Van de Korput et Zaccarelli et égalisait de la tête. A la 54e minute, la botte magique de Wehrli permettait à Koller de réussir le second but d'un plat du pied exécuté en pleine course. L'introduction de Meyer aux dépens de Lauper démontrait la volonté offensive qui animait les « Sauterelles ». Le jeu devenait plus heurté. La pelouse, gorgée d'eau, se prêtait de moins en moins à la pratique du football. La partie se transformait en une guerre de tranchée. Les Italiens parvenaient à maintenir un résultat qu'ils devaient considérer comme positif.



Les Zurichois Zanetti (au centre) et Koller ne passeront pas face à Van de Korput. (Béline AP)

# Brillante performance et échec pour les Français A Hambourg, Saint-Etienne s'impose par 0-5

Volkparkstadion, Hambourg. 37.000 spectateurs. ARBITRE: M. Hunting (GB). — BUTS: Hartwig (autogoal), 0-1; 26' Platini, 0-2; 39' Larios, 0-3; 85' Zimako, 0-4; 87' Platini, 0-5. — SV HAMBOURG: Koitka; Hieronymus, Kaltz, Jakobs, Hidiem; Hatwig, Groh, Memering; Milewski (46' Wehmeyer), Hrubesch, Reimann. — SAINT-ETIENNE: Castaneda; Lopez, Battiston, Gardon, Janvion; Larios, Zanon, Platini; Zimako, Paganelli, Rep.

**UN CAUCHEMAR POUR LES ALLEMANDS**

L'AS Saint-Etienne a fait vivre au SV Hambourg le même cauchemar qu'il avait connu au début mars de cette année face à Borussia Mönchengladbach qui, également pour le compte de la Coupe de l'UEFA, s'était imposé par 4-1 au stade Geoffroy-Guichard. Ce fut même pire cette fois puisque les « Verts » ont passé cinq buts, sans en encaisser un seul, à des Hambourgeois d'abord désorientés puis totalement médusés.

Transformés par rapport à leurs dernières sorties en championnat, notamment celle contre Tours, les Stéphanois ont évidemment fourni un match remar-

quable. Devant une défense parfaitement organisée et qui sut toujours conserver son calme. Demis et attaquants se sont appliqués à lancer des actions de centres toujours bien construites et qui devaient finalement faire perdre tous ses moyens à une équipe privée il est vrai de Magath, Buljan et Dressel, sans parler de Beckenbauer.

**LES CINQ BUTS**

Après avoir ouvert le score sur l'autogoal de Hartwig, qui dévia dans ses propres filets un tir de Rep, les Stéphanois portèrent la marque à 2-0 à la 26e mi-

nute sur un coup-franc des 22 mètres remarquablement tiré par le spécialiste en la matière, Michel Platini. Un premier coup de grâce fut infligé aux Hambourgeois à la 39e minute par Larios, qui au terme d'une percée solitaire, décocha un tir imparable pour le gardien Koitka. L'AS Saint-Etienne parachevait son succès dans les cinq dernières minutes par deux buts de Zimako et Platini.

# Eintracht Francfort bat Sochaux 4 à 2

Après être passé très près du k.-o., le FC Sochaux a obtenu un résultat qui lui laisse l'espoir de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. Au Waldstadion de Francfort, les Sochaliens se sont inclinés par 4-2 après avoir été menés par 4-0 après 62 minutes de jeu.

Les Allemands, détenteurs du trophée, ont eu le tort de tomber dans une suffisance coupable dans la dernière demie-heure de jeu. Les Sochaliens n'ont pas manqué d'en profiter. Un autogoal de Pezzey, lequel dévia un tir de Rutzy, récompensa l'ardeur finale des Français qui avaient déjà réduit l'écart à la 71e minute par Genghini. Leur succès, les Allemands l'ont amplement mérité. La supériorité de leur ligne médiane a fait la différence.

Waldstadion Francfort, 15.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Dotchev (Bul). — BUTS: 3' Neuberger, 1-0; 41' Borchers, 2-0; 51' Holzenbein, 3-0; 62' Nachtwein, 4-0; 71' Genghini, 4-1; 88' Pezzey (autogoal), 4-2.

**Escrime**

# Patrice Gaille en forme

Dimanche dernier s'est déroulé à Catane (Italie) un tournoi international à l'épée, réunissant 80 escrimeurs venus de France, Suède, Hongrie, RFA, Suisse et Italie. A cette occasion le Chauv-de-Fonnier P. Gaille a montré sa grande forme actuelle, en s'imposant après un barrage d'un niveau très élevé, face à son compère de l'équipe nationale F. Suchanecki et du redoutable Hongrois Szekeli.

Cette victoire prouve encore une fois la grande maturité de P. Gaille lors d'importantes manifestations internationales, et apporte une confirmation quant à la valeur de l'enseignement de Maître P. Houguenade, qui sait maintenir l'escrime chaux-de-fonnière au remarquable niveau que lui avait donné son prédécesseur. Classement:

- 1. P. Gaille (Suisse) 3 victoires + 2 en barrage;
- 2. Szekeli (Hongrie) 3 victoires + 1 en barrage;
- 3. F. Suchanecki (Suisse) 3 victoires + 0 en barrage;
- 4. I. Bormann (RFA) 2 v.;
- 5. Nickel (RFA) 1 v.;
- 6. G. Nigon (Suisse) 0 v.

**Olympisme**

# Candidature de Sao Paulo pour les Jeux de 1988

La ville de Sao Paulo vient officiellement de se prononcer en faveur de l'organisation des Jeux olympiques de 1988. La nouvelle a été annoncée par M. Silvio Padilha, président du Comité olympique brésilien, à la suite d'un entretien avec le gouverneur local, M. Maluf.

La ville de Sao Paulo possède une infrastructure sportive suffisante pour mettre sur pied une telle manifestation. Elle compte un stade de 150.000 places (Morumbi), un de 60.000 (Pacaembu), plusieurs de 40.000 (Palmeiras, Juventus, Portuguesa) et elle dispose également de plusieurs stades couverts (Ibarapuera, Sirio, Corinthians). Néanmoins, la construction d'un village olympique et de deux hôtels supplémentaires est envisagée afin de répondre aux exigences du CIO.

# Dans le monde du ring, tandis qu'Ali parle...

# Leonard devient champion et Hope garde son titre

L'Américain « Sugar » Ray Leonard, l'ancien champion olympique des suralégers, est redevenu champion du monde des welters (version WBC) en prenant sa revanche sur le Panaméen Roberto Duran, à Los Angeles. Il s'est imposé par abandon à la huitième reprise d'un combat en quinze rounds qui s'est terminé dans la confusion la plus totale. Seize secondes avant la fin du huitième round, Leonard avait acculé Duran dans les cordes et il martelait son adversaire sous tous les angles, au corps et à la face.

**ABANDON DE DURAN**

Soudain, Duran leva la main droite en direction de l'arbitre, le Mexicain Octavio Meyran, pour annoncer son intention d'abandonner. D'abord surpris, l'arbitre interrogea alors le Panaméen, lequel confirma son abandon en espagnol.

Roberto Duran a expliqué ensuite sa décision par le fait qu'il souffrait de crampes à l'épaule droite depuis la quatrième reprise. Au moment d'arriver à ce dénouement imprévu, Leonard, qui avait gagné quatre reprises (contre deux au Panaméen et une nulle), menait aux points.

La Commission de la Louisiane, sous l'égide de laquelle a été organisé le championnat du monde des welters, a décidé de bloquer la bourse de ce dernier, qui se monte à environ neuf millions de dollars.

Trente-cinq minutes après le combat qui s'est terminé par la victoire de Leonard par abandon au huitième round, la Commission de la Louisiane s'est en effet réunie à huis clos. Les quatre membres ont décidé de bloquer la bourse de Duran et d'ouvrir une enquête sur la décision du Panaméen d'abandonner le combat alors qu'il ne donnait pas l'impression d'être éprouvé par les coups de Leonard. En outre, la Commission a mis en demeure Duran d'être examiné par une

Commission médicale composée de trois médecins.

M. Emile Bruneau, président de la Commission de boxe de la Louisiane, a déclaré: « Nous (la Commission) avons le devoir de protéger le public. Le dénouement inattendu de ce combat soulève beaucoup de questions qui demeurent pour l'instant sans réponse ».

**DIFFICILE POUR HOPE**

Le Britannique Maurice Hope a dû s'employer à fond pour conserver son titre de champion du monde des super-welters (version WBC) face à Carlos Herrera, son jeune challenger argentin, dans la nuit de mardi à mercredi à Wembley. Vainqueur aux points, à l'unanimité des trois juges, à l'issue des quinze reprises, Maurice Hope, un Noir né à Antigua il y a 29 ans, a sans doute livré l'un des combats les plus difficiles de sa carrière.

Le Sud-Américain, âgé de 25 ans, lui a posé de sérieux problèmes aux cinquième et onzième reprises. Sa grande expérience du ring et, surtout, sa condition physique parfaite ont cependant permis au tenant du titre de résister aux assauts

de son adversaire et, finalement, de conserver sa couronne mondiale pour la troisième fois.

Carlos Herrera, gaucher comme Hope, s'est montré bien meilleur boxeur que prévu, justifiant amplement son classement de challenger No 1. L'arbitre, l'Américain Arthur Mercante, a donné 142 points à Hope contre 139 à Herrera tandis que le juge argentin, Horacio Lucinar, a accordé 147 points à Hope contre 146 à son challenger. Le juge britannique, Harry Gibbs, a vu pour sa part son compatriote s'imposer par 145-142.

**ALI: « JE SUIS LE PLUS GRAND ! »**

Mohamed Ali a provoqué des « mouvements divers » en confirmant, à San Juan de Porto-Rico, devant les délégués de la 59e assemblée générale de l'Association mondiale de la boxe (WBA), qu'il n'avait pas renoncé à monter sur un ring.

Invité de la WBA, l'ancien champion du monde des poids lourds a offert son spectacle traditionnel de sourires, de grimaces et de déclarations tonitruantes: « Je suis le plus grand, a-t-il répété. J'étais malade quand j'ai affronté Holmes. Les spectateurs espéraient me voir mis k.o. mais, comme au poker, ils ont dû payer pour voir ».

Et Ali, jouant parfaitement son rôle, d'enchaîner avec fougue: « Les limites du monde ne peuvent m'arrêter. Je suis capable de réussir ce en quoi je crois. Je vais vous prouver que je suis toujours le maître, le roi. Je remonterai sur un ring ».



Janvion, un des artisans du succès des Français (asl)

# Les résultats de la soirée

- Coupe de l'UEFA, huitièmes de finale, matchs aller:
- Grasshoppers - AC Torino 2-1
- Radnicki Nis - Alkmaar 2-2
- SV Hambourg - Saint-Etienne 0-5
- Ipswich Town - Widzew Lodz 5-0
- Standard Liège - Dynamo Dresde 1-1
- Eintracht Francfort - Sochaux 4-2
- Lokeren - Real Sociedad 1-0
- VFB Stuttgart - FC Cologne 3-1
- Matches retour le 10 décembre.

# Cyclisme: Tours de France et d'Italie « open » en 1981

Le Tour de France, le Tour d'Italie et Bordeaux - Paris ont été inscrits pour la première fois comme courses « open » - ouvertes aux amateurs comme aux professionnels - au calendrier 1981 des épreuves professionnelles. La nouvelle a été annoncée officiellement à Genève, où sont réunis les dirigeants du cyclisme mondial.

Les organisateurs de ces courses ont pris cette initiative à la suite de la réunion du comité directeur de la FIAC (Fédération internationale amateur de cyclisme), laquelle a dé-

cidé que les coureurs amateurs âgés de 23 ans et plus pourront désormais participer à des épreuves réservées auparavant exclusivement aux professionnels. Aucune limitation de kilométrage et de jours de course ne sera imposée.

**UN PAS EN AVANT**

« C'est une date importante dans l'histoire du cyclisme mondial, un grand pas en avant pour la consolidation de notre « sport » a déclaré au sujet de cette décision M. Michael Jekiel, secrétaire général de l'UCI (Union cycliste internationale).

La nouvelle formule des courses « open », présentée par M. Piancarelli, secrétaire général de la FIAC, a été acceptée à l'unanimité, ce qui a constitué une certaine surprise. On s'attendait, dans les milieux du cyclisme international, qu'elle soit combattue par les pays de l'Est. Or, le président de la Fédération soviétique, M. Sysoev, a donné son accord sans la moindre objection. M. Le Can, secrétaire de la fédération française, a

précisé pour sa part que la nouvelle formule est en accord avec la règle 26 du statut olympique qui régit l'admission des athlètes aux Jeux olympiques et que divers aménagements devront être réglés par les organisateurs et dirigeants au cours d'une prochaine réunion.

**PLUS DE PROBLÈME...**

Cette décision de la FIAC doit encore être entérinée par le comité directeur de l'UCI mais « il n'y aura pas de problème » a indiqué M. Jekiel.

D'autre part, les coureurs âgés de moins de 23 ans pourront aussi participer à des courses professionnelles, mais, comme auparavant, selon le règlement de la FIAC, c'est-à-dire dans des courses avec limitation de kilométrage (moyenne quotidienne de 155 km.) et de jours de course (douze).

La nouvelle formule « open » ne sera pas facile à réaliser, craint-on dans les milieux du cyclisme international. L'essentiel est cependant qu'un principe ait été admis.

# Ski: Wassberg refuse son prix

Le fondeur suédois Thomas Wassberg a fait sensation dans le monde sportif suédois en annonçant son intention de refuser la médaille d'or du quotidien « Svenska Dagbladet », qui vient de lui être attribuée.

Cette médaille récompense chaque année l'auteur de « l'exploit sportif » le plus marquant d'un Suédois. Wassberg a expliqué son geste en indiquant que le jury de cette importante distinction suédoise en avait dévalué la valeur en la décernant, en 1978, conjointement à Bjorn Borg et à Ingemar Stenmark, qui avaient déjà été couronnés individuellement en 1974 et 1975. Il estime que le prix aurait dû aller cette année-là à Sven-Ake Lundbaeck, champion du monde sur 15 km, en 1978.

C'est la première fois depuis la création du prix, il y a 56 ans, qu'un lauréat le refuse.

**Hockey sur glace**

**CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE**

Ajoie II - Corgémont 3-11 (2-3, 0-5, 1-3).

**CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE**

Courrendlin - Saicourt 18-0 (6-0, 6-0, 6-0). Reuchenette - Sonceboz 2-2 (1-0, 0-1, 1-1).

Vendredi 28 novembre, dès 20 h. - Grande salle de la Maison du Peuple - Serre 68 - La Chaux-de-Fonds

# GRAND MATCH AU LOTO

## du CERCLE OUVRIER

Abonnements à Fr. 15.- pour 40 tours y compris 5 cartons, dont 3 pendules neuchâtelaises  
 Riche pavillon de viande - Maximum de marchandise autorisé

### OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche

#### DESSINATEUR EN BÂTIMENT

Faire offres sous chiffre 91-283 aux Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-31762

Pour divers travaux d'atelier, nous cherchons

#### OUVRIERS OUVRIÈRES

Téléphone (039) 26 97 60 28-12107

Boulangerie-Pâtisserie cherche

#### VENDEUSE

de 6 h. 15 à 12 h. 15, samedi congé.

Faire offres à: Pierre-André BOILLAT Daniel-Jean Richard 22, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 05 46 ou 039/22 17 33 29383

Cherche

#### SOMMELIÈRE

Téléphoner au (039) 23 26 98 29263

En toute saison, L'IMPARTIAL votre compagnon!



J. BONNET & Co.

Fabrique de boîte or et bijouterie 141, Numa - Droz tél. 22.22.25 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour entrée à convenir

#### ouvrier ou ouvrière

pour travaux divers de chargement sur machines semi-automatiques.

Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. 29321

### FAVAG SA Neuchâtel

cherche

pour son département marketing, division de vente suisse

#### UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

habile dactylographe, bilingue (français allemand surtout oralement), sachant travailler d'une manière indépendante, pour s'occuper

- du traitement des commandes

- de l'administration du service après-vente et de divers travaux de bureau

et

pour son bureau technique

#### UN(E) DESSINATEUR(TRICE)

pour l'élaboration de maquettes de circuits imprimés et l'établissement de dessins pour la fabrication.

Possibilité, pour un(e) candidat(e) ayant quelques notions d'électronique, d'être formé(e) dans ce domaine spécifique.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au service du personnel «A».

Les candidats peuvent obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne 342.

FAVAG SA Monruz 34 2000 Neuchâtel 28-59

# Hit - waro + AMARILLO

Actions dès jeudi 27. 11.80

#### Château de Lisennes 1979

appellation contrôlée

75cl seulement

4.75



#### Champagne

#### Mercier brut

75cl seulement

19.90



#### Heidsieck Monopole Red Top sec

75cl seulement

19.90



#### Château de Montignac 1979

Mis en bouteille au château, Bordeaux Supérieur,

75cl seulement

5.90



#### Rio Grande Ananas au sirop

8 grandes tranches 10 tranches

Poids égoutté 836 g Poids égoutté 567 g

1.95

1.20

1.60

1.10

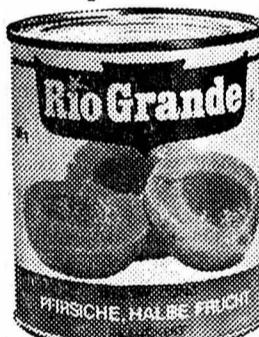


#### Rio Grande Demi pêches au sirop

Poids égoutté 822 g

1.90

1.70



#### Fleurie 1979

appellation contrôlée

70cl seulement

8.20



#### Rio Grande Macédoine de fruits

Poids égoutté 850 g

2.20

1.95



#### Rio Grande Pointes d'asperges blanc

Poids égoutté 200 g

1.75

1.45



#### Moulin-à-Vent 1979

appellation contrôlée

70cl seulement

8.30



#### Brouilly 1979

appellation contrôlée

75cl seulement

5.90



#### Morgon 1979

appellation contrôlée

75cl seulement

6.80



Votre journal: L'IMPARTIAL

À LOUER pour le 30 avril 1981 QUARTIER DES FORGES

PLACE DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF

Tél. 039/26 75 65 pendant les heures de bureau 29180

Cheveux gras ? Carence sébacée ? Cheveux cassants ?

**LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES**  
 Av. Léopold-Robert 68 - 1er étage  
 seulement sur rendez-vous  
 Tél. (039) 23 65 55

Hyperhydrose ? Fourchettes ? Chute des cheveux ?

9675

#### THÉÂTRE LA CHAUX-DE-FONDS

mardi 2 décembre à 20 heures précises

L'Association pour l'art lyrique présente

#### LES NOCES DE FIGARO

Opéra comique en 4 actes de

W. A. MOZART

avec la

Société d'Orchestre de Bienne

Direction: Ivan Anguelov

Mise en scène: Gerhard Platiel

Décor et costumes: Roswitha Schreiber

L'ouvrage sera chanté en italien

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53  
 dès mardi 25 novembre pour la Amis du Théâtre et les groupements organisateurs  
 dès jeudi 27 novembre pour le public. 28974

A louer pour tout de suite à l'avenue Léopold-Robert 13 à La Chaux-de-Fonds

#### appartement 1 pièce

Loyer Fr. 285.-, charges comprises.

Pour visiter: veuillez vous adresser chez le concierge, Monsieur M. Schwab, tél. (039) 23 87 23. 79-5155

**Restaurant du Musée**  
 Daniel-JeanRichard 7  
 Tél. (039) 22 27 19  
 La Chaux-de-Fonds  
 Ce soir  
**OMELETTE SAINT-GALLOISE**  
 Goûtez ! Vous serez convaincus  
 29407

**Chalet Mont-Crosin**  
 route de Saint-Imier - Tramelan  
 vendredi 28 novembre dès 20 h. 15  
**JASS AU COCHON**  
 Se recommande: N. Augsburgger  
 tél. (039) 44 15 64. 06-126615

Pour tous vos travaux de petite  
**MAÇONNERIE CARRELAGE**  
 adressez-vous chez VOCAT-SGOBBA,  
 Beauregard 7, La Chaux-de-Fonds  
 Téléphone 039/23 55 26  
 Prix modérés. 23952

Entreprise de nettoyages  
 en tous genres  
**Claude Pilatti**  
 Bois-Noir 38, La Chaux-de-Fonds,  
 tél. (039) 26 80 67

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**HOMME**  
 35 ans cherche travail à temps partiel  
 de 16 h. 30 à 19 h. ou de 5 h. 30 à 8 h. et  
 le samedi matin.  
 Tél. (039) 23 21 78 dès 9 heures. 29343

**Restaurant des Endroits**  
 Dès ce soir  
**GRILLADE MAISON**  
 Jean-Pierre Vogt  
 29270

**Restaurant JUMBO**  
 Tous les soirs nos excellents  
 FILETS DE PERCHES meunière  
 Pommes persillées  
 Salade verte  
 Grande portion  
**Fr. 8.50**  
 Petite portion  
**Fr. 5.-**

**AVIS OFFICIEL**  
**AVIS D'INVENTAIRE ET SOMMATION PUBLIQUE**

(articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de **Claude-André Schmutz**, fils d'André Joseph et de Louise Hélène Schläppi, né le 13 février 1935, originaire de La Chaux-de-Fonds/NE et Bödingen/FR, domicilié rue des Bouleaux 12 à La Chaux-de-Fonds, décédé à La Chaux-de-Fonds le 3 octobre 1980, ayant à la date du 31 octobre 1980 réclaté l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes soit au Greffe du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds, soit chez Me Werner Gautschi, avocat, rue de France 22, 2400 Le Locle, administrateur officiel de la succession, jusqu'au 31 janvier 1981, inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utiles, ils courent le risque (Code civil article 582, 2e alinéa et 590 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers. 28-12139  
 La Chaux-de-Fonds, le 17 novembre 1980

Le greffier du Tribunal  
 Jean-Claude Hess

Maurice Métral  
  
**L'AUBE ROUGE**  
 Elle voulait un enfant de lui, au risque de sacrifier sa propre vie...  
**Best-seller**  
 Vente en librairie 36-2232

**INSTALLATION HI-FI  
 HITACHI HOBBY 81**

à composer soi-même, chaque appareil peut être acheté séparément



**Tourne-disque HT 324**  
 retour automatique du bras, entraînement par courroie 33 et 45 T, pieds anti-vibration  
**180.-**

**Amplificateur HA 2700**  
 puissance sinus : 2 x 20 W. prises pour 2 groupes de haut-parleurs, commutateur Loudness  
**250.-**

**Récepteur FT 3400**  
 OUC, OL et OM sensibilité OUC : 11,2 dBf indicateur LED de l'intensité  
**260.-**

**Enregistreur D 225**  
 pour cassettes normales ou au chromedioxyle et ferrochrome  
**250.-**

**Haut-parleurs MEL 35**  
 2 voies, 35 W.  
**240.- la paire**

**1180.-**

le tout, selon illustration

GARANTIE 1 ANNÉE



**MIGROS**

**MIRTV**

dans les Marchés MIGROS  
 La Chaux-de-Fonds - Le Locle

## Foire aux occasions

chambres à coucher  
salles à manger  
vaisseliers  
parois  
salons  
buffets de service  
petits meubles  
à des prix extrêmement bas



**AU BÛCHERON**

Place de parc derrière le magasin  
avenue Léopold-Robert 73, tél. (039) 22 65 33

LE VRAI  
SPÉCIALISTE  
en électro-  
ménager



Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 00 55

Avant d'acheter un  
**ORGUE ÉLECTRONIQUE**  
ou un 28-460303  
**ACCORDÉON**  
téléphonez au (038)  
53 31 92  
Wagner Instruments  
de musique.  
Fontainemelon  
Prix avantageux.

### Sans mauvaise haleine...

Cure d'oignons  
ainsi que tous autres fruits,  
plantes, légumes avec leurs  
bienfaits naturels !  
Nouveau système avantageux  
rapide. Economie, conservation.  
Facilités.

Ecrivez à Ets Josy, 1867 Ollon,  
qui renseignera. 36-100800

A vendre

### FIAT 127 L

3 portes, 1977, 12 000 km.

### TOYOTA Carina

bleu métallisé, 1976,  
43 000 km., Fr. 5 800.-

GRAND GARAGE DU JURA SA  
117, av. Léopold-Robert  
Tél. 039/23 14 08. 29243

## Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !

Nous avons choisi pour vous:

20 radios-cassettes mono + stéréo dès 118.- à 795.-



### JEAN'S MELODY

Rue Neuve 5  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 23 43

Jean's de deux à quatre-vingts ans

A choix:  
**BLOUSES - PULLS - VESTES CABANS, etc.**

Apprentis, étudiants, 10% de réduction

Carte de fidélité

### intermeubles

Escompte 10%  
sauf sur prix net

Place du Marché 2-4  
Rue du Collège 15  
Téléphone (039) 23 52 81  
2300 La Chaux-de-Fonds

ENCORE MIEUX QU'UN CADEAU...

Un livre



Librairie-Papeterie

La Chaux-de-Fonds, avenue L.-Robert 33  
Le Locle, rue Daniel-JeanRichard 13



**GALERIE  
DU TAPIS  
D'ORIENT**

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

Veuillez svp. insérer dans cette rubrique le texte suivant:

Nombre de fois.....

Coupons à retourner à:

ANNONCES SUISSES SA ASSA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 22 14

# Rigoureusement de son temps.

**De son temps par la technique.** Pour sa nouvelle collection F-1, Tissot puise dans les innombrables ressources de la technologie actuelle du quartz. Aussi n'est-ce pas par hasard que le Team Lotus a sélectionné Tissot pour assurer son chronométrage officiel.

**De son temps par les fonctions.** La collection F-1 regroupe des montres à quartz à affichage digital et analogique. Chaque modèle est un instrument de mesure de haute précision, tant pour l'usage quotidien

que pour le sport, la technique et la science.

**De son temps par le design.** Les modèles de la collection Tissot F-1 se distinguent par un design fonctionnel destiné à faciliter le maniement et le choix des commandes pour les nombreuses fonctions.

**De son temps par le prix.** Tout dans une montre F-1 reflète sa très haute technicité. Sauf le prix! C'est pour vous l'assurance d'obtenir pour votre argent la meilleure des contreparties.



#### TISSOT Chrono-Alarm

La parfaite technique digitale de mesure du temps. Affichage des heure, date, mois et jour. Chronographe longue durée avec temps intermédiaire (split). Timer (count down). Alarme 24 heures avec sélection du jour. Signal horaire. Eclairage de l'affichage.  
Réf. 97020, acier, Fr. 225.-.

#### La nouvelle TISSOT TS-X2

La vedette de notre collection F-1. Un système total de mesure du temps. Calendrier complet (tenant compte des années bissextiles). 3 fuseaux horaires programmables séparément. Alarme 24 heures. Signal horaire. Chronographe avec temps intermédiaire (split). Eclairage du cadran digital. Nouveau: étanche à 1 atm.  
Réf. 96007, acier, Fr. 498.-.

#### TISSOT Seastar F-1

Une montre typique de la F-1, au design résolument sportif. Mouvement quartz de haute précision. Mise à l'heure entièrement électronique. Correction rapide lors de changements de fuseau horaire. Verre minéral renforcé. Étanche à 3 atm.  
Réf. 40725, acier, Fr. 345.-.

## TISSOT QUARTZ

Vous ne trouverez les montres Tissot que dans les meilleurs magasins spécialisés qui vous assurent des conseils objectifs et un service de qualité.

### MAYER-STEHLIN

Av. Léopold-Robert 57 La Chaux-de-Fonds

### M. RUEDI

Av. Léopold-Robert 74 La Chaux-de-Fonds

### E. JOSSI

Daniel-Jeanrichard 1 Le Locle

### P. MATTHEY

Daniel-Jeanrichard 31 Le Locle

### P. JOBIN

Françillon 28 Saint-Imier

22-7708

## OFFRES D'EMPLOIS

### TORNOS - BECHLER - PETERMANN FABRIQUE DE MACHINES MOUTIER

Nous cherchons pour machines CNC (centre d'usinage, aléseuses, perceuses, tours)

### UN PROGRAMMEUR

connaissant si possible un langage de programmation automatique.

Les offres de services sont à adresser à TORNOS SA  
Service du personnel, 2740 Moutier

Téléphone (032) 93 33 33

06-16003

### INSTALLATEUR SANITAIRE

qualifié serait engagé immédiatement ou pour date à convenir.

Place stable et intéressante.



### WINKENBACH S.A.

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/26 86 86

28-12073

L'annonce, reflet vivant du marché

**CORSO**  
22 25 50

**Une fantaisie musicale ensorcelante**

**OLIVIA NEWTON-JOHN** dans

**XANADU**

soirée à 20 h. 30  
matinée à 15 h.  
samedi - dimanche



**Fantaisie, musique et rêves**

OLIVIA NEWTON-JOHN - GENE KELLY - "XANADU" - MICHAEL BECK  
 Dirigé par RICHARD CHRISTIAN DANUS et MARC REID RUBEL - Caméra VICTOR J. KEMPER, A.S.C.  
 Songs for OLIVIA NEWTON-JOHN and JOHN HARRIS - Songs for ELECTRIC LIGHT ORCHESTRA von JEFF LINDY  
 Musikanregements von BARRY DEVORZON - Nachwender Producer LEE KRAMER  
 Coproduzent JOEL SILVER - Produzent LAWRENCE GORDON - Regie ROBERT GREENWALD

**LE HIT DE L'ANNÉE**  
**de la comédie musicale**

**CORSO**  
**GUILDE DU FILM**

Samedi  
Dimanche  
à 17 h. 30

En hommage à SALLY FIELD la grande révélation du Festival de Cannes 1979

**HEROES** « Les héros aiment aussi » de Jérémy Paul Kagan  
 Accord sans précédent d'un couple sans pareil. Emouvant

La Guilde du Film n'est pas une association privée. Ses séances sont ouvertes à tous

**E D E N**

22 18 53  
16 ans

Tous les soirs à 20 h. 15 précises - Samedi-Dimanche matinées à 14 h. 15

UN FILM DE MICHAEL CIMINO

**ROBERT DE NIRO** dans  
**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER**  
THE DEER HUNTER

avec:  
John Cazale  
John Savage  
Neryl Streep  
Christopher Walken

Le film le plus hautement récompensé et l'un des plus grands événements cinématographiques

**5 OSCARS 1979**

Meilleur film, meilleur metteur en scène, meilleur montage, meilleur second rôle masculin, meilleur son.

Samedi-dimanche à 17 h. 30

UN FILM DE WOODY ALLEN

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER



UNE SATIRE FÉROCE ET DÉLIRANTE GÉNIAL !

LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN

18 ans

**PROLONGATION**

VENDREDI-SAMEDI à **23 h. 55**      **20 ans révolus**      **FOLLES EXTASES INTERDITES** (A Coming of Angels)      Strictement pour public averti

LUNDI-MARDI-MERCREDI à **18 h. 30**

**PLAZA**  
22 21 23

**LE TROU NOIR**  
le phénomène le plus mystérieux et le plus terrifiant de l'univers

La magie du son magnétique

Soirée à 20 h. 30  
matinée à 15 h.  
samedi - dimanche  
mercredi

L'aventure spatiale vue par les productions Walt Disney.  
Un budget colossal... Des truquages ébouriffants  
Le grand produit de la saison 1980... **POUR TOUT PUBLIC**

Il est dans le cosmos une force inexorable vers laquelle convergent le temps et l'espace...

Un lieu au-delà du champ visuel de l'homme, mais non au-delà de sa portée...


C'est le point le plus mystérieux et le plus terrifiant de l'univers, ou présent et futur se confondent dans l'éternité.

C'est i-né-vi-ta-ble...

Il se déplace dans l'espace, engloutissant tout sur son passage : ondes radio, lumière, et même planètes et étoiles.

Aujourd'hui, l'homme est sur le point d'affronter...

UN VOYAGE QUI COMMENCE... LA OÙ TOUT SE TERMINE



**LE TROU NOIR**

© WALT DISNEY PRODUCTIONS

**SCALA**

22 22 01

AL PACINO dans  
le nouveau film de William FRIEDKIN

**LA CHASSE**  
(Cruising)

Un film fort au souffle puissant  
Une histoire aux images quelquefois brutales, reflets d'une triste réalité

Soirées à 20 h. 45 - 18 ans  
Matinées: samedi, dimanche à 15 h.

Samedi-Dimanche à 17 h. 30 - 12 ans  
Un film drôle et loufoque...

"Deux super-agents très spéciaux"

PETER FALK      ALAN ARKIN

**NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE**

**abc** cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

centre de culture      Serre 17, tél. 039 23 72 22      Animation REGARDS en collaboration avec La Galerie La Plume

20 h. 30, location dès 19 h. 45 au 039/22 21 40, 18 ans      **NUMÉRO DEUX** de Jean-Luc Godard      Faire d'autres films, c'est vivre le travail de faire un film autrement, tant économiquement que psychologiquement. Numéro deux par son titre, indique un nouvel état de fait, un programme, des directions. (J.-L. Godard)

Prochainement: **REGARDS LE MIROIR** d'Andrei Tarkovski.

CANTON DU JURA

# Budget cantonal 1981: 213 millions de dépenses

«Le budget cantonal 1981 a bonne allure!» Telle est, en résumé, l'analyse qu'en a faite hier à la presse le ministre des finances de la République et canton du Jura, M. François Lachat. Le budget de fonctionnement prévoit 177,8 millions de dépenses et un déficit présumé de 516.000 francs. Le budget d'investissement prévoit lui plus de 35 millions de dépenses, dont 14,5 millions seront financés par emprunt.

Par rapport au budget 1980, les charges augmentent de 11,1% et les recettes de 10,1%. Les investissements représentent 16,5% du total des dépenses. Voilà pour les chiffres essentiels!

### LES «ÉCONOMIES» DE LA CONFÉDÉRATION

Si ce budget, pratiquement équilibré et qui laisse une marge d'autofinancement plus forte que l'an dernier pour les investissements, donne satisfaction au Gouvernement jurassien, c'est en raison des impératifs qui ont présidé à son élaboration. D'une part, il a fallu tenir compte des mesures d'économie proposées par la Confédération. La réduction de la part cantonale au droit de timbre et au bénéfice de la Régie des alcools représente une perte de 2,7 millions. D'autre part, toutes les subventions fédérales seront réduites de 5% dès 1981, ce qui représente également une perte de plusieurs millions pour le canton.

### LARGESSES AUX COMMUNES

Néanmoins, le Gouvernement n'a pas jugé utile de modifier la législation afin d'opérer un transfert de charges à d'autres collectivités, telles que les communes, contrairement à d'autres cantons romands. Au contraire, le canton accordera encore un rabais extraordinaire de 726.000 francs aux communes sur leur part (1/2e selon la législation) aux traitements du corps enseignant. De même, les communes bénéficieront d'un taux de subventionnement plus élevé que celui auquel elles auraient droit en matière d'épuration des eaux.

A relever également que la nouvelle loi sur le financement des universités provoque une charge de 1,2 million de francs

pour le Jura. Malgré ces différents impératifs, le budget de fonctionnement a pu être équilibré grâce notamment à un «sérieux effort d'économie dans l'administration», selon François Lachat.

### INVESTISSEMENTS RÉDUITS

Pour ce qui est des investissements, qui se montent à 35,2 millions dont 14,5 seront financés par emprunt, leur volume est inférieur de 6,4 millions à ceux prévus pour 1980. Le Gouvernement relève que cette diminution est due à des raisons techniques (les départements ne pourront pas utiliser la totalité des sommes mises à leur disposition en 1980) et conjoncturelles (les communes mettront en chantier leurs projets LIM dès 1981 et la construction privée reste très active, de sorte que le canton a préféré réduire ses dépenses pour éviter le surdimensionnement d'entreprises jurassiennes et freiner la hausse des prix).

### ANALYSE DES CHARGES...

Analysons brièvement l'évolution des charges et des recettes du budget de fonctionnement. Les charges de personnel (fonctionnaires et enseignants) représentent 50,3% (89,5 millions) des dépenses. Les subventions accordées, ainsi que les dédommagements versés à d'autres institutions publiques, représentent 33,8% (60 millions) des charges. Troisième poste important: les achats de biens et de services; 9,2% (16,3 millions). Les intérêts et amortissements représentent respectivement 1,2% et 3% des dépenses. Le canton a contracté en 1979 et 1980 deux emprunts d'une valeur totale de 40 millions, pour financer le capital social de la Banque Cantonale du Jura et certains investissements. Une somme de 5,3 millions sera amortie en 1981.

### ...ET DES RECETTES

Côté recettes, les impôts représentent 49,2% des ressources de l'Etat (87,3 millions). Les contributions d'autres collectivités - essentiellement des communes pour les traitements des enseignants, les œuvres sociales et les hôpitaux - se montent à 17% (30,2 millions). Les subventions fédérales atteignent 15,5% (27,4 millions) et les parts à des recettes versées par la Confédération 9,3% (16,5 millions). Enfin, les recettes diverses (patentes, concessions, revenus des biens, recettes de fonds, etc.) donnent 8,4% des recettes du canton (14,9 millions).

Notons pour terminer que pour la première fois les comptes de l'Etat contiennent les dépenses et les investissements des quatre écoles professionnelles du canton, qui seront complètement cantonalisées - elles avaient jusqu'ici un statut communal - dès le 1er janvier 1981 suivant en cela les décisions de l'Assemblée constituante. (j)

## Sinistrés de l'Italie du Sud Appel du Gouvernement jurassien

Le Gouvernement de la République et canton du Jura a pris connaissance avec émotion du grave sinistre qui vient de frapper la région de Naples, dans le sud de l'Italie. A tous les ressortissants italiens vivant dans le Jura, il exprime sa profonde sympathie.

Conscient que nombreux sont les ressortissants italiens établis dans le Jura dont les familles sont touchées par le sinistre, le Gouvernement a décidé de faire le geste que commande la solidarité et a débloqué à leur intention un crédit de 20.000 francs.

Ainsi que le précise un communiqué publié hier, le Gouvernement entend offrir à tous les Jurassiens la possibilité de s'associer à cette action. Il lance un appel aux communes et autres collectivités publiques ainsi qu'à tous les habitants de la République et canton du Jura pour qu'ils se joignent à lui. Un compte de chèques postaux a été ouvert pour re-

cueillir les dons. Intitulé «Aide aux sinistrés italiens - Action Jura», il porte le chiffre ccp no 25-15373. Le Gouvernement a chargé le Service de l'aide sociale de la gestion des fonds. Le délégué à la coopération, pour sa part, est déjà en contact avec les organisations italiennes dans le Jura afin de déterminer la voie la plus efficace pour l'acheminement des secours. (ats)

### BOURRIGNON

#### Conducteur blessé

Hier vers 18 h. 30, un accident s'est produit sur la route Bourrignon-Develier-Dessus.

Un conducteur des PTT qui descendait en direction de cette dernière localité, a quitté la route sur la gauche pour terminer sa course dans un pâturage.

Il y a lieu de préciser que la chaussée commençait à devenir glissante à la suite d'une chute de neige.

Le conducteur, un monteur de la région, a été blessé et transporté à l'Hôpital de Delémont par ambulance. Quant aux dégâts matériels, ils s'élèvent à environ 7000 francs. La police cantonale de Delémont s'est rendue sur place pour enquête.

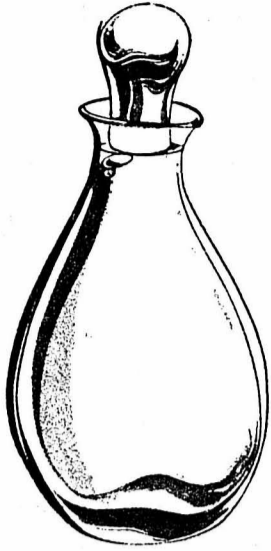
### DELÉMONT

#### Collision

Hier à 14 heures, un accident de la circulation s'est produit entre Soyhières et Delémont à la hauteur de Bellerive.

Un tracteur agricole auquel était accouplée une épandeur à fumier a effectué un déplacement sur la gauche alors qu'une auto le dépassait. On déplore un blessé léger et des dégâts matériels pour environ 8000 francs. La police de Delémont et la brigade des accidents se sont rendues sur place pour enquête.

NOUVEAU!



HALSTON

PERFUME SPRAY PERFUME TOILETTE SPRAY TOILETTE

le grand succès de cet hiver  
**les nouveaux parfums dans le vent!**  
lancés par le premier couturier américain  
en exclusivité à la parfumerie

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale



Double chèque fidélité pour ce lancement



avenue Léopold-Robert 57  
tél. (039) 22 11 33/22 11 34  
La Chaux-de-Fonds

28421

ACTUEL

Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

- Golf GTI  
80, noire, toit ouvrant
- VW Scirocco GTI  
79, toit ouvrant
- Golf GLS, 79, 1500
- VW Passat GLS, 79
- Audi 80 GLS-4, 80
- Alfasud Sprint  
79, 1,5, Coupé
- Toyota Carina, 80
- Lancia Beta 2000, 80

06-1497



Nouvelle Route de Berne  
Tél. 032/25 13 13



- CABAN MARIN Fr. 129.-
- PULL BRETON dès Fr. 59.-
- BONNET Fr. 12.-

A l'achat d'un jeans, EN CADEAU: NOTRE EMBALLAGE ORIGINAL: 91-112 MUSETTE MILITAIRE

AMERICAN STORE



Numa-Droz 2

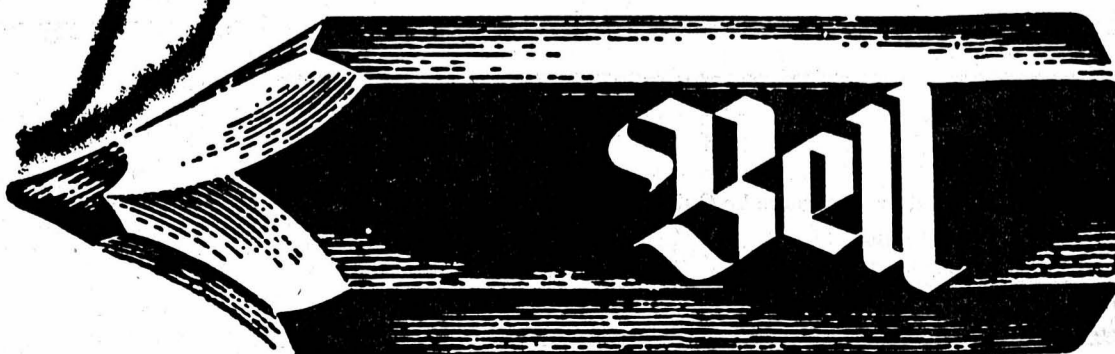
La Chaux-de-Fonds

## UNE BONNE CHOUCROUTE GARNIE

CHOUCROUTE le kg Fr. 1.60

Lard salé, lard fumé  
Museaux salés  
Jambonneaux salés  
Langues de porc salées } le kg. Fr. 6.50

CARRÉ FUMÉ les 100 g. Fr. 1.80





DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

# Les chiens à l'honneur à Cernier

Durant trois jours, ce sont eux qui ont tenu le haut du pavé au chef-lieu. Seuls leurs maîtres les ont tenus en laisse. Révéré depuis la plus haute antiquité, le chien a toujours été le plus fidèle ami de l'homme. Divinisé par les Egyptiens le chien reçut l'hommage suprême de l'embaumement. Anubis le dieu funéraire présidait les rites funéraires et il était représenté par un chien. Son temple le plus fameux se trouvait en Moyenne-Egypte dans la ville que les Grecs appelèrent «Cynopolis».

A Cernier, c'est un autre hommage qui a été rendu à la gent canine. Venu de toutes les régions de la Suisse, 87 concurrents se sont réunis les 22 et 23 novembre pour le championnat suisse de chiens d'utilité de toutes races.

Le club «Les Amis du chien» du Val-de-Ruz a accepté la lourde charge d'organiser et de mener à chef les diverses épreuves de ce championnat. Le comité d'organisation placé sous la direction de M. Guy Fontaine, de Cernier, a œuvré durant une année pour accomplir ce tour de force. Que faut-il relever dans les facteurs qui ont permis cette réussite? S'agit-il de mettre en exergue:

- La parfaite coordination du comité d'organisation ?
- La mise en place des différents parcours de compétition ?
- L'intendance qui a résolu pendant deux jours la lourde tâche d'assurer le ravitaillement, du petit-déjeuner au banquet officiel en passant par le thé et les sandwiches servis même sur les emplacements des concours ?
- L'énorme somme des dévouements bénévoles (environ 120 personnes) des membres du club, de leurs épouses ainsi que de leurs amis et amies ?
- Un temps d'arrière-automne, solde d'un été de la Saint-Martin qui pour l'occasion dut être un peu l'ami de St-Roch que l'on figure accompagné de son fidèle chien ?

### M. BÉGUIN HONORE LA SOIRÉE OFFICIELLE

Samedi soir à la halle de gymnastique de Cernier, c'est un peu l'apothéose. En présence de 400 personnes environ, la partie officielle du championnat a déroulé tous ses fastes. Au vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat dans des verres aux armes de la commune de Cernier, succéda le banquet pendant lequel prirent la parole plusieurs orateurs. M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat neuchâtois, apporte le salut du gouvernement. M. Schmid, surveillant général du concours, et M. E. Schober, président de la Commission technique, se sont plus à relever tous les aspects de ce championnat organisé de manière parfaite.

Pour divertir leurs hôtes, le comité d'organisation a fait appel à l'Union instrumentale de Cernier qui, sous la direction de M. Evard, a accueilli les participants en fanfare. Les démonstrations des Majorettes de La Chaux-de-Fonds ont soulevé l'enthousiasme par la gaieté, le coloris de leur spectacle. Les duettistes Christine Pfister et José Izquierzo ont été brillants et pleins de virtuosité à l'accordéon, une révélation pour beaucoup. La soirée, bien sûr, s'est terminée par un bal conduit par le duo «Les Dutchies».

### N'OUBLIONS PAS CEUX QUI ONT FAIT LE VRAI TRAVAIL

Il serait ingrat de ne pas publier les noms des chiens et de leurs conducteurs qui se sont distingués lors de ce championnat suisse. En voici le palmarès tel qu'il a été proclamé dimanche 23 novembre à la halle de gymnastique.

#### CLASSE DÉFENSE III

1. 598 points, M. Belet Raoul avec Marlou du Colombophile; 2. 594 points, M. Schwab Werner avec Axel de la Courtepointe; 3. 593 points, M. Clément Louis avec Ali de la Courtepointe; 10 et premier du club du Val-de-Ruz Mme Janine Gogniat avec Bascov. d. Ryf.



#### CLASSE INTERNATIONALE III

1. 290 pts, Aegerter Walter avec Xinto v. Stahlhammer; 2. 286 pts, Gafner Jean-Pierre avec Chiquo de la Cigogne; 3. 282 pts, Paroz Jean-Pierre avec Xari du Colombophile.

#### CLASSE SANITAIRE III

1. 593 pts, Fehr Kurt avec Cirus de la Jonchère; 2. 581 pts, Walker Walter avec Uschi v. Turmantal; 3. 578 pts, Reinmann Christian avec Astor v. d. Kaiserweid.

La meilleure dame toutes classes qui a obtenu le challenge Paul Kramer, est Mme Janine Gogniat avec 576 pts.

Le meilleur conducteur toutes classes qui obtient le challenge Ernst Peyer, est M. Raoul Belet avec 598 pts.

Le championnat est terminé, déjà les conducteurs font des projets pour 1981. Il reste à remercier le comité d'organisation et le club «Les Amis du chien» du Val-de-Ruz présidé par M. P.-A. Bernasconi.

Il reste aussi aux participants, «Nom d'un chien, à rentrer chez eux entre chien et loup et de s'endormir en chien de fusil sur leurs lauriers». Personnellement, je romps les chiens et je leur souhaite une prochaine saison cynologique fertile en événements heureux.

(bz - photo Schneider)

## DISTRICT DE BOUDRY

### Evénement philatélique dans le Littoral Depuis hier Cortailod possède son timbre-poste



«De sinople (vert héraldique) à la croix alésée et pattee d'argent, un croissant contourné d'or brochant sur le tout», telles sont les armoiries de Cortailod. Dès maintenant elles voyageront dans tout le pays, voire dans les cinq continents grâce à Pro Juventute qui les a choisies pour illustrer le timbre de 20 centimes de la nouvelle série.

Tirée à plus de 10 millions d'exemplaires, cette vignette, couleur d'espérance, fera connaître partout la commune neuchâtoise de 3600 habitants.

Hier en fin d'après-midi, une cérémonie a été organisée pour marquer le lancement de ce timbre. Jusqu'à dimanche soir, la grande salle du collège abrite une fort belle exposition constituée de collections anciennes appartenant à des personnes de la commune et des environs. Les PTT ont prêté de grand panneaux illustrés qui retracent l'histoire du timbre-poste ainsi que sa fabrication.

Un stand a déjà connu un beau succès: on peut y acheter la série Pro Juventute, des enveloppes portant le timbre de Cortailod et la date du 26 novembre

1980, jour de l'émission, ainsi que du matériel permettant de créer ou d'enrichir des collections.

De nombreuses personnes ont voulu assister aux premiers pas du timbre: M. Guido Nobel, directeur général des PTT; MM. Pierre Brassin, président du Grand Conseil; Pierre Dubois, conseiller d'Etat; les représentants des autorités communales, des PTT et de Pro Juventute. Il convient de relever le nom de M. Gastone Cambin, héraldiste et graveur tessinois chargé de la création de ces timbres.

Cortailod est le point de départ d'un événement mondial dans le domaine de la philatélie: c'est la première fois que Pro Juventute émet un timbre d'or et d'argent revêtu d'une couche de protection invisible avec une barre électromagnétique destinée à guider les machines à oblitérer.

(rus)

### mémento

#### Neuchâtel

Jazzland: Sonny Rhodes, 22-2 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Coopérative, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

#### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Fame; 17 h. 45, Le troupeau. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Kagemusha, l'ombre du guerrier. Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Loulou. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Trois hommes à abattre. Rex: 20 h. 45, Chromosome 3. Studio: 15 h., 20 h. 30, L'arme au poing.

#### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

#### Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Cruising (La chasse). Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## chronique horlogère

### SGT: rationalisation administrative

Stabiliser de gros remous, rétablir un climat de confiance tant auprès des fournisseurs que du marché, tel était l'enjeu, l'été dernier, pour les responsables du groupe Hotec/SGT.

Ils ont fait appel à un nouveau directeur général, M. R. Forestier qui a une solide expérience pratique des marchés d'Asie et du Proche-Orient.

Des mesures d'assainissement étaient déjà à l'étude au mois d'août, lors de l'entrée en fonction de M. Forestier.

Le problème a été repris à la base en tenant compte notamment des situations régionales, M. Forestier ayant exigé qu'un maximum d'emplois soient préservés à Fleurier.

Le groupe totalise quelque 300 personnes dont 175 dans le secteur horloger ou suisse soit 110 dans le canton de Neuchâtel et 65 à Moudon.

Une limitation des charges est entreprise au niveau administratif du groupe afin de préserver la capacité de production. Dans la même perspective un regroupement organique s'imposait afin d'éviter les doubles emplois entre Neuchâtel, siège de la société, et Fleurier où, à côté du remontage, de l'emboîtement et du service après-vente, on assurait la gestion administrative du stock et des achats depuis leur regroupement au Val-de-Travers.

La concentration du service administratif à Neuchâtel entraînera une vingtaine de licenciements dont la moitié à Fleurier. Ce chiffre n'est pas définitif, il peut varier dans la mesure où des emplois proposés aux Vallonniers seront acceptés à Neuchâtel.

(Bd)

## AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Edwige Mühlethaler, à Colombier; Monsieur et Madame Charles Augsburgers, leurs enfants et petits-enfants, à Nyon; Madame et Monsieur Jean-Pierre Junod-Augsburger et leur fille, à Genève; Monsieur et Madame Jean-Claude Augsburgers et leurs enfants, au Locle et en Afrique du Sud; Monsieur et Madame Georges Augsburgers, leurs enfants et petits-enfants, au Locle; Les familles parentes et alliées de feu Edouard Augsburgers; Madame Juliette Vermot, son amie, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

### Mathilde AUGSBURGER

leur très chère tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 25 novembre 1980. Midi 14.

Le culte sera célébré vendredi 28 novembre, à 14 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Claude Augsburgers Le Corbusier 21 2400 Le Locle.

Veillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23 - 1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

41972

Repose en paix.

Madame Alice Liechti-Muller:

Madame et Monsieur Benjamin Reichenbach-Liechti, leurs enfants Dominique, Isabelle et Philippe;

Monsieur et Madame Paul Liechti-Degen;

Madame Henriette Perret-Muller;

Madame et Monsieur Robert Lauber-Muller;

Madame et Monsieur Fernand Roulet-Muller;

Madame et Monsieur Maurice Anderegg-Roulet et leur fils;

Mademoiselle Hedi Kaempf,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

### Henri LIECHTI

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 74e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 novembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 25, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

29319

### LES PONTS-DE-MARTEL

La famille de

### Monsieur Benjamin BANDERET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LES PONTS-DE-MARTEL, novembre 1980.

29386

La famille de

### Monsieur Henri BOICHAT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

LE NOIRMONT, novembre 1980.

29391

La famille de

### Madame Marguerite ARRIGO

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LE LOCLE, novembre 1980.

29134

# Italie: lenteur Pologne: appel à la grève

◆ Suite de la première page

Sur le plan international également, plusieurs pays ont exprimé leur mécontentement: les Américains ont proposé des hélicoptères et de l'aide, qui n'ont été acceptés que 48 heures plus tard; deux avions suisses remplis de médicaments ont attendu des heures à l'aéroport de Genève avant de recevoir une autorisation italienne d'atterrissage; le gouvernement ouest-allemand a offert son aide, et 28 médecins et infirmières étaient prêts à partir... mais aucune réponse n'est venue de Rome.

Le secrétaire général du pci, M. Enrico Berlinguer, a déploré «l'intolérable lenteur» du gouvernement. «Les discours et les polémiques sont inutiles et rendent le désastre encore pire», s'est contenté de répliquer le premier ministre. «Vous devez réaliser que nous parlons d'une région de 28.000 kilomètres carrés, soit neuf pour cent du territoire national. On n'a jamais rien vu d'aussi vaste», a-t-il dit. (ap)

Le syndicat «Solidarité» de Varsovie qui s'apprête à organiser des grèves dans plusieurs dizaines d'usines de la région varsoviennaise pour obtenir la libération d'un syndicaliste et la satisfaction de plusieurs revendications, a précisé que plusieurs grandes usines seraient fermées totalement.

Dans d'autres établissements, les grèves seront limitées à certains secteurs.

Les Etats-Unis et la Communauté européenne sont sur le point de se lancer dans une véritable guerre des crédits à l'exportation.

Telle est l'impression qui dominait hier soir après une réunion de moins de deux heures du groupe de l'OCDE chargé d'étudier cette question.

La menace d'une «guerre» américano-européenne fait directement suite aux propositions de la CEE concernant une hausse des taux minimums d'intérêt décidée la semaine dernière et officiellement présentée devant le groupe mercredi.

Ces propositions, qui sont loin de satisfaire les Américains, ont été rejetées

par la délégation américaine et la réunion a été reportée à aujourd'hui pour tenter de parvenir à un compromis avant la date limite du 1er décembre, date fixée en mai dernier.

Selon des sources proches de la conférence, il est très peu probable que l'on parvienne à un tel compromis.

Mardi, deux sénateurs républicains ont clairement indiqué devant le Sénat

américain que les propositions européennes n'étaient pas du tout appropriées.

MM. Heinz et Garn, républicains, ont notamment affirmé qu'à un moment où les taux pratiqués sur le marché approchent des 12 pour cent par an, les propositions européennes en faveur d'un taux plancher de 8,35 pour cent pour les pays en voie de développement ne pouvaient être considérées que comme totalement inadéquates.

Cette déclaration vise plus particulièrement la France à laquelle les deux sénateurs reprochent d'avoir contrecarrer toutes les tentatives visant à porter les crédits à l'exportation à la véritable valeur monétaire de la devise dans lesquels ils sont exprimés. (ap)

## Crédits à l'exportation

### Guéguerre entre USA-Europe

Un représentant des vendeurs de journaux a annoncé mardi que «pas un seul journal» ne serait vendu aujourd'hui à Varsovie. De nombreux vendeurs avaient déjà commencé à décorer leurs kiosques avec des drapeaux polonais rouge et blanc hier soir.

En faisant le bilan de la situation, la Télévision polonaise a déclaré que les ouvriers étaient partagés sur la grève et que certains pensaient qu'ils devraient débrayer parce que leurs collègues le faisaient.

Le téléviseur a annoncé également qu'un groupe de mineurs avait commencé une occupation passive de la mine de Wujek à Katowice pour exiger qu'une commission gouvernementale vienne négocier les problèmes de salaires. Une délégation du ministère des Mines s'est rendue dans la mine pour discuter avec les grévistes.

L'agence PAP a annoncé qu'un accord avait été signé entre le gouvernement et les ouvriers des Sucreries de Szczecin.

Il était difficile de savoir si des usines hors de la région de Varsovie allaient se joindre au mouvement aujourd'hui. Mais des délégués de Kielce et Lodz ont exprimé leur soutien à Varsovie.

## En Allemagne de l'Ouest Terroriste déprimée

A Cologne, Angelika Speitel, qui a été condamnée à une peine de détention à vie pour terrorisme, a tenté de se suicider dans sa cellule hier.

La jeune femme, militante de la «Faction armée rouge» a essayé de mettre fin à ses jours en se pendant au moyen d'une corde artisanale qui a cédé sous le poids...

Le ministère de la Justice du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie a déclaré que la jeune femme n'avait pas été grièvement blessée.

Angelika Speitel avait été appréhendée après une fusillade dans une forêt près de Dortmund en septembre 1978. (ap)

## Mort de la comédienne Jeanne Provost

La comédienne Jeanne Provost, qui avait créé «Topaze» en 1927, est décédée dans sa 93e année.

Après six ans à la Comédie française, de 1906 à 1912, elle joua «L'Aiglon» et «Cyrano de Bergerac» sur les boulevards avant de créer «Topaze».

Elle fut ensuite, selon la critique de l'époque, l'une des meilleures Célimène, puis l'une des rares actrices à jouer les trois rôles féminins du «Mariage de Figaro».

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle joua durant quatre ans à la Comédie de Genève.

Revenue à Paris, elle joua jusqu'en 1973 des pièces de Roger Ferdinand, de Green et de Pirandello. Elle était chevalier de la Légion d'honneur. (ap)

## Au sommet arabe d'Amman

### Consultations d'urgence

Au second jour du sommet arabe de la Ligue arabe, les chefs d'Etat réunis à Amman ont ajourné hier une séance prévue dans la matinée pour engager une série de consultations d'urgence sur les moyens de surmonter la crise à laquelle ils sont confrontés.

Devant le boycottage de la conférence par cinq pays arabes et l'OLP, les chefs de délégation ont décidé de reporter la séance en fin de journée pour se donner le temps d'examiner les questions qui divisent le monde arabe en deux camps hostiles.

L'absence de la Syrie, de l'OLP et du Liban, adversaires directs d'Israël, a gravement compromis l'élaboration d'une stratégie arabe commune face à l'Etat hébreu.

Par ailleurs, les forces de sécurité jor-

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

### La vraie drogue de notre civilisation

A plus d'une reprise, nous avons signalé que, tout autant que le haschisch et peut-être même que l'héroïne, plus que l'alcool, les médias étaient le fléau de notre époque.

Il s'est établi, hélas, une espèce de consensus international pour minimiser le danger, une connivence politique pour ne pas éclairer les répercussions. Parce que, les médias pour aliéner les gens, pour adultérer la vérité, pour créer des réflexes conditionnés, il n'y a rien de tel. Et tout cela a d'ailleurs l'air tellement innocent!

De temps à autre, un lecteur ou une lectrice m'écrit pour m'approuver. Je sais donc que je ne suis pas absolument une voix clamant dans le désert.

La lente destruction de la famille, l'érosion de l'esprit social, l'abrutissement des enfants, nous sommes plusieurs à nous rendre compte que ces méfaits sont imputables pour une bonne part aux médias. Et à la télévision en particulier.

Aujourd'hui, pour ne pas répéter toujours la même rengaine, pour changer de registre, nous aimerions donner lecture d'un correspondant du canton de Berne qui nous écrit:

«Il m'a fallu une semaine d'observation de la vie dans les oasis égyptiennes où la condition est identique depuis des millénaires pour trouver que la drogue de notre civilisation était les médias.»

«La confusion est savamment entretenue par des émotions qui s'effacent l'une l'autre. L'identification à une certaine bonne conscience universelle, qui est l'autorité omniprésente, n'est en fait que la projection de croyances ou d'idéologies qui nous conditionnent à notre insu.»

«Pour vaincre la force centrifuge et sortir du cercle vicieux, il faut revenir au centre de la vie et retrouver la paix avec soi-même. De l'autorité répressive et de la hiérarchie qui dominent notre actuel art de vivre à une société permissive où chacun est sa propre loi dans le respect du donné universel, il y a l'abîme du temps.»

«L'obsession, la frustration et l'angoisse sont le fruit d'esprits qui constituent des acquis dans le futur et ignorent la sérénité et l'instant présent. Nous sommes malheureusement tous possédés par l'objet de notre possession.»

A l'exception du mot «permissive», nous souscririons volontiers à cette lettre et nous maudissons, une fois de plus, les médias, qui, à chaque émission, nous éloignent de la sérénité de l'instant et nous entraînent loin du respect du donné universel.

Willy BRANDT

## Entre soldats israéliens et manifestants palestiniens Affrontements à Naplouse

Des heurts ont opposé hier à Naplouse des jeunes Palestiniens à des soldats israéliens qui effectuaient une fouille maison par maison pour tenter de retrouver les terroristes qui ont attaqué mardi soir un bus transportant des enfants juifs.

Selon la Radio israélienne, deux des jeunes manifestants qui jetaient des pierres en direction des soldats ont été blessés aux jambes lorsque ceux-ci ont tiré pour répliquer.

Un porte-parole militaire a annoncé qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer si les blessés avaient été atteints par des balles ou des éclats. Selon lui, les soldats ont commencé par tirer des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Le chauffeur du bus et un garde avaient été légèrement blessés dans l'attentat du mardi soir. Le couvre-feu a été depuis imposé dans quatre villages situés dans les environs pour faciliter les recherches des forces de sécurité. (ap)

## Coincés dans le Chatt-el-Arab

### Plus de 60 navires pourront en sortir

L'envoyé des Nations Unies en Iran et en Irak, M. Olof Palme, a obtenu l'accord de principe des deux belligérants pour que «les navires marchands actuellement immobilisés dans le Chatt-el-Arab puissent quitter cette région», a déclaré hier un porte-parole des Nations Unies.

Entré mardi, M. Palme a rendu compte à M. Kurt Waldheim, secrétaire

général de l'ONU, de sa mission; mission au cours de laquelle il s'est entretenu avec les responsables irakiens et iraniens.

Selon M. Palme, cet accord devrait permettre à 63 navires marchands coincés dans le Chatt-el-Arab à cause de la guerre, de sortir en arborant un pavillon de la Croix-Rouge.

Le leader socialiste suédois a ajouté qu'il avait l'intention de retourner en Irak et en Iran poursuivre sa mission de paix, entre la mi-décembre et la mi-janvier. «Cela dépendra de mon opinion propre et des développements dans la région», a-t-il précisé.

A propos de l'accord, le porte-parole de l'ONU a précisé qu'un certain nombre de points d'ordre technique étaient actuellement à l'étude de sorte que les dispositions nécessaires puissent être prises pour procéder à l'évacuation des navires.

«Le secrétaire général et M. Palme continueront à suivre la situation de très près notamment pour déterminer le moment opportun d'une nouvelle visite de M. Palme dans cette région», a ajouté le porte-parole. (ap)

## Un Landru yougoslave condamné à mort

Le Tribunal municipal de Kranj (Slovenie) a condamné à mort Metod Trobec, 32 ans, reconnu coupable d'avoir assassiné et incinéré cinq femmes dans un four à pain.

Metod, qui aurait reconnu les faits pendant l'instruction, a tout oublié lors du procès. Bien qu'il ait subi un traitement psychiatrique en 1974, le tribunal a estimé qu'il était pleinement lucide au moment de ses crimes. (ap)

## OPINION

### La peau d'un juge...

◆ Suite de la première page

— On ne va pas recommencer, coupe cette fois le président.

Alors, non seulement on va recommencer mais on va continuer et si possible à haute et intelligible voix et sans allusions, si quelque chose doit être dit contre M. Kureth... qui tout de même est au service de la République depuis dix ans.

Un conseiller fédéral, un conseiller aux Etats, ancien chef du Département de justice, un conseiller d'Etat, chef du Département de police, tous trois Neuchâtelois et en charge de mandat auraient dit des choses graves à M. V., à propos du magistrat Kureth.

Si cela est, la République attend un minimum d'explications et s'il n'en est rien, on attend un minimum de réaction du Tribunal cantonal, autorité de surveillance, mais aussi de protection, de la magistrature.

Pour faire bon poids aux propos de son client l'avocat Rumo a rappelé en cours d'audience qu'une plainte était pendante au Conseil d'Etat et au Conseil disciplinaire contre M. Kureth (déposée par Me Pierre Aubert, ancien mandataire de M. V.) à propos d'une vaste incursion policière, le premier jour de l'enquête dans l'affaire V.

Cette plainte a été suspendue dans l'attente du jugement d'hier, qui s'est terminé par un

acquiescement général ainsi qu'on le lira par ailleurs dans cette édition.

Je n'ai pas eu besoin de chercher bien loin dans mes archives pour comprendre l'insistance de Me Rumo, à rappeler cette plainte en suspens contre M. Kureth.

Le 12 mai 1977, le Tribunal cantonal a infligé une réprimande à Me Rumo à la suite d'une enquête disciplinaire ouverte contre lui, pour manquements à ses devoirs d'avocat, sur plainte du président de la Cour d'assises M. Egli et du juge... Kureth.

Une «réprimande» infligée à un avocat par le Tribunal cantonal, ce n'est pas une mince affaire. Et comme Me Rumo a la dent longue et dure, il n'allait pas manquer de rendre, si possible, à M. Kureth, la monnaie de sa pièce.

Alors cette plainte suspendue, contre M. Kureth, on peut la décrocher maintenant que la cause V. est entendue.

Et le Tribunal cantonal pourra se saisir de l'occasion de l'examen de cette plainte pour s'exprimer très complètement à propos du très actif juge d'instruction dont il assure la surveillance mais aussi désormais la protection car on s'est juré, quelque part dans ce canton, d'avoir la peau du juge Kureth.

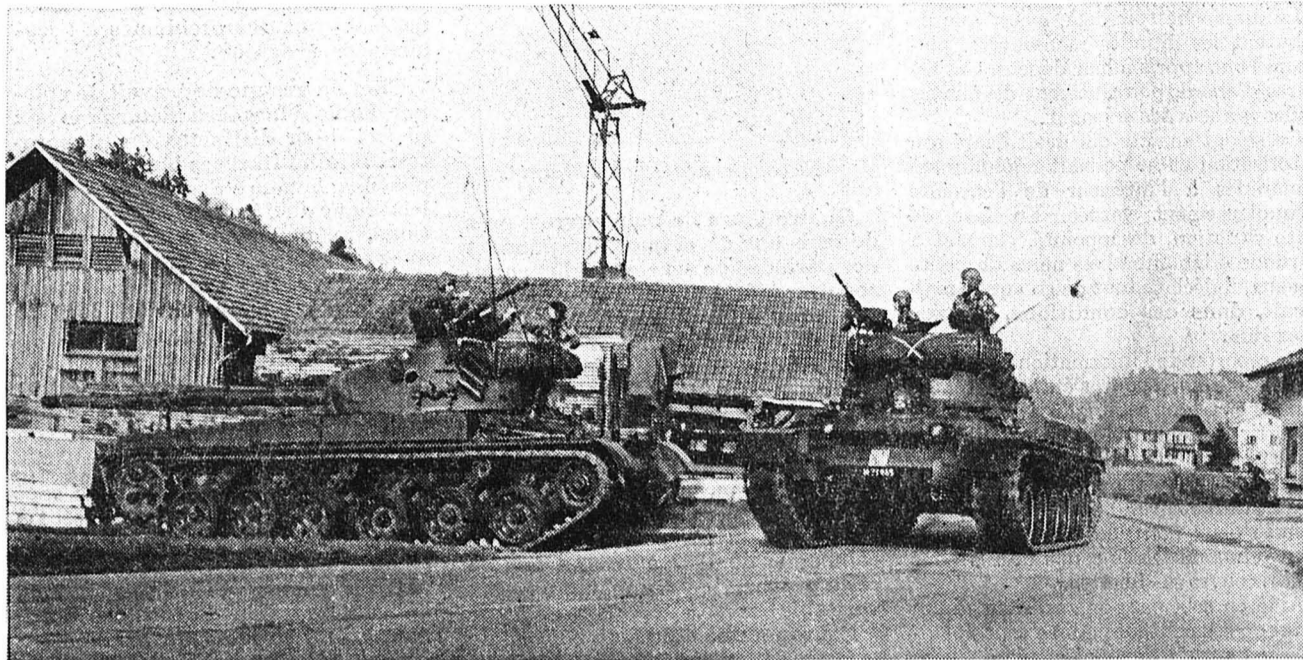
Elle sera chère...

Gil BAILLOD

DIVISION FRONTIÈRE 2  
BRIGADE FRONTIÈRE 2 **INFORMATION**

Div fr 2  
Br fr 2

Après les grandes manœuvres du 1er corps d'armée  
**Des soldats ou des pions?**



Provenant du Jura et du sud du lac de Bienna, l'ennemi «orange» a frappé. Les lignes tenues par la division frontière 2 et par la brigade frontière 2 ont cédé. Une situation de crise aiguë a précédé la fin de l'exercice. Les manœuvres sont terminées. Les états-majors en tirent les leçons. Et les soldats? Il en est sûrement plus d'un qui, parmi les 22.000 participants à cet exercice, se posent aujourd'hui des questions.

La première de ces questions est sans doute la suivante: à quoi servent les manœuvres? Réponse de la direction de l'exercice: «Seul le jeu en commun de tous les échelons de commandement et des troupes permet d'exercer et de contrôler les fonctions inhérentes à la conduite, à la coordination et aux mouvements, ainsi que d'apprécier le degré d'instruction à tous les niveaux». C'est clair? Non? Alors disons les choses autrement.

**UTILES POUR LES ÉTATS-MAJORS**

Les manœuvres sont indéniablement très utiles pour les états-majors, pour les raisons invoquées plus haut. Pour ceux-ci (les «PC») le travail en manœuvres est quasiment identique à celui qu'il faudrait accomplir en cas de conflit réel. Les états-majors en effet ne sont jamais en première ligne. Ils reçoivent des missions, cherchent des renseignements, déterminent la tactique – voire, à un certain niveau, la stratégie – de l'action à accomplir, donnent les ordres en conséquence. Rien de commun, on le voit, avec le troupier de première ligne.

**LE «BOF» DE LA TROUPE**

Celui-ci, malgré toute sa bonne volonté, ne peut pas «jouer» le jeu avec la même conviction. Il est confronté à des petits problèmes matériels: le froid, la pluie, la recherche d'un abri pour la nuit, la relève qui ne vient pas, la cuisine

qu'on n'a pas vu depuis deux jours, le manque de sommeil, l'attente interminable. Ces «petits» problèmes dominent la pensée du soldat qui passe une nuit dans un bois, recule ensuite de plusieurs kilomètres, prend position dans un village, l'abandonne sans combat et sans avoir vu «l'ennemi», c'est-à-dire sans comprendre ce qui se passe. Alors, «bof», le troupier hausse les épaules! Les manœuvres c'est un jeu qui lui échappe. Et certains vont jusqu'à dire: «ils» (les gradés des états-majors) feraient mieux de s'exercer avec des pions.

**UNE DIMENSION DIFFÉRENTE**

Hélas, ce n'est pas si simple. D'abord, les états-majors font effectivement des exercices sans troupe. Mais, le fait de travailler avec des soldats en chair et en os donne une dimension nouvelle à l'exercice. Le petit drapeau qui représente l'unité telle ou telle peut être déplacé sans difficulté sur une carte d'état-major. Lorsque le petit drapeau est remplacé par 150 soldats, avec leur équipement de combat, cela pose d'autres problèmes. Et lorsque 22.000 hommes manœuvrent ensemble il se pose beaucoup de problèmes: transmission, compréhension et exécution des ordres, organisation des déplacements, coordination des mouvements, fonctionnement des unités de soutien, etc., etc. Le soldat reste indispensable pour que les manœuvres soient valables pour les états-majors.



Le PC de la Division frontière 2

**VOLONTÉ D'INFORMER**

La «motivation» du soldat durant les manœuvres constitue une difficulté qui ne pourra sans doute jamais être totalement résolue. Reconnaissons du moins que depuis quelques années, et singulièrement lors des dernières manœuvres, la direction de l'exercice a fait un effort très important d'information: émissions radio quotidiennes, qui pouvaient être captées sur transistors par les soldats, bulletin quotidien d'information à la troupe dans les unités (que ce bulletin résumant les opérations militaires engagées dans le cadre des manœuvres ainsi que l'actualité internationale, nationale et régionale n'ait pas été distribué aux soldats avec la ponctualité voulue est une autre histoire), informations et facilités données durant tout l'exercice à la presse écrite et à la télévision, tout cela a permis – nous l'espérons du moins – d'informer le soldat, de lui faire comprendre l'évolution de la situation et, par conséquent, le pourquoi de certains mouvements, de certaines actions.

Il faut prendre acte de cette volonté d'informer des états-majors. Elle témoigne du fait que les chefs de notre armée considèrent leur soldats comme des hommes et non comme des pions.

**Entière satisfaction**

*Au terme des manœuvres du Corps d'armée de campagne 1, je tiens à vous exprimer, à vous, officiers, sous-officiers et soldats qui y avez participé, mon entière satisfaction.*

*Destinées à vérifier notre état de préparation, ces manœuvres ont pleinement atteint les buts que j'avais fixés et, grâce à votre engagement personnel, à votre discipline et à votre esprit d'ordre, leur bilan est positif.*

*Je n'entends pas vous cacher, toutefois, que des détails d'organisation et d'instruction doivent être revus et corrigés. Nous nous y attacherons sans tarder, de manière à tirer la leçon des expériences faites durant cette semaine.*

*A vous officiers, sous-officiers et soldats qui terminez votre cours dans quelques heures, je vous souhaite un heureux retour dans vos foyers.*

*Aux autres, pour lesquels le cours de répétition se poursuit, je leur dis simplement: «bon service!» Et surtout, mettez à profit tous les moments à votre disposition pour améliorer votre instruction, pour combler les lacunes de votre organisation.*

*Ainsi, les manœuvres du Corps d'armée de campagne 1 auront porté tous leurs fruits.*

Le cdt CA camp 1  
Cdt C.E. Stettler

**Pas un fossé, mais une différence**

C'est à dessein que j'écris cet éditorial à la mi-octobre déjà. D'abord, parce que le sujet traité est helvétique presque éternel, donc toujours d'actualité, ensuite parce que je m'apprête à assister à un colloque dont l'objectif est que les participants se penchent sur le plurilinguisme dans les collectivités publiques. Il m'est ainsi loisible, avant cette réunion, de consigner sur le papier des réflexions personnelles et aussi d'essayer de démontrer que nous avons tous quelque chose à entreprendre pour vivre ensemble.



Selon certains, la Suisse souffre, semble-t-il, d'une maladie chronique. Cette affection, caractérisée par de profonds malaises, irait jusqu'à creuser un fossé entre Suisses alémaniques et Suisses romands, mettant ainsi en péril la santé de notre Pays. Cette maladie serait dit-on d'origine ethnique.

C'est en effet un peu cela, sauf qu'il n'y a pas de maladie, et pas davantage de fossé.

En fait, les Suisses ont à vivre, non pas de chaque côté d'un fossé, mais avec une différence faite de leurs spécificités ethniques. Cette différence ne disparaîtra jamais. Il leur faut donc s'en accommoder.

Comment? Et bien voilà, et ce qui suit s'adresse à chaque Suisse, et non seulement aux niveaux élevés de la hiérarchie politique et administrative où se prennent des décisions d'ordre général, si nécessaires dans ce domaine.

Il paraît indispensable que les minorités linguistiques sachent être assez fortes pour ne pas faire de complexe d'infériorité à l'égard de la majorité linguistique. Car, c'est grave, le complexe d'infériorité! Il fait par exemple reprocher à nos compatriotes d'Outre-Sarine de préférer la bière au vin, la «Gründlichkeit» à un aimable laisser-aller. Cela n'a guère de sens n'est-ce pas! C'est un peu comme si les Esquimaux, qui se nourrissent de poisson cru, faisaient grief aux Russes de manger du bortsch, ou se croyaient supérieurs à eux parce que habitant des igloos et non des isbas...

La majorité linguistique pourrait, elle, se souvenir plus souvent de la minorité. Par exemple, en l'écoutant attentivement, lorsqu'elle s'exprime dans sa langue, ou, lorsque l'on constitue une commission, en ne désignant pas en dernier lieu seulement le représentant de la minorité «puisqu'il en faut un».

Ne pas se préoccuper de la différence, pour qu'elle cesse de nous gêner, c'est plus encore, c'est prendre conscience qu'il faut agir, avec ce que cela représente de positif, pour se rapprocher de l'autre et le comprendre.

Quant à l'étude de l'allemand et du français, dans nos écoles, pourquoi rendre l'enseignement de base ennuyeux, parce que trop littéraire? Pourquoi s'attacher, chez nous, à la croyance que les Romands ont davantage besoin du «bon allemand», que le 95 % d'entre eux n'utiliseront jamais, et qu'ils peuvent ignorer le «Schwyzerdütsch», qu'il ferait si bon connaître lorsqu'on téléphone à Herisau. Nous avons besoin de nous comprendre pour nous entendre, et on ne va tout de même pas apprendre l'anglais pour pouvoir s'adresser à un Uranais! Il faut pas non plus que ce soit le Suisse alémanique, qui parle une langue, le «Schwyzerdütsch», et en écrit une autre, l'allemand, qui doive faire seul l'effort d'en apprendre une troisième, celle du partenaire. Apprenons donc à nous comprendre au niveau de l'individu.

Quelle œuvre utile pourraient faire ici la radio et la télévision. En diffusant régulièrement, à des heures d'écoute appropriées, des cours de français en Suisse alémanique, de «Schwyzerdütsch» en Romandie – et pas seulement «Follow me» qui nous enseigne l'anglais – elles auraient ainsi moins de téléphones à nous transmettre de l'étranger et s'occuperaient davantage du peuple suisse et de son bien-vivre. Une chaîne suisse alémanique l'a bien compris, qui reprend, depuis des années, de belles émissions des radios tessinoise et romande.

Quelle œuvre généreuse pourrait entreprendre la presse écrite en consacrant chaque jour une page à la vie de l'autre partie du pays dans les deux langues pourquoi pas, en expliquant, avec bon sens et honnêteté, ce qu'est cette autre façon de vivre qui fait du Valais et l'Appenzellois deux êtres tellement différents.

Quelle œuvre en profondeur ce serait, à l'école, d'apprendre plus à parler nos langues nationales – le «Schwyzerdütsch» en est une – qu'à les écrire, et de rendre utilement vivantes des leçons jusqu'ici trop souvent encore alourdies par les indigestes plus-que-parfait du subjonctif et autre futur antérieur.

Tributaires les uns des autres, nous le sommes. Avec la volonté de nous rapprocher les uns des autres, et par l'action, nous effacerons la différence. Ainsi, à l'heure où notre civilisation donne des signes inquiétants de déséquilibre, la cohésion voulue d'un peuple fera-t-elle la force de la nation.

Idéalisme? Non, réalisme.

Le commissaire des guerres en chef  
Brigadier Jean-Pierre Ehrsam

**Que coûtent les manœuvres?**

L'idée selon laquelle la conduite des manœuvres pendant un cours de répétition engendre d'importants frais complémentaires est largement répandue.

Un CC/CR normal avec un effectif de 22.000 hommes (l'effectif engagé dans les manœuvres 1980 du CA camp 1) coûte 10.200.000 fr. La base de calcul de cette somme est le «coût du jour de service par homme» qui s'élève à 21,42 fr. pour un bataillon de fusiliers et à 64 fr. dans un bataillon de chars. Entre ces deux extrêmes, on trouve, par exemple, le bataillon de génie (24,83 fr.), ou le groupe d'obusiers (30,56 fr.). Dans les groupes de transmission ou sanitaires, la

«journée/homme» coûte environ 19 fr.

Les manœuvres engendrent quelques frais annexes, mais peuvent également amener certaines économies. Pour les manœuvres 1980 du CA camp 1, ces coûts supplémentaires s'élèvent à quelque 150.000 fr. Cette somme est, au premier chef, due à la mise sur pied d'un certain nombre d'arbitres, dont il faut payer la solde, la subsistance et les déplacements. Les économies résultent des activités d'entretien que, conformément à la nouvelle conception du soutien, les formations de matériel exécutent au profit de l'Intendance du matériel de guerre, en particulier dans les arsenaux et les parcs automobiles de l'Armée.

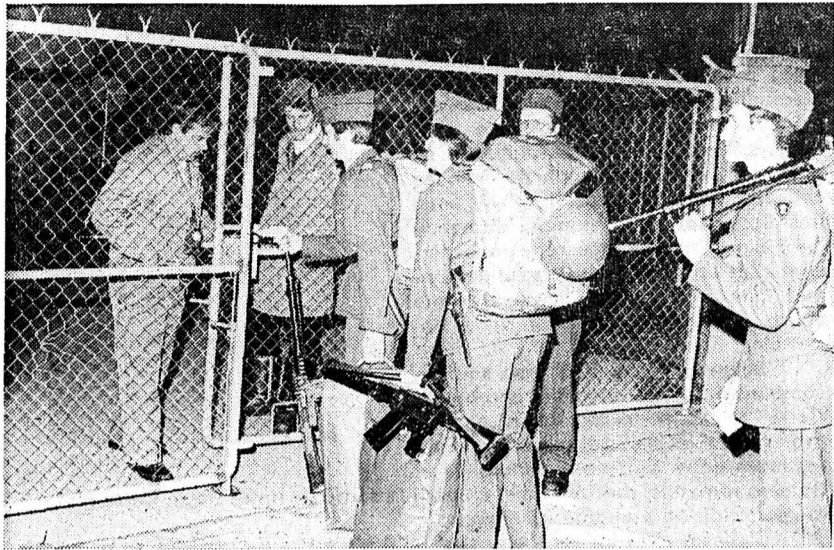


«Le Champagne des Eaux de Table»



Efficacité démontrée

# Une «mob G» c'est sérieux



N'entre pas qui veut dans une caserne ou sur une place de mobilisation lors d'une mob G. Les contrôles sont stricts.

## L'utilité des manœuvres et de l'information

Les grandes manœuvres du corps d'armée de campagne 1, n'ont pas été une partie de plaisir.

Chaque participant, du simple soldat au gradé le plus haut, a passé des heures pénibles et chacun en est si convaincu qu'il ne vaudrait pas la peine de s'y étendre beaucoup.

Certes, les conditions atmosphériques ont été relativement clémentes pour la saison et les participants aux manœuvres n'ont pas vécu le pire de ce qui aurait pu arriver en cas de tempête ou de froid extrême et de neige.

Cependant, plusieurs jours «dans le terrain» avec le frimas des nuits de novembre, c'est loin d'être un amusement. D'autant plus que le manque de sommeil s'ajoute aux circonstances difficiles pour les rendre plus pénibles encore et que tous les soldats ne sont naturellement pas tous des sportifs d'élite.

C'est pourquoi, sincèrement, les responsables de la division et de la brigade frontière 2, remercient les hommes qui ont participé à ces manœuvres et qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Peut-être ont-ils rouspété parfois, peut-être

ont-ils parlé de c...! C'est naturel à l'homme. Comme c'est naturel que les raisons profondes de certains mouvements de troupes, de certaines lenteurs échappent au militaire.

Pour remédier à cette lacune, les services SIT et information de la brigade et de la division, se sont efforcés, cette fois-ci, de développer le service de presse et de fournir davantage d'explications par des bulletins quotidiens et des journaux. Les responsables sont conscients que tout n'est pas encore parfait dans cette voie, mais le maximum sera fait pour une information toujours plus précise, toujours plus proche de la réalité.

Ces pages spéciales ont été réalisées avec la collaboration de l'imprimerie Courvoisier SA, Journal L'Impartial de La Chaux-de-Fonds, la Feuille d'Avis de Neuchâtel, le groupe SIT-information du régiment infanterie 8 qui a bien voulu céder les pages de sa gazette, et les groupes SIT-information de la brigade et de la division frontière 2.

Cette édition spéciale est distribuée à tous les hommes de la brigade et de la division frontière 2.

La plupart des 22.000 soldats du corps d'armée de campagne 1 sont entrés en service en jouant un exercice de mobilisation de guerre. Une mob G, c'est sérieux, et déroutant pour ceux qui y prennent part. Pour le moins, elle trouble leurs habitudes d'entrée en cours de répétition. Lors d'une mob G toujours, n'entre pas qui veut, sans un laisser-passer en bonne et due forme sur une place de mobilisation ou dans un arsenal.

Le dimanche soir déjà, avant que ne débutent les grandes manœuvres, plusieurs l'ont appris à leur dépens. Ces arbitres d'abord, poireautérent devant les grilles fermées des arsenaux.

Ce soldat ensuite qui avait égaré son autorisation et ne pouvait rejoindre ses camarades à l'intérieur de l'enceinte scrupuleusement gardée. En face de cette situation, désappointé, clamant à la ronde d'innombrables noms de petits oiseaux, il déclara tout de go «qu'il préférerait, dans ces conditions, rentrer chez lui».

Ce reporter de l'information de la division frontière 2 qui s'étant introduit dans une caserne se fit «pincer» et ne put ressortir facilement. Il fut tout d'abord enfermé dans un vestiaire ne comportant comme seul mobilier qu'un lavabo et un miroir, durant près d'une heure. Il fallut ensuite deux nouvelles heures de palabres, d'innombrables coups de fils pour qu'il recouvre sa «liberté».

Aidé en cela par son supérieur direct et un de ses collègues qui se sont volontairement jetés dans la gueule du loup pour parvenir à le tirer de sa mauvaise posture.

Les responsables de la sécurité de l'endroit avaient effectivement bien fait leur boulot. Il n'y a pas à dire, une mob G, c'est sérieux.

### Départs à l'information

Après avoir collaboré au service de presse du régiment 8, du régiment 9, de la brigade et de la division depuis plusieurs années, les mitr Daniel Jeanbourquin, can Roland Bhend, app Pierre Treuthardt et adj sof Jean-Hugues Schulé, prennent congé de leurs lecteurs au moment de quitter leurs fonctions.

La préparation des manœuvres

## L'œuvre d'un «milicien»



Le colonel EMG Louis Margot.

Quatre jours de manœuvres, près de trois ans de préparation pendant des périodes de service réglementaires des officiers de l'Etat-Major du 1er corps d'armée de campagne: tel est le verdict dévoilé par le colonel EMG Louis Margot, directeur du Gymnase cantonal de la Cité à Lausanne et docteur en sciences de l'Université de Lausanne. Ce «milicien», qui a été commandant de compagnie et de bataillon, puis chef Etat-Major de la 1re division mécanisée et officier EMG du 1er corps d'armée de campagne de 1957 à 1980, a fait de cette préparation des manœuvres sa véritable œuvre.

Pourquoi une si longue période de préparation pour une si petite pé-

riode d'exécution? Les planifications d'utilisation de places d'armes et de tirs pour blindés et celle de l'engagement des troupes d'aviation et de DCA subissent parfois des modifications. L'ordre de bataille, la date et le plan des manœuvres font aussi l'objet de nombreuses discussions, comme ce fut le cas cette année avec le gouvernement neuchâtelois. La mise sur pied d'un grand nombre de troupes du même canton pose incontestablement des problèmes à l'économie de ce canton.

Chef du groupe de travail, le colonel Louis Margot a déterminé six phases bien distinctes de préparation. Il fallut fixer les buts, les unités prévues, le genre des manœuvres et le secteur du déroulement des opérations. Le plan général des travaux avec organigramme, cahier des charges, planification des services et ordre de bataille font l'objet d'un 2e temps de préparation. Les concepts de base (arbitrage, engagement sanitaire, exercice combiné de défense générale) sont ensuite rédigés et approuvés par le commandant de corps.

Ces trois phases principales sont suivies de trois autres consacrées à la rédaction des ordres tactiques et techniques, à la lecture et la mise au net des documents originaux ainsi qu'à l'impression de tous les documents. Dès ce moment, les manœuvres peuvent démarrer...

### NOMBREUX DÉPARTS

A la fin du cours de cette année trois commandants de régiment quitteront leurs hommes, il s'agit des colonels Christian Dominicé (rgt inf 3), Paul-Edouard Addor (rgt inf 8) et François Habersaat (rgt art 2).

Des cérémonies seront organisées à Planeyse, Yverdon et Genève pour marquer le départ de ces trois commandants de régiment.

### FORMATIONS DISSOUTES

A Genève le bat car 14 sera dissout à la fin de l'année et réparti entre les autres unités. Il sera remplacé dans

ce corps de troupe par le bat car 1 vaudois. Toujours au rgt inf 3, le bat 13 sera «rebaptisé» et deviendra le bat car 13.

Le bat explo 2 sera également dissout.

Notons encore que la division frontière 2 deviendra dès le 1er janvier 1981 la division de campagne 2.

### PROCHAINS CR

Rgt inf 1: 9.2 - 28.2; rgt inf 8: 4.5 - 23.5; rgt inf 9: 10.8 - 29.8; rgt inf 3: 7.9 - 26.9; rgt art 2: 7.9 - 26.9. Il est bien entendu que l'affiche de mise sur pied 1981 donne tous les détails pour l'ensemble des cours de répétition.

## MOCO SA MEUBLES EN GROS

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles

La seule maison qui vend tout au prix de gros 2053 CERNIER (derrière le marché Diga)

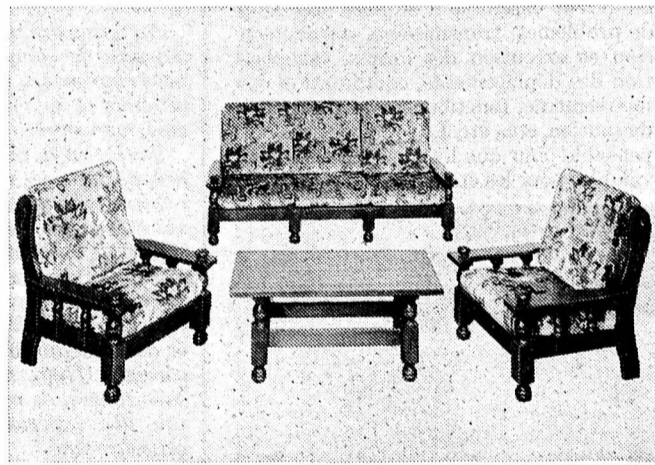


### Petits meubles

le plus grand choix en Suisse, de petits meubles et accessoires.

Plus de 200 modèles différents exposés.

Lampes à pétrole, gobelins, vases, copies d'armes anciennes, miroirs, etc.



### Salon

un très vaste choix, en rustique, moderne et cuir.

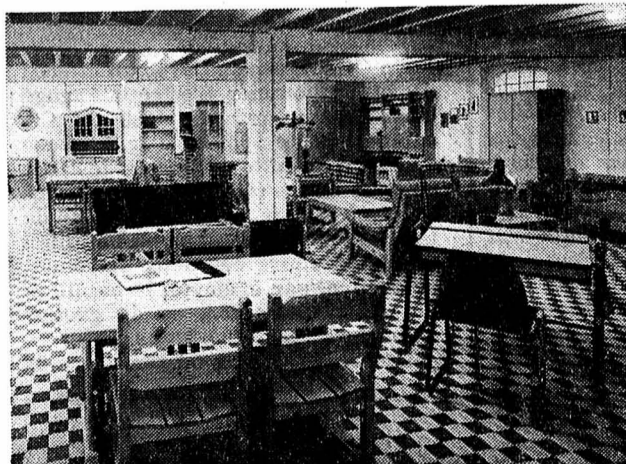
Plus de 50 modèles différents.

Notre exemple:

Fr. 1760.-

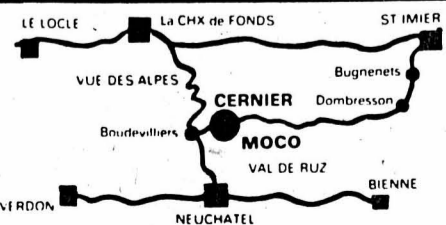
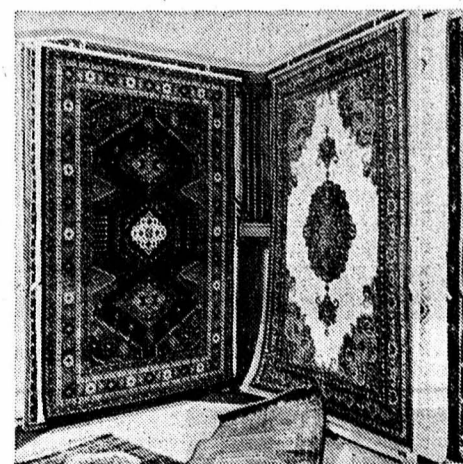
### Visitez notre étage nordique

Un super-choix de parois par éléments, armoires, vaisseliers, tables, chaises, bancs d'angles, salons, bureaux, meubles et miroirs de garde-robots, bar (en bois clair, arôle et pin)



### Tapis de milieu

un super choix de tapis de milieu en toutes dimensions.



Tél. 038. 53 32 22

Et toujours notre étage de meubles nordiques, parois murales en toutes dimensions, salles à manger, chambres à coucher, super-choix de salons, meubles Hi-Fi, tapis de milieu et toute la gamme des meubles espagnols.

- Facilités de paiement
- Dès la réservation, garanti sans changement de prix pendant 1 année

### Ouvertures:

Lundi de 14 h. à 18 h. 30  
Du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h.  
et de 14 h. à 18 h. 30  
Samedi de 9 h. à 12 h.  
et de 13 h. 30 à 17 h.

**P** grand parking

# Halte ! Plus de quoi rigoler

Deux nouveautés attendaient les landwehriens entrés en service lundi 10 novembre. Ils ont été mis au parfum dans les toutes premières heures du cours de répétition. D'abord, la nouvelle façon de saluer qui n'est dans le fond qu'un retour à l'ancienne, avec une petite différence: on joint à nouveau les talons mais on ne les claque pas.

Ensuite, l'introduction (depuis le début de l'année) de la garde avec munition de combat. Il y avait là parfois un petit brin de contestation dans l'air. «Trop dangereux, provocateur, etc».



Non, ce n'est pas le menu du jour. C'est le nouveau règlement sur la façon de saluer qu'il faut se mettre sous le bonnet à peine entré en service.

Alors, pourquoi la garde avec de vraies balles? Les motivations de nos hauts stratèges sont basées sur certains nombre de faits et de constatations, notamment qu'il se vole régulièrement des fusils, des pistolets dans les caves et les greniers, des mines, des grenades, des appareils radio dans les dépôts de munition et de matériel. Environ une centaine de fusils d'assaut sont volés chaque année. Que deviennent ces fusils? On ne le sait pas toujours. On sait tout de même qu'il y a quelques années des fusils d'assaut volés en Suisse ont été retrouvés au Katanga où ils étaient revendus 9000 francs suisses la pièce.

On sait aussi que certains attentats à l'étranger ont été perpétrés avec des explosifs volés en Suisse.

Il s'agit donc maintenant de garder sérieusement les dépôts d'armes, de munition et certains dépôts de matériel. Et, sérieusement, militairement parlant, cela signifie une garde avec des sentinelles armées munies de balles. Armées et préparées. C'est ainsi que les recrues ne posent pas de garde avec balles avant la 10e semaine d'instruction.

Cette instruction a duré entre un quart d'heure et une heure environ pour les «vieux» de la landwehr qui sont depuis longtemps des routiniers de deux des trois conditions indispensables à la garde avec munition, soit: 1. être instruit aux armes. 2. être instruit à la garde SANS munition. Enfin, 3. être instruit à la garde AVEC munition. C'est maintenant chose faite.

La garde avec munition doit aussi avoir un effet psychologique, un effet de dissuasion. On ne devrait donc plus entendre ce qu'on a souvent entendu dans le passé: «La sentinelle-là, elle nous fait bien rigoler, de toute façon y'a pas de pruneaux dans sa pétoire!».

### AVEC DISCERNEMENT, SVP

Mais attention, la garde avec munition doit se faire avec discernement. On ne pose une telle garde que pour l'indispensable (armes, munitions, radios, éventuellement certains véhicules). Pas question d'avoir des sentinelles armées de balles devant un cantonnement si les fusils sont déposés dans un autre endroit.

Pas question non plus de poser la garde avec balles dans le cadre de manœuvres, ceci afin d'éviter toute confusion de munition (entre les vraies balles des sentinelles et les balles à blancs qui, elles, fusent gaieusement tous azimuts pendant des manœuvres.

Enfin, toute garde avec munition est clairement signalée par un panneau jaune de mise en garde en cinq langues qui dit ceci: «Vous pénétrez dans une zone gardée militairement. A la sommation HALTE, vous devez vous arrêter immédiatement et suivre les instructions de la troupe. Si vous n'obtempérez pas à cette sommation, qui sera faite une seule fois, la troupe ouvrira le feu».

Elle ouvrira le feu d'abord contre les jambes. Mais, les vraies balles des sentinelles, c'est comme l'armée toute entière. On espère bien ne pas devoir y faire recours...



Attention garde avec munition. Faut pas charrier...

### Il était sur son char...

Emporté par un élan de fougue juvénile, le cdt br jr 2, s'est retrempe dans l'ambiance de la guerre des blindés.

En fin des manœuvres, il a lancé une contre-attaque d'un PC improvisé, de la tourelle d'un char d'où il a été difficile de le sortir tant il avait de la joie à se retrouver dans le bruit des chenilles.

Et pourtant les mauvaises langues disent que les sdt de char fribourgeois entrent en service avec un cageot de salades pour donner à manger aux chenilles!!

## Le dernier des derniers

140 soldats de la brigade frontière 2 ont fait leur dernier cours. Le dernier des derniers. Ce sont les vaillants quadragénaires de la compagnie lourde de fusilliers 826 (la landsturm donc) qui ont mis fin à leur carrière militaire en envoyant encore hardiment et sans complexe une belle cargaison d'UG dans les pâturages des Neigeux, puis en participant activement, une semaine plus tard, aux dures manœuvres du corps d'armée de campagne 1. Certains d'entre eux s'en seraient d'ailleurs volontiers passé.

Alors, mettre la toute dernière fois une tenue d'assaut, ça vous réjouit un troufion ou ça laisse un brin d'amertume?

Jean-Claude: «En ce qui me concerne, mon sentiment est un peu mitigé parce que les cours de landwehr puis de landsturm, c'est finalement assez sympa, surtout si on les fait pendant une saison agréable. Ça permettait de s'aérer les soufflets. Ça me sortait de l'ordinaire de la vie de bureau».

Gaston: «Ouais, quand ça commence à être plus «relaxé», c'est le moment d'arrêter! Je

trouve qu'il y a, en landsturm, une bien meilleure camaraderie; on se donne des coups de main d'office. Cela ne va pas de soi en élite, par exemple».

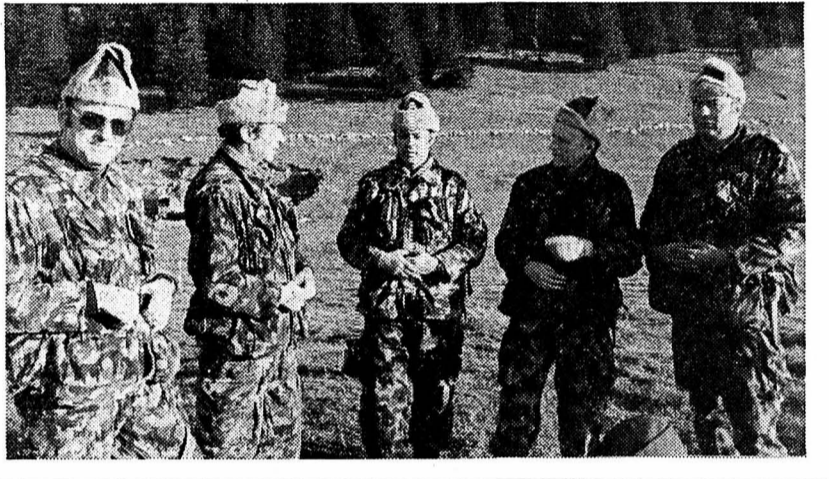
Raymond: «C'est vrai que c'est plus sympa, mais on pourrait quand même nous lâcher plus tôt le soir. De toute façon, il faut une fin à tout. Je ne vais tout de même pas regretter de rendre mon paquetage».

Philippe: «Ce qui est surtout dommage, c'est qu'on doit finir notre «carrière» militaire par des manœuvres. A cette saison... et à notre âge!».

Jean-Claude: «Moi, je suis bien content d'arriver au bout et si j'avais pu faire «sauter» ce cours, et bien je l'aurais fait...» (rire entendu des copains).

Toujours est-il que ce jour-là, les «vieux» de la landsturm n'avaient pas l'air malheureux, entre les sapins et sous le ciel bleu, mais, comme le dit Raymond avec un large sourire: «Si on n'avait pas le beau temps, on ferait une autre gueule!».

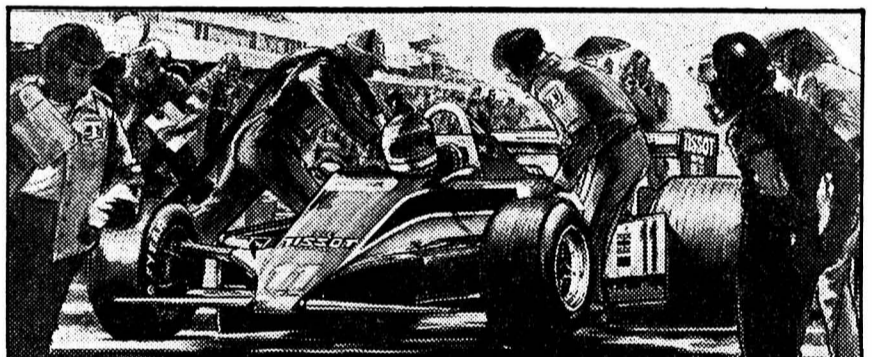
Salut les vieux. Bonjour chez vous. La Patrie vous remercie.



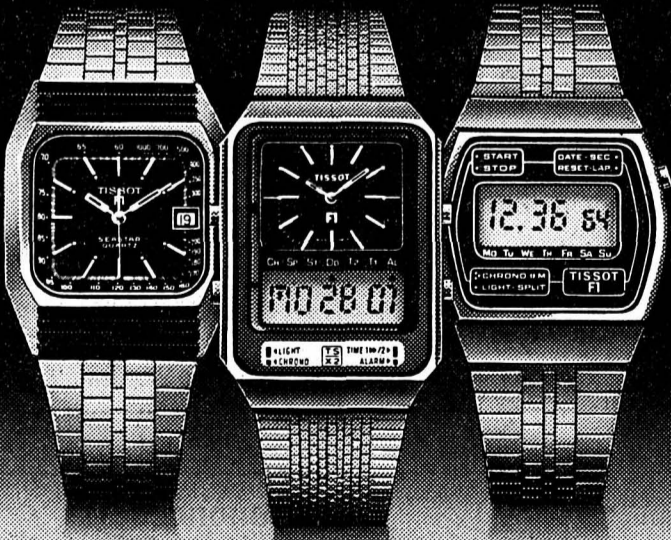
## Echos

● Deux landwehriens qui en étaient à leur avant-dernier cours se sont pointés au bureau de la Division à la caserne de Colombier. «C'est vous les deux recrues» leur demande un officier! Il y a des cures de rajeunissement qui ne reviennent pas chers. Moins chère qu'une paire de lunettes pour officier.

● Certains aiment bien couper les cheveux en quatre. Mais ce n'est pas toujours possible. Un soldat est entré en service avec des cheveux tombant sur les épaules. Quatre jours plus tard, les «tifs» étaient toujours aussi longs. Perplexité d'un officier de passage et réponse un brin embarrassée d'un officier de la compagnie: «C'est que le gars a la boule à zéro et qu'il porte un postiche. On ne peut quand même pas tailler là-dedans!»



Le monde de la formule 1.  
Le monde de Tissot Quartz.



Une ligne exclusive. Une technologie de pointe. Un prix imbattable.  
Tissot Seastar Quartz F-1. Réf. 40725, acier, Fr. 345.-  
Tissot TS-X2. Réf. 96000, acier, verre minéral, Fr. 498.-  
Tissot Chrono F-1. Réf. 97009, acier, verre minéral, Fr. 198.-

# TISSOT QUARTZ

## comina mobile sa

2024 Saint-Aubin / NE

Rue de la Gare 18, tél. 038/55 27 27

Maçonnerie, béton armé, génie civil, goudronnage.

Carrelage, plâtrerie, peinture.

Tous travaux neufs ou de transformation.

## LA SUISSE Générale

### Assurances

Pour TOUS vos problèmes d'assurances.

Agence générale: P.-A. BÔLE

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 58, tél. 039/23 09 23



## Pierre Duckert SA

2015 Areuse-Boudry

Tél. 038/42 22 23

### travaux publics

routes, canalisations, terrassements, drainages, maçonneries.

### SKIEURS !

**KERNEN SPORTS** est LE SPÉCIALISTE compétent pour aider les skieurs de tous les niveaux à trouver LA PAIRE DE SKI qui correspond exactement à chacun !

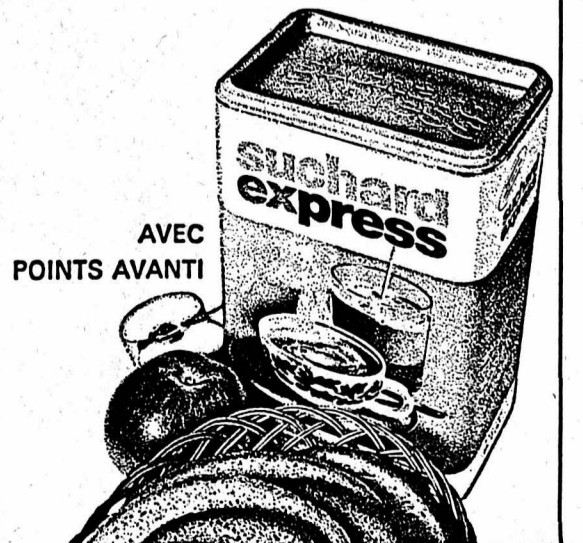
Ceci grâce à des appareils très perfectionnés  
**KERNEN SPORTS** met la technique au service des skieurs.



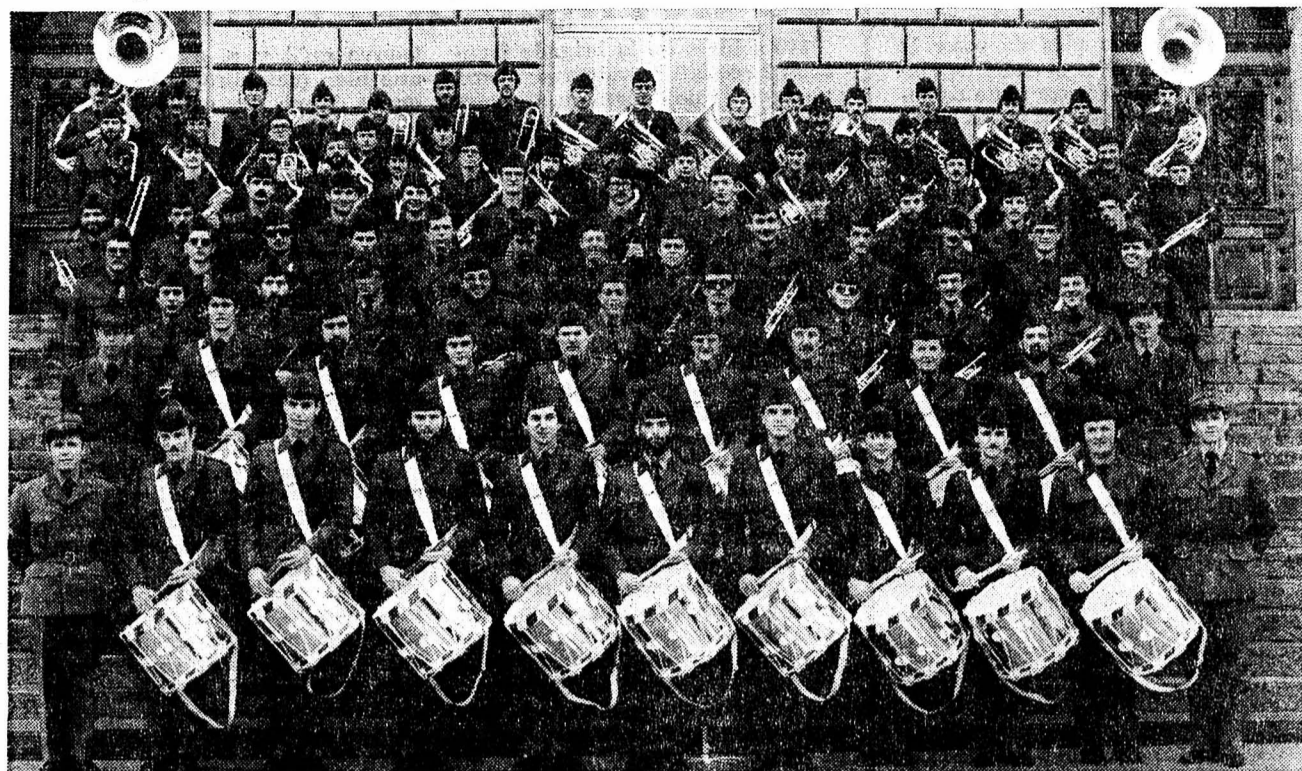
Venez choisir vos skis chez:

# suchard express

c'est plein de bonnes choses



## Cinq concerts pour la fanfare de la div fr 2



### «NOTRE ARMÉE DE MILICE»: intéressant - actuel - dynamique

Avec l'ASMZ, le journal mensuel militaire le plus diffusé en Suisse: tirage contrôlé: 15.688 exemplaires.  
Régie des annonces, administration, abonnements, rédaction: 1400 YVERDON 1, Case postale 501.

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire recevoir «Notre armée de milice» en souscrivant un abonnement annuel (dix numéros) pour la somme minimum de Fr. 15.-.  
Ne pas payer d'avance, un bulletin de versement vous sera adressé.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
A découper et à retourner:  
A «Notre armée de milice», case postale 501, 1400 Yverdon 1.

Forte de quelque 120 exécutants, la fanfare de la division frontière 2 - composée des régiments 3 (GE) et 8 (NE) puisque le 9 (JU) a déjà effectué son cours - se produira à cinq reprises dans le cadre de concerts publics et gratuits.

Sous la direction des adjudants sous-officiers instructeurs Pierre-Marie Solioz et Louis Salamin, la fanfare débutera sa tournée ce soir, 27 novembre, à Neuchâtel (Temple du Bas) à 20 h. 15. Demain, un défilé précèdera le «Show» à la Salle des spectacles de Saint-Imier dès 20 h. 30. Le lundi 1er décembre, la fanfare de la division frontière 2 se produira au Victoria-Hall à Genève dès 20 h. 30. Le mardi 2 décembre, la Halle des expositions de Delémont accueillera l'ensemble musical dès 20 h. 15. Enfin le dernier rendez-vous public est prévu à La Chaux-de-Fonds le mercredi 3 décembre dès 20 h. 15 à la Salle de musique.

Départ du brigadier Chavaillaz

## Reconnaissance et satisfactions



M. Georges-André Chevallaz président de la Confédération et chef du Département militaire fédéral suivi du brigadier Chavaillaz

Le 1er janvier 1976, je reprenais du brigadier Grandjean le commandement de la brigade frontière 2, grande unité formée essentiellement de troupes neuchâteloises avec un fort contingent de troupes fribourgeoises. Ce commandement, je le quitterai dans quelques semaines, avec des sentiments de reconnaissance et celui d'avoir éprouvé, à la tête de mon état-major et de mes troupes, de grandes satisfactions.

Satisfactions à l'égard des cadres et des troupes qui, pour les premiers surtout, ont mis tout leur cœur à préparer les services et à faire face aux innombrables difficultés du commandement.

Une troupe de landwehr est une troupe de confiance, car l'âge a mûri les hommes, et souvent, l'habitude d'assumer les responsabilités de la vie civile se reconnaît dans la manière de remplir ses tâches de soldat, de sous-officier ou d'officier.

Si ma reconnaissance va aux

chefs et à leurs troupes, elle est aussi vive à l'égard des autorités cantonales, auprès desquelles j'ai toujours senti appui et confiance, et des autorités communales qui, dans la mesure de leurs possibilités, se sont efforcées de répondre à mes demandes et de satisfaire aux nécessaires besoins matériels de l'armée.

Enfin, reconnaissance surtout à l'égard de la population neuchâteloise tout entière qui, à des titres divers, a pu parfois éprouver quelques désagréments du fait des contingences imposées par les services de la brigade et les a acceptées le plus souvent avec une grande bienveillance.

Officier fribourgeois, j'ai pu pendant cinq ans établir en pays neuchâtelois, avec les uns et les autres, des liens confédéraux chaleureux et enrichissants.

J'adresse mes remerciements à vous tous, officiers, sous-officiers et soldats qui avez accepté de donner, pendant les grandes manœuvres du Corps d'armée de campagne 1 que nous venons de vivre dans des conditions que je sais difficiles, le meilleur de vous-mêmes.

Brigadier  
Gilles Chavaillaz  
Commandant de la  
brigade frontière 2

## Le successeur



Le colonel Jean-Michel Zaugg, 1928, de Colombier NE, devient successeur du brigadier Gilles Chavaillaz comme commandant non permanent de la brigade frontière 2. Ses études à l'Université de Neuchâtel lui ont permis d'obtenir la licence ès lettres avec diplôme en pédagogie, psychologie et philosophie. Il est actuellement directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Neuchâtel. L'officier de milice Jean-Michel Zaugg est artilleur: promu capitaine en 1959, il a commandé successivement la batterie d'état-major de canons lourds 42, la batterie zone des positions canons lourds 42 et la batterie de direction des feux canons lourds 42, ainsi qu'ad interim le groupe de canons lourds 42. Il a conservé ce dernier commandement après sa promotion au grade de major en 1967. Comme lieutenant-colonel, il a commandé le régiment d'artillerie 10 et est chef d'artillerie de la division de montagne 10 depuis 1979.

## Div fr 2 INFORMATION

Les pages spéciales de la div fr 2 et de la br fr 2 sont indépendantes de la rédaction de ce journal. Elles sont réalisées par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assument l'entière responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages «gris-vert» est à adresser à:  
Service de presse div fr 2  
adj sof Jean-Hugues Schulé  
Case postale 501  
1400 Yverdon 1

## Annonces Suisses SA

ASSA



Régie exclusive  
des annonces de

La Gazette du Régiment



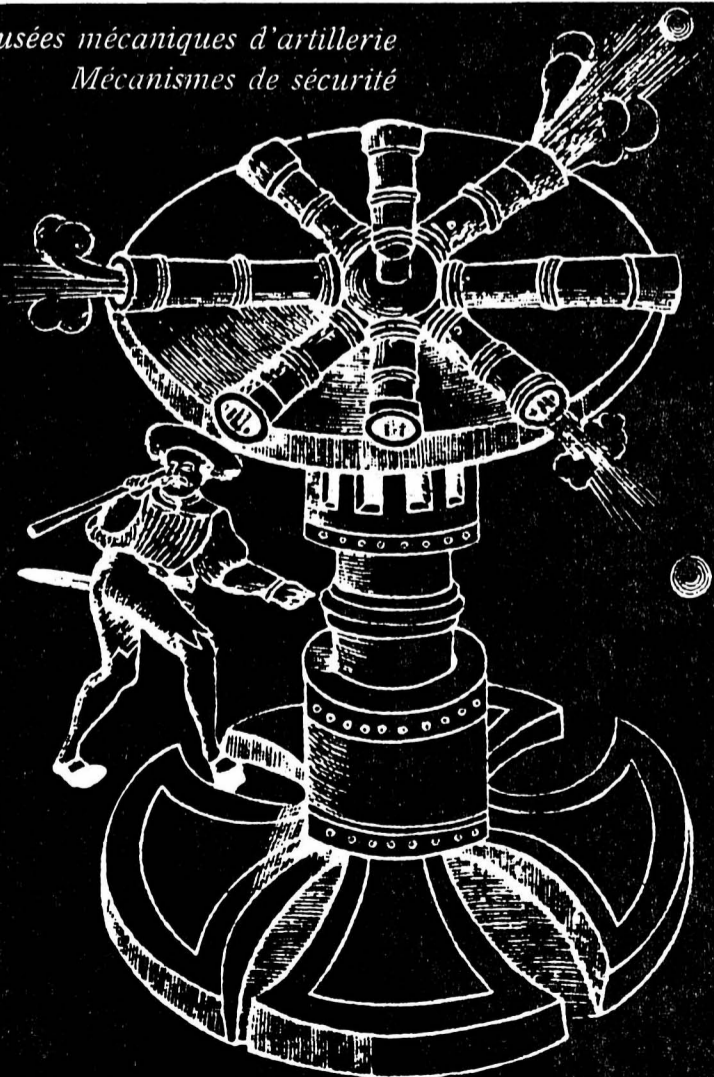
MAISON FONDÉE EN 1829  
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE  
MÔTIERS - NEUCHÂTEL



CHAMPAGNE ET  
GRANDS VINS  
MOUSSEUX

*Mauler & Cie S.A.*

Fusées mécaniques d'artillerie  
Mécanismes de sécurité



DIXI S.A. / Usine 1  
2400 Le Locle

## La Neuchâteloise Assurances

Transport  
Accidents  
Responsabilité civile  
Véhicules à moteur  
Bateaux  
Incendie  
Perte d'exploitation  
Vol  
Bris de glaces  
Dégâts des eaux  
Bagages  
Objets de valeur  
Machines  
Cautionnement  
Vie et rentes viagères  
Maladie

Raymond Wetzel, Musée 9, Neuchâtel  
Agence générale Vie, Musée 9, Neuchâtel

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ  
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE  
2206 LES GENEVEYS 1/ COFFRANE  
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)  
**BERNASCONI & C<sup>IE</sup>**

Tél. 038/57 14 15

Tél. 038/31 95 00

# MARCHÉ DE NOËL

(dès samedi 29 novembre)

## Location de sapins de Noël

Les 12 et 13 décembre, vous pouvez louer chez nous votre sapin de Noël suédois. A nous rendre le 9 ou le 10 janvier. Réservation par téléphone au N° 021/76 38 11. Attention: les 100 premiers clients qui se présenteront au stand le 12 le recevront gratuitement.

20.-

### Notre original (suédois) aime les originaux

Notre élan offrira un cadeau à celui qui lui offrira le cadeau le plus original!

26.-

### Buffet de Noël

15.- seulement par personne pour des spécialités suédoises généreusement servies! Autres menus dès 6.50.

### Glögg et Pepparkakor à gogo!

Tradition suédoise: nos hôtesses offrent le vin chaud et les pains d'épices pour réchauffer nos visiteurs.

22.-

### Droit d'échange prolongé jusqu'au 15 janvier

pour tous les achats effectués pendant le Marché de Noël: choisissez vos cadeaux selon votre cœur, vous pouvez être sûr de faire plaisir!

### S'il vous plaît, dessine-moi un élan!

C'est un concours de dessins pour les enfants: montrez-nous comment l'élan passe Noël.



### Venez dimanche

Les dimanches 30 novembre et 7 décembre, pour recevoir nos amis qui viennent de loin.

Marché de Noël, théâtre pour enfants. Un but de promenade dominicale! 11 h. à 17 h.

6.50

4.-

# Faites votre plein de cadeaux chez IKEA



Garderie d'enfants



Pour le plaisir de fumer



Restaurant

Heures d'ouverture:  
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021/76 38 11  
à une minute de la gare d'Allaman  
570 places de parc



L'impossible maison de meubles de Suède.

**OFFRES D'EMPLOIS**



**ECOLE  
D'INFIRMIERS (ERES)  
ASSISTANTS (TES)  
DU JURA BERNOIS  
MOUTIER  
SAINT-IMIER**

cherche pour compléter son équipe

**INFIRMIÈRES ou INFIRMIERS**

intéressés par L'ENSEIGNEMENT

Nous offrons:

- participation à l'élaboration du programme pour chaque volée
- responsabilité dans l'enseignement théorique et pratique
- collaboration à la sélection et à l'évaluation des élèves
- possibilité de suivre une formation en pédagogie.

Nous demandons:

- diplôme d'infirmière avec activité pratique
- si possible, expérience de l'enseignement
- un bon sens de collaboration.

Toute candidature sera examinée, la possibilité de travail à temps partiel n'étant pas exclue. Il pourrait s'agir d'assurer les enseignements cliniques dans les hôpitaux de Bienne, Porrentruy, Moutier ou Saint-Imier.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à:  
Mme Annette Henzelin, directrice, Beausite 45, 2740 Moutier.  
Tél. 032/93 61 11, interne 4212.

06-16092

Bon ouvrier confiseur trouverait place de

**CHEF CONFISEUR**

dans boulangerie-pâtisserie-confiserie de Neuchâtel.

A la même adresse on cherche

**BOULANGER-PÂTISSIER**

Places stables avec bons salaires.

Faire offres sous chiffre AS 87-31228, aux Annonces Suisses SA, 2000 Neuchâtel. 87-31228

Nous cherchons

**une  
dactylo**

qualifié, possédant une bonne orthographe.

Faire offres complètes à

Fiduciaire de gestion et d'informatique SA  
Léopold-Robert 67  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. (039) 23 63 68 29347



Interdiscount SA, Hypermarché Jumbo  
La Chaux-de-Fonds  
cherche pour entrée au plus vite

**jeune  
vendeur / vendeuse**

pour notre rayon PHOTO ou RADIO, sérieux, de bonne présentation, aimant les responsabilités. Possibilités de se perfectionner et de compléter ses connaissances. Programme de vente varié et intéressant.

Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne et une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'une petite équipe. Prestations sociales, caisse de prévoyance d'avant-garde d'une des plus grandes maisons de la branche en Suisse.

Veillez adresser votre offre par écrit avec photo à



Interdiscount SA, Superviseur, Case postale 54  
1000 Lausanne 9

79-5009



**P**ar son sens de la mode vraiment attrayante Schild double le plaisir des sports d'hiver. Pour elle: un anorak en forme de blouson, à fermeture-éclair masquée, teinte nature, Fr. 119.-. Et un pantalon de course élastique à bretelles, Fr. 98.-. Pour lui: une veste Radici à fines rayures transversales, Fr. 119.-. Et un pantalon de ski élastique à Fr. 89.- seulement. Pour compléter l'équipement: le bonnet de ski, Fr. 24.90.-, les gants de cuir TS\*\*\*, Fr. 49.-.



Schild vous étonne toujours. Par la mode et par les prix.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9





**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur  
proverbiale**

Offre spéciale

**Clémentines**

le kg. **1 40**

**Endives  
imp.**

paquet 500 gr. **1 70**



Nous dirons le 30 novembre:

**CEINTURE? — OUI,  
c'est plus sûr!**

- parce que les ceintures de sécurité protègent efficacement les occupants de la voiture
- parce que nous voulons moins de morts sur les routes, moins de blessés et moins de souffrances humaines
- parce que les expériences faites en Suisse et à l'étranger prouvent que seul le port obligatoire de la ceinture est immédiatement et pleinement efficace
- parce qu'ainsi nous payerons chaque année 100 millions de francs de moins pour les hôpitaux et les assurances.

Comité suisse d'action en faveur du port des ceintures de sécurité (PDC, PRD, PSS, UDC), Berne

Resp. André Gallet

**Compagnie Financière  
Michelin, Bâle**

**Emprunt 5<sup>3</sup>/<sub>4</sub> % 1981-91  
de fr. 40 000 000**

<b>But de l'emprunt</b>	Conversion ou remboursement de l'emprunt 7 % 1971-86 de fr. 40 000 000 dénoncé au 15 janvier 1981
<b>Durée</b>	au maximum 10 ans
<b>Délai d'émission</b>	du 27 novembre au 3 décembre 1980, à midi
<b>Prix d'émission</b>	99,50 %
<b>Libération</b>	au 15 janvier 1981
<b>Cotation</b>	à Zurich, Bâle et Genève

Tous les guichets en Suisse des banques soussignées acceptent les demandes de conversion et de souscription sans frais.

Crédit Suisse		
Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses	
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	
Banque Cantonale de Bâle	Groupement des Banquiers Privés Genevois	
A. Sarasin & Cie	Rahn & Bodmer	J. Vontobel & Co.

Numéro de valeur 102994

90.510

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 82

MICHEL DAVET

**UN DÉSERT  
DE BRUYÈRES**

Roman

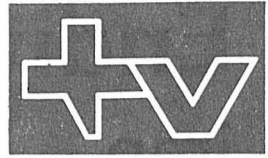
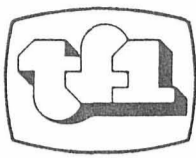



(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Kristian ne bougea pas; il semblait n'avoir pas compris.  
«Un phoque hors de l'eau!» pensa Ulla fasciée par la scène.  
Hubert Vinding renversa la tête pour dévisager ce colosse muet.  
— Pas trop dur, le régime de la prison de Silkeborg? Je vous trouve plutôt grossi. Trop de légumes et de patates, hé!  
— Foutez le camp! gronda Kristian en serrant nerveusement le canon du fusil.  
— C'est exactement, mais avec plus de formes, ce que nous venions justement vous dire, mon vieux. Oui, à vous-même.  
— J'ai acheté Lidarênde sur le conseil de Helge, avant sa mort, enchaîna le magistrat avec une modération pesante et professionnelle. J'ai...

— Foutez le camp où je tire, répéta Kristian d'une voix étrange, à la fois grondante, cassée, blessée.  
Le magistrat enleva son canotier, s'épongea le front, remit en poche son mouchoir.  
— Je vous le répète, c'est votre frère lui-même qui nous a fait cette suggestion, il y a trois mois, alors qu'il se sentait malade et menacé par vos violences.  
— Pas un mot de plus là-dessus gronda Kristian de la même voix de ventriloque. Et je vous conseille de repartir plus vite que vous n'êtes venus.  
— Avez-vous compris que je suis le nouveau propriétaire de Lidarênde, mon vieux?  
Kristian renversa la tête et fit entendre une sorte de râle. Il était un buffle blessé.  
— Encore un mot et je tire! dit-il dans une sorte de sanglot.  
Personne ne bougea. Dans le silence, le petit cheval hennit, s'ébroua, fit claquer son mors. La masse figée des paysans se découpa plus noire.  
— Je conçois votre immense regret, continua l'aîné des Vinding retrouvant la solennité du prétoire, néanmoins, vous avez tout fait pour amener votre frère à ce dénouement. Votre brutalité, votre égocentrisme, votre inconcevable...  
Kristian leva la main et balaya le chapeau de paille du magistrat. Son œil de tueur roula de l'un à l'autre des deux hommes avec égarement.

La lune le frappait; c'était un beau décor pour une scène encore incertaine mais dont l'intensité montait.  
— Un forcené, oui, vous êtes une manière de forcené, remarqua le petit magistrat sans se départir de sa fausse placidité. On me l'avait dit; je peux m'en convaincre. Mais à quoi bon aller contre le destin, Kristian von Berg? Surtout avec de si grossières et stupides défenses?  
Les paysans contemplaient fascinés, dans la plus pesante immobilité, ce drame qui était pour eux une suprême distraction et une revanche.  
— Vous voudrez bien avertir votre mère d'avoir elle-même à quitter les lieux, dans la semaine. Nous l'en aurions courtoisement priée nous-mêmes si elle avait consenti à nous recevoir.  
Kristian fit sauter son fusil d'une main dans l'autre, épaula et tira au hasard. La balle effleura l'épaule d'un paysan et se perdit dans les bruyères. Agitation, mouvements furieux, grondements; les hommes s'écartèrent. Kristian les contempla d'un regard abruti, laissa tomber son arme pour passer plusieurs fois ses mains sur ses joues, puis ramassa brusquement le fusil, tourna sur lui-même et s'élança sous les sapins. On entendit la porte d'entrée claquer; la petite lumière du rez-de-chaussée monta à l'étage.  
— Va faire le siège de la maison ou y mettre le feu.

— Demandez une bicyclette à Peter, et que quelqu'un veuille bien aller télégraphier à la police de Silkeborg, dit Hubert Vinding. Où est passé Ulla?  
— Je suis prudemment assise dans les bruyères et je regarde. Il faut absolument maîtriser ce fou avant qu'il ne fasse un malheur.  
— Je ne crois pas qu'il fasse un malheur. Et mieux vaut je crois, au contraire, ne pas exciter sa violence. Attendons.  
— Belle nuit! dit Ulla d'une voix rêveuse.  
Elle s'assit sur le banc de pierre où Helge l'attendait à chacun de ses retours du village. Un petit coq de bruyère, affolé par les voix, surgit par là et s'élança à la recherche de son nid dans son univers bouleversé. Que racontait Helge sur la prodigieuse variété des oiseaux de la lande? Et des errances héroïques des migrants venus de l'Arctique, certains d'entre-eux capables de franchir d'une seule traite des centaines de kilomètres? Et quels jolis noms! La Bernache nonnette qui niche au Groenland, le Bécasseau violet, le Mergule nain et le Faucon-Gerfaut, le grand rapace que son nomadisme hivernal amène dans l'enchevêtrement des bruyères pour s'y livrer à des carnages... Helge en parlait non seulement avec poésie mais savantes références. Helge! Ta femme elle-même quitte le nid. Demain il n'y aura plus d'oiseaux.  
— Ne vous égarez pas, Ulla! cria Hubert Vinding. (à suivre)

Jeudi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires	 romande			Antenne 2 à 17 h. 20 La longue marche du facteur <i>Burdignes (Loire): dans cette commune de montagnes dont les 350 habitants sont répartis sur 3000 hectares, deux facteurs se partagent la tâche de porter le courrier. «Fanget Marius» dessert les terres hautes. Son frère «Fanget Marcel» a la charge du reste: 28 km. de chemins ruraux, dont il fait la moitié à pied, parfois plus, l'hiver, quand la neige refuse le passage à bicyclette. L'été, au contraire, il doit parfois se tailler son chemin à la serpette. Il n'est plus guère de facteurs en France à accomplir leur service dans de telles conditions. Voilà pourtant 26 ans que Marcel fait la même tournée sans avoir vraiment cherché à se faire titulariser...</i>
12-14 h	 TV romande à 20 h. 10: Les saisonniers	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première: avec Enrico Macias 13.00 Actualités 13.35 Télévision régionale 13.50 Objectif santé L'alcoolisme féminin	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: Les Amours des Années folles 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses	
14-16 h	14.50 Point de mire: Programmes radio 15.00 Vision 2: Reprise 15.00 Football Retransmission différée d'un match de Coupe d'Europe	14.00 Emission du jeudi Documentation pédagogique 14.33 Des objets volants 15.02 Les métiers paramédicaux Un héritage menacé: le bois	14.00 Aujourd'hui Madame Hyper? Hypo? La tension - Quelles sont les causes de la tension? 15.05 2. Le Saint 15.55 L'invité du jeudi Yves Robert	
16-19 h	16.35 Les petits plats dans l'écran 17.00 Escapades 17.30 Téléjournal 17.35 Série: L'agence Labricole 18.00 Courrier romand. Spécial Valais 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Série: Les amours de la Belle Epoque: Le temps d'aimer 18.50 Un jour, une heure: Information	16.00 La roue de la vie (1) 17.30 Venezia; Industria, turismo e... ecologia 18.00 TF quatre 18.15 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	17.20 Fenêtre sur... Quoi? Ça existe encore? La longue marche du facteur 17.52 Récré A2: Enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres	18.30 FR3 Jeunesse En deux mots sur trois notes: La grenouille - Ki Ke Koi: La rose des vents 18.55 Tribune libre
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Temps présent: Les saisonniers 21.15 Prière d'insérer Yvan Audouard présente le livre de David Risin, «Offenbach, le rire en musique» 21.20 Mon petit poussin chéri Un film interprété par Mae West, en version originale, sous-titrée 22.45 L'antenne est à vous Le groupement «La déclaration de Berne» 23.05 Téléjournal	19.10 Une minute pour les femmes Sachez acheter les yeux ouverts 19.15 Tirage du loto 19.20 Actualités régionales 19.40 Les formations politiques Le parti communiste 20.00 Actualités 20.30 Série: Les Chevaux du Soleil 21.25 La présence française en Algérie Tribune. Avec: Maurice Couve de Murville; Le général Marcel Bigeard; Enrico Macias; Madj Laradji; Jules Roy 22.25 Paris pour mémoire 3. Passages 23.20 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club Hommage à Fernand Raynaud 20.00 Journal 20.35 Le grand échiquier Maurice André ou l'ascension d'un mineur. Avec: L'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par J.-P. Wallez 23.15 Journal	19.10 Soir 3: Informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 Saturnin & Cie 20.00 Jeux de 20 heures 20.30 Trois questions sur la trois 20.35 Cycle Clint Eastwood: Joe Kidd: Film de John Sturges Avec: Clint Eastwood, Robert Duvall, John Saxon, Don Stroud 22.00 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

<b>SUISSE ALÉMANIQUE</b>	20.40 Giovanni Leoni 23.20 Grand Ecran 23.40 Téléjournal 23.50 Football	
16.00 Rendez-vous 16.45 Pour les enfants 17.15 TV scolaire 17.45 Gschichte-Chischte 17.55 Téléjournal 18.00 Carrousel 18.30 Sports en bref 18.40 Point de vue 19.00 Nuits et Jours 19.30 Téléjournal 20.00 Auf Kollisionskurs 21.25 Walter Matthias Diggelmann 22.25 Téléjournal 23.35 Quand l'amour meurt	<b>ALLEMAGNE 1</b>	
<b>SUISSE ITALIENNE</b>	9.00 TV scolaire 10.00 TV scolaire 18.00 Pour les tout-petits 18.05 Pour les jeunes 18.40 Téléjournal 18.50 Star Blazers (9) 19.20 Tandem 19.50 Magazine régional 20.15 Téléjournal	16.10 Téléjournal 16.15 Portrait de famille 17.00 Pour les enfants 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Point chaud 21.15 Show de Harry Belafonte 22.30 Le fait du jour 23.00 1982: Gutenberg 0.45 Téléjournal
<b>TF 1 à 22 h. 30</b> Les passages de Paris L'antiquaire et collectionneur Robert Capia parle de la vie quotidienne de nos jours dans les passages d'une population très à part. Passages Choiseul, des Panoramas, Jouffroy, Verdeau, Galerie Vivienne, etc... etc... Tour à tour commerçants, historiens de Paris, petits artisans antiques, impresario de mannequins, tailleurs pédiçures, marchands de jouets et même Sophie Desmarets passée de la comédie à la brocante pour l'amour du passage Choiseul. Mais les passages ont du mal à vivre, certains se dégradent de jour en jour faute de coûteuses réparations. Quand un passage s'abîme les passants se font rares, plus de clients, moins d'argent, impossible de réparer... C'est le démoralisant cercle vicieux dont de courageux bénévoles tentent de sortir en cherchant des idées d'animation et de nouveaux centres d'intérêt.	<b>ALLEMAGNE 2</b>	



Antenne 2 à 20 h. 35: Maurice André

<b>SUISSE ROMANDE 1 (MF)</b>	12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.05 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Fête... comme chez vous. 21.00 Fête. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Berlioz raconté par lui-même. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.	romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.
<b>SUISSE ROMANDE 2 (MF)</b>	12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitad. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'Opéra. Concours lyrique. 20.15 Cinq minutes avec l'auteur. 20.20 Piqûre Caraïbe, opérette de Pierre Dudan. 21.55 De l'opéra à l'opérette. 22.00 Le Faune et l'Amour. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.	<b>SUISSE ROMANDE 2 (MF)</b> 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 La Semeuse et le parler
<b>FRANCE MUSIQUE</b>	14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Concours international de guitare. 20.30 Concert. 22.30 Ouvert la nuit.	<b>FRANCE CULTURE</b> 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Anthologie de la mélodie russe. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Point sublime. 22.30 Nuits magiques.
<b>FRANCE CULTURE</b>	12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Anthologie de la mélodie russe. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Point sublime. 22.30 Nuits magiques.	<b>FRANCE CULTURE</b> 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les arts du spectacle. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Anthologie de la mélodie russe.
<b>VENDREDI</b>	<b>SUISSE ROMANDE 1 (MF)</b> Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin, 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse	<b>FRANCE CULTURE</b> 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Anthologie de la mélodie russe. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Point sublime. 22.30 Nuits magiques.
<b>A VOIR</b>	<b>Temps présent: les saisonniers</b> TV romande à 20 h. 10 Pieve di Cagna: un petit village du nord italien situé dans une campagne verdoyante qui ressemble étrangement à certains paysages suisses. D'autant plus étrangement que les villas qui poussent ici n'ont rien d'italien, avec leurs clôtures, leurs rocailles. Ces villas sont construites par des saisonniers rentrés au pays. Elles sont le reflet de cette Suisse dans laquelle certains d'entre eux ont travaillé tant d'années. «J'ai passé plus de vingt ans en émigration, dit l'un d'eux. Presque une vie.» Un autre, accoudé à son balcon: «J'ai goudronné tout le canton de Genève.» Ainsi commence ce film de Pierre Korallnik: en douceur. Pourtant, derrière ces images sereines se cache une réalité faite de violence. Réalité qui va se dévoiler petit à petit, au fil des séquences. C'est d'abord la visite médicale d'admission en Suisse. «N'est-ce pas plutôt quand on repart qu'il faudrait la faire?», demande un manœuvre prématurément vieilli par un travail trop dur. Puis vient le logement. Dément réglementé, certes, mais qui continue à ressembler plus à un stalag qu'au foyer auquel un être humain, en principe, a droit. Il est vrai qu'un foyer sans femmes et sans enfants, de toute manière... Et, d'ailleurs, le règlement ne fait pas état de notions abstraites	<b>FRANCE CULTURE</b> comme le confort ou l'intimité: il est uniquement ici question de points d'eau et de mètres cubes. Progressivement se dévoile le vrai statut du saisonnier: un homme qui ne vaut que ce que valent ses bras. Un homme qui cesse d'exister dès que sa capacité de travail est entamée, qu'il s'agisse de maladie ou d'accident. Le film est conçu presque sans commentaires: les saisonniers, seuls, parlent, avec maladresse souvent, mais toujours avec sincérité. En «rajoutent-ils» un peu? L'image vient rappeler la réalité du baraquement, de l'appartement sans confort: huit lits répartis dans un deux-pièces cuisine. A 125 francs le lit, cela fait 1000 francs par mois. Le statut des saisonniers n'est pas cruel pour tout le monde. Bref, on le verra, ce reportage pose des questions parfois gênantes. Comme par exemple celle des dizaines d'enfants clandestins qui quittent chaque matin Genève dans un bus pour aller à l'école... en France, où ils sont acceptés. Des questions qui devraient trouver d'autres réponses que celles du genre: «S'ils ne sont pas contents...» Cette émission sera suivie, dimanche prochain, d'une «Table ouverte» axée sur le même thème. <b>L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.</b> Indice de demain: Louis Malle.

Audi 80:  
la meilleure dans le grand  
rapport de la TÜV!

**Audi**



L'association des bureaux de contrôle technique de la RFA (TÜV) a examiné deux ans durant les défauts de 84 modèles. Aucun n'était aussi bien placé que l'Audi 80.

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71. 24283

Invitez...

**FAITES LA FONDUE  
PAS LA MOUE!**

La fondue crée la bonne humeur - chaque semaine!

Une fondue, ça se mijote avec beaucoup d'amour, du vin et un bon mélange préparé par votre marchand de fromage.



USF

**CS  
Prêt  
personnel  
avantageux,  
discret et  
rapide**

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de

Fr. \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_ 56

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_

Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Domicile précédent \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine \_\_\_\_\_

Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_

Revenu mensuel total \_\_\_\_\_

Loyer mensuel \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse 90-1931

discount  
**berthoud**

un nouvel atout! notre 8e point de vente s'ouvre à Peseux/NE

Neuchâtel  
Portes Rouges 46  
Chavannes 23  
Corcelles  
Rue de la Gare 7  
La Chaux de Fonds  
Croix Fédérale 48  
Progrès IIIa  
Bulle Gruyère-Centre  
Morat Route de Berne 22



COTEAUX DE MASCARA 350  
bout. hollandaise, la bout.

CHASSELAS VILANELLE 450  
1979, la bout.

PINOT NOIR DU CHILI MOLINA 260  
1979, la bout.

MERLOT 290 VALENCIANA 280  
de Bulgarie, Espagne, bout. clissée, 1978  
la bout.

BROUILLY 690 PINOT NOIR 300  
AC 1979, la bout. de Hongrie, la bout.

SAINT-GEORGES 320 CHIANTI 380  
Château de Fourques, la bout. Valle d'Oro, la bout.

ROSÉ DU PORTUGAL 245 CHATEAU LE TUQUET 1390  
Les Flamants, la bout. Graves Rouges AC, 1975

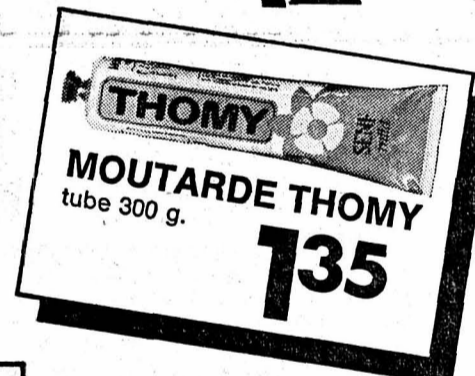
CHATEAU ARNAUD de JACQUEMAUD 1250  
Saint-Emilion AC 1975, la bout.

WILLIAMS 40° 990 WHISKY 40° 1290  
étrangère, la bout. 5 dl. Carlton Club, la bout. 5 dl.

AROMAT TRIO 220  
100 g.

RIZ UNCLE BEN'S 225  
900 g.

HUILE ARACHIDES SAIS 1150  
3 l.



NUTELLA 195  
200 g.

SUGUS 270  
400 g.

JURA GAUFRETTES 115  
110 g.

BRICELETS KAMBLY 115  
100 g.

COLGATE FLUOR 220  
115 g.

NIVEA SAVON 090  
140 g.

ATRIX CRÈME 215  
100 ml.

SACS A POUBELLES 150  
35 l.

CHIFONET 180 CORALL 690  
10 pièces 1,5 kg

AJAX 1390 OMO 1420  
5 kg 5 kg



**Un loyer à vie? NON!**  
**RÉSIDENCE FLORIDA**  
 Vous pouvez acquérir un très bel appartement de 3 1/2 pièces ou 4 1/2 pièces



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

Venez nous rendre visite  
**RÉSIDENCE FLORIDA**  
 Vous pourrez visiter un appartement dans le cadre de nos journées  
**PORTES OUVERTES**



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

**Mercredi 26 novembre**  
**Jeudi 27 novembre**  
**Vendredi 28 novembre**  
 de 13 à 19 heures  
**PORTES OUVERTES**  
 Rue Fritz-Courvoisier 58 (5<sup>e</sup> étage)



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

Pourquoi payer un loyer?  
**ÉPARGNEZ!**  
 en vous logeant  
**RÉSIDENCE FLORIDA**  
**FINANCEMENT**  
 à des conditions exceptionnelles  
 Prix de lancement limité fin 1980



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

**EXEMPLE**  
 Devenez propriétaire  
**RÉSIDENCE FLORIDA**  
 Un appartement de 3 1/2 pièces  
 77,50 m<sup>2</sup> Fr. 88 000.—  
 Pour traiter: seulement Fr. 18 000.—  
 et ensuite:  
 mensualité tout compris Fr. 527.—



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
 44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38

**mio star** **Mio-Star:**  
 Depuis longtemps  
 un symbole de qualité.

**Peigne soufflant avec accessoires**  
 Pour réussir toutes les coiffures: sécher, boucler, lisser, onduler, mettre les cheveux en forme ou faire un brushing. 2 positions de débit d'air et 3 puissances de chauffe (470/600/1000W). Pratique car peu encombrant. Très maniable grâce au cordon à débrayage. Protection antisurchauffe. Manche porte-accessoire, brosse ronde, peigne, fer à friser, buse à onduler et brosse à coussin en caoutchouc compris.

**38.-**

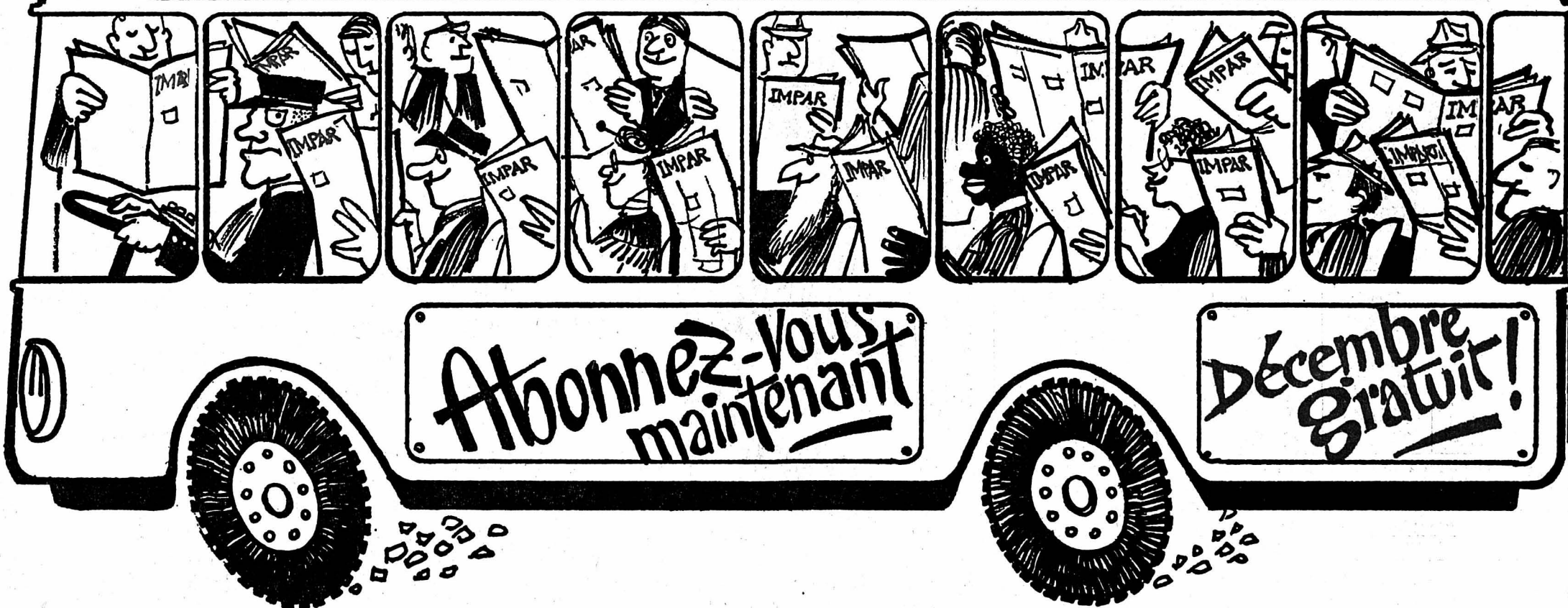


1 an de garantie totale.  
 Service après-vente dans chaque magasin Migros.

**MIGROS**

Prix. Qualité. Choix.

**L'IMPARTIAL**  
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806



**Je m'abonne à L'IMPARTIAL**

Prix: Fr. 126.- □ pour l'année  
 6 mois Fr. 66.50.- □ - 3 mois Fr. 35.- □  
 biffer la case qui convient.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 No et rue: \_\_\_\_\_  
 No postal: \_\_\_\_\_  
 Signature: \_\_\_\_\_

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Bulletin à nous retourner s.v.p. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

**L'IMPARTIAL**  
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806